

Diplôme de conservatrice de bibliothèque

**Les bibliothèques caribéennes face au  
défi de la conservation patrimoniale  
contemporaine**

**Julie Duprat**

Sous la direction de Frédéric Vigouroux  
Conservateur des bibliothèques à l'Université des Antilles



## **Remerciements**

*Je souhaiterais remercier dans un premier temps l'Enssib, pour m'avoir permis de traiter ce sujet qui me tenait à cœur.*

*Un grand merci à tous mes collègues antillais de m'avoir accueillie au printemps 2019 puis suivie tout au long de ces mois de rédaction avec une pensée plus particulière pour Frédéric Vigouroux, Isabelle Mette et ma camarade Gladys Gonfier.*

*J'ai également une pensée pour tous les répondants qui se sont enthousiasmés pour mon sujet et ont pris le temps de répondre à mes questions.*

*Enfin, cette rédaction n'aurait sans doute pas été la même sans les pauses salvatrices autour de la table de ping-pong ni les conseils précieux de la meilleure des colocataires.*

**Résumé :**

*La conservation du patrimoine récent apparaît de plus en plus importante pour bon nombre de bibliothèques : aux Antilles, cette tâche est cependant rendue délicate en raison de la fragilité inhérente des supports contemporains ainsi qu'à des conditions climatiques différentes de l'aire métropolitaine. Alors que les espaces ultra-marins sont souvent un angle mort de la littérature professionnelle, ce mémoire se propose d'analyser comment mettre en place une stratégie de conservation du patrimoine contemporain adaptée à l'espace caribéen francophone.*

*Patrimoine culturel.*

*Patrimoine immatériel.*

*Conservation du patrimoine.*

*Antilles Françaises.*

*Bibliothèque.*

**Abstract :**

*More and more libraries become aware of the importance of preserving our XXth and XXIth Heritage : however, this task is more difficult to achieve in tropical areas due to weather conditions different from temperate countries. Yet, these spaces have not been discussed in French-speaking literature : this study aim to fill this gap by showing the current actions led by the French West Indies libraries and analyzing how to develop a strategy of preservation tailored for this area.*

*Cultural Heritage.*

*Intangible Heritage.*

*Preservation of the Cultural Inheritance.*

*French West Indies.*

*Library.*

## *Droits d'auteurs*



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :  
« **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France** »  
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par  
courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco,  
California 94105, USA.



## Sommaire

<b>SIGLES ET ABRÉVIATIONS .....</b>	<b>9</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>11</b>
<b>CONSTITUER UN NOUVEAU PATRIMOINE : LE PATRIMOINE ANTILLAIS, UNE RICHESSE A EXPLOITER.....</b>	<b>15</b>
<b>Le patrimoine contemporain ultra-marin, nouveau point d'attention</b>	<b>15</b>
<i>Le patrimoine contemporain ultra-marin, mémoire de demain .....</i>	<i>15</i>
<i>Une mission prise en charge par les bibliothèques à l'étranger .....</i>	<i>17</i>
<i>Des initiatives en métropole .....</i>	<i>20</i>
<b>La place des bibliothèques au sein des institutions de conservation aux Antilles .....</b>	<b>22</b>
<i>Les bibliothèques municipales.....</i>	<i>23</i>
<i>Le réseau des bibliothèques universitaires.....</i>	<i>24</i>
<i>Des institutions locales complémentaires aux bibliothèques.....</i>	<i>25</i>
<b>Les bibliothèques, actrices de la patrimonialisation .....</b>	<b>27</b>
<i>Les manuscrits et papiers d'écrivains.....</i>	<i>27</i>
<i>Les fonds audiovisuels .....</i>	<i>29</i>
<i>Les collections photographiques .....</i>	<i>31</i>
<b>DES OBJETS FRAGILES A PROTEGER DANS UN ENVIRONNEMENT A HAUT RISQUE .....</b>	<b>33</b>
<b>Conserver le patrimoine contemporain : le discours normatif .....</b>	<b>33</b>
<i>La conservation physique.....</i>	<i>33</i>
<i>Conserver les documents numériques .....</i>	<i>37</i>
<b>Préserver en milieu tropical : de nombreuses difficultés .....</b>	<b>40</b>
<i>Les spécificités du contexte antillais.....</i>	<i>40</i>
<i>Etat de l'art des bâtiments de conservation .....</i>	<i>44</i>
<b>Adapter les normes à la réalité ?.....</b>	<b>46</b>
<i>La mise en place d'un environnement stable : le cœur du problème ....</i>	<i>47</i>
<i>Quelques bonnes pratiques à retenir .....</i>	<i>50</i>
<i>Réfléchir aux plans d'urgence.....</i>	<i>51</i>
<b>LES BIBLIOTHEQUES CARIBEENNES, AVOCATES DU PATRIMOINE CONTEMPORAIN : METTRE EN PLACE UNE SENSIBILISATION ACTIVE.....</b>	<b>54</b>
<b>Faire connaître pour mieux protéger .....</b>	<b>54</b>
<i>Auprès des professionnels .....</i>	<i>54</i>
<i>Comment médier le patrimoine contemporain dans les bibliothèques caribéennes ?.....</i>	<i>59</i>
<b>Etendre sa visibilité par la valorisation en ligne .....</b>	<b>63</b>

<i>Améliorer la visibilité des collections caribéennes en renforçant la coopération numérique</i> .....	63
<i>Signaler ses ressources sur les portails français et francophones</i> .....	66
<b>Reconnaître la valeur du patrimoine par la mise à disposition de moyens pour sa préservation</b> .....	<b>68</b>
<i>Des sources de financement variées</i> .....	68
<i>Les bibliothèques comme avocates : quels arguments auprès des décideurs ?</i> .....	71
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>73</b>
<b>SOURCES</b> .....	<b>77</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>83</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>89</b>
<b>INDEX</b> .....	<b>97</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	<b>99</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>101</b>

## *Sigles et abréviations*

ACURIL : Association of Caribbean University Research and Institutional Libraries

BnF : Bibliothèque Nationale de France

BNPM : Banque Numérique des Patrimoines Martiniquais

CCFr : Catalogue Collectif de France

dLOC : Digital Library of the Caribbean

DROM : Départements et régions d’Outre-Mer

IFLA : International Federation of Library Association

LAMECA : Médiathèque Caraïbe

SCD : Service Commun de Documentation

Unesco : Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture

UNISDR : United Nations International Strategy for Disaster Reduction



# INTRODUCTION

---

S'il y a quelques années la notion de patrimoine s'attachait tout d'abord à des œuvres jugées « anciennes, rares ou précieuses »<sup>1</sup>, cette définition s'est progressivement élargie au cours des vingt dernières années afin d'inclure des productions plus récentes, le patrimoine en bibliothèque se caractérisant dès lors comme « un document appartenant à une collection pérenne, non destinée uniquement à la communication au public mais dont la conservation et la bonne transmission aux générations futures est une fin en soi »<sup>2</sup>. Dans ce contexte, une attention nouvelle a été portée sur des productions plus récentes, comme en témoigne notamment les créations dans plusieurs établissements nationaux de départements voués à la conservation des « Nouveaux Médias ».

La pertinence de la conservation d'objets contemporains comme patrimoine n'est donc plus à démontrer et cette prise de conscience est tout particulièrement vive aux Antilles. Construit en se détachant de la culture métropolitaine, le patrimoine récent antillais a en effet une fonction symbolique importante et permet de dépasser la notion de « *cultural colonialism* » souvent attachée aux territoires périphériques en reconnaissant la pluralité des objets susceptibles d'accéder au statut du patrimoine. Ce patrimoine contemporain antillais, souvent mal connu depuis la métropole, a récemment fait l'objet de plusieurs reconnaissances officielles : en 2014, le *gwoka*, ensemble de musiques, chants et pratiques culturelles guadeloupéennes, est ainsi inscrit sur la liste représentative du Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité<sup>3</sup>, à l'exemple, du reste, du maloya réunionnais en 2009. Tout récemment, l'actualité littéraire a été marquée par la nomination de l'autrice guadeloupéenne, Maryse Condé, au Prix Nobel de littérature alternatif le 12 octobre 2018. Plusieurs jalons sont donc venus sanctionner la richesse du patrimoine créole contemporain, posant en miroir la question de sa bonne conservation pour les générations suivantes.

Les habitants de l'espace antillais sont parmi les premiers à défendre ce patrimoine culturel, conscients de sa valeur dans un monde de plus en plus porté vers la multi-culturalité : les Assises des Outre-Mers, tenues en 2018, ont ainsi été révélatrices de leur attachement à ce sujet. A cette occasion, 25.000 citoyens ont fait remonter entre octobre 2017 et avril 2018 leurs ambitions pour les territoires ultramarins, ambitions au sein desquelles la question de la préservation de leur patrimoine prend une place toute particulière. Dans le rapport rédigé en Guadeloupe à l'issue de cette consultation, la question de la préservation du patrimoine immatériel est abordée sous plusieurs angles, notamment celle de sa conservation et de sa valorisation<sup>4</sup>. Cette prise de conscience est également visible sur d'autres territoires antillais : le projet 3PI (Programme de Préservation du Patrimoine

---

<sup>1</sup>MOUREN, Raphaële, *Manuel du patrimoine*, Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2007, p.26.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p.27.

<sup>3</sup>« Le gwoka : musique, chants, danses et pratique culturelle représentatifs de l'identité guadeloupéenne », <https://ich.unesco.org/fr/RL/le-gwoka-musique-chants-danses-et-pratique-culturelle-representatifs-de-lidentite-guadeloupeenne-00991>, consulté le 18 février 2019.

<sup>4</sup>Rapport général des Assises d'Outre-Mers en Guadeloupe, Préfet de la Région Guadeloupe, 2018, p.102, <http://www.guadeloupe.gouv.fr/content/download/13823/92326/file/Rapport%20ge%CC%81ne%CC%81ra1%20des%20assises%20-%20VF%202018.pdf>, consulté le 18 février 2019.

Immatériel) porté par la Guyane, faisait ainsi partie des 36 projets retenus sur 850 pour la phase finale du concours<sup>5</sup>.

En résonance avec les préoccupations de leurs citoyens, les bibliothèques antillaises sont en train de constituer des collections de référence pour l'histoire récente : cette mission patrimoniale, assumée depuis peu de temps, n'est cependant pas sans poser question pour les bibliothèques impliquées. La conservation en milieu tropical est en effet génératrice de plusieurs difficultés qui placent ce patrimoine à la croisée de nombreux risques menaçant son intégrité : outre les difficultés de préservation propres au patrimoine contemporain et les complications climatiques en milieu tropical, ces bibliothèques souffrent également d'un manque de formations, de moyens et enfin de visibilité qui contribuent à compliquer leur gestion patrimoniale<sup>6</sup>. Cette problématique a été analysée en 2011 lors du congrès annuel de l'International Federation of Library Association tenu à Porto-Rico : les professionnels de la conservation anglophones actaient alors une prise de conscience autour de l'accélération des changements climatiques qui étaient autant de périls pour la conservation des archives, en milieu tropical<sup>7</sup>.

Malgré le sentiment d'urgence exprimé à l'occasion de ce congrès et expérimenté au quotidien par les professionnels aux Antilles, la question de la conservation du patrimoine, notamment contemporain, dans les bibliothèques caribéennes, reste un impensé au sein de la littérature francophone. Peu d'ouvrages demeurent ainsi spécifiquement dédiés à la conservation en milieu ultra-marin et ces derniers nécessitent aujourd'hui une réactualisation : le *Manuel d'archivistique tropicale* d'Yves Pérotin<sup>8</sup>, publié en 1966, n'avait ainsi été complété que par un livret produit à l'occasion d'une formation sur place par l'ancienne Direction du Livre et de la Lecture dans les années 2000<sup>9</sup>.

Il paraissait donc essentiel de pallier ce défaut de documentation, en proposant une réflexion sur la conservation du patrimoine contemporain aux Antilles, une région mue par des forces économiques, sociales et climatiques différentes du contexte métropolitain. Pour répondre à ces questions, nous nous sommes appuyées sur une bibliographie anglophone, moins centrée sur la conservation en bibliothèque que sur la conservation en milieu tropical en général. Cette documentation théorique a également été complétée par un déplacement en Martinique au printemps 2018 et une série d'entretiens oraux avec plusieurs collègues dans les Antilles françaises afin de mieux comprendre leurs problématiques et leurs pratiques au quotidien. Enfin, nous avons souhaité bénéficier de plusieurs retours d'expériences étrangers afin de varier les points de vue : nous avons pour cela mené une enquête, grâce à un questionnaire écrit, auprès de plusieurs collègues travaillant en centre de documentation ou en bibliothèque dans des régions soumises aux mêmes conditions climatiques (Haïti, Louisiane, Floride, Caroline du Nord, Jamaïque). Nous avons ainsi pu nous entretenir avec seize personnes : nous aurions souhaité pouvoir élargir

---

<sup>5</sup> *Appel au vote du public pour le projet Outre-Mer*, 11 juin 2018, <http://www.guadeloupe.gouv.fr/Politiques-publiques/Les-assises-des-Outre-mer-en-Guadeloupe/Assises-des-Outre-mer-Appel-au-vote-du-public-pour-le-Concours-projets-Outre-mer> [consulté le 18 février 2019].

<sup>6</sup> DEAN, John, "Preservation in Tropical Climate, an Introduction", dans *IFLA Preservation News*, 2011, n°54, p.7.

<sup>7</sup> BARYLA, Christiane, « Editorial », dans *IFLA Preservation News*, 2011, n°54, p.4.

<sup>8</sup> PEROTIN, Yves, *Manuel d'archivistique tropicale*, Paris : Mouton and Co, 1966.

<sup>9</sup> *Conservation des documents en milieu tropical*, livret de formation de la Direction du Livre et de la Lecture, sans date.

ce panel mais la spécificité du sujet a compliqué la mise en relation avec des interlocuteurs.

Cette étude a par ailleurs été limitée par des bornes chronologiques et géographiques afin de pouvoir dresser une analyse approfondie de ces territoires et de leurs problématiques. D'un point de vue géographique tout d'abord, il a été décidé de restreindre cette étude aux territoires francophones antillais (Guadeloupe, Guyane, Martinique), et dans une perspective comparatiste, à leurs homologues anglophones ou hispanophones. En effet, si les Départements et Régions d'Outre-Mer sont souvent perçus depuis la métropole comme un ensemble homogène, caractérisés par leur insularité, ces territoires sont de fait très variés. Il a donc paru pertinent de se focaliser sur la région antillaise plus particulièrement, les acteurs de ces territoires étant unis par des phénomènes historiques, géographiques ou encore climatiques similaires.

D'un point de vue chronologique ensuite, il a été choisi de se concentrer sur les objets patrimoniaux du XXe siècle et plus particulièrement ceux produits aux lendemains de la seconde guerre mondiale. Cette période s'avère être en effet un moment clef dans l'histoire des sociétés antillaises, caractérisée par son foisonnement intellectuel et culturel avec l'émergence de nombreux auteurs créoles de renom comme Aimé Césaire ou encore Raphael Confiant. Dans le contexte de la décolonisation, ces intellectuels antillais se sont en effet interrogés sur différents concepts qui ont contribué à la progressive prise de conscience de l'importance de la patrimonialisation d'une créolité dont ils se sont fait les chantres. Ces soixante dernières années présentent donc une homogénéité culturelle qu'il a paru pertinent d'interroger.

Enfin, cette étude a été menée sur plusieurs types d'objets patrimoniaux, en faisant le choix dès l'origine d'exclure les imprimés et les objets de cette étude, les premiers en raison de leur surreprésentation, les seconds au contraire de leur présence beaucoup plus rare. Nous nous sommes donc concentrés sur deux types d'objets : les objets patrimoniaux « traditionnels » tout d'abord, que constituent les manuscrits et les photographies mais également les nouveaux médias caractéristiques dans leur profusion de la seconde moitié du XXe siècle. Nous avons ainsi accordé une place toute particulière aux enregistrements sonores qui ont bien souvent été le support de la préservation du patrimoine contemporain immatériel : ces derniers jouent ainsi un rôle particulièrement important dans la préservation de traditions vivantes<sup>10</sup>. Dans la seconde moitié du XXe siècle, ces différents objets patrimoniaux sont par ailleurs unis par une certaine homogénéité de supports avec la généralisation des pratiques de production, une unicité qui facilite l'étude de leurs conditions de conservation.

Partant de ce cadre, la question de la conservation du patrimoine récent dans les bibliothèques antillaises nous paraissait soulever plusieurs questionnements, qui constitueront autant d'axes pour cette étude : quel est le rôle des bibliothèques dans la patrimonialisation de l'histoire récente des Antilles ? Quelles adaptations peuvent être mises en place afin de proposer des conditions de conservation décentes ? Enfin, comment les bibliothèques antillaises peuvent-elles se faire les avocates et les médiatrices de leurs collections afin d'améliorer la préservation du patrimoine contemporain ?

---

<sup>10</sup> SCHÜLLER, Dietrich, "Audio and Video Materials in Tropical Countries" dans *IFLA Preservation News*, 2011, n°54, p.31.

Il s'agira donc d'étudier dans un premier temps comment les bibliothèques antillaises françaises s'inscrivent dans un contexte propice à la préservation du patrimoine contemporain, quels sont les établissements pionniers en la matière et quelles collections de références sont progressivement en train de se constituer. Dans un deuxième temps, nous nous proposons d'analyser les normes de préservation traditionnelles pour le patrimoine contemporain, qu'il soit sur support physique ou numérique, et de les confronter aux différentes difficultés propres aux Antilles : il nous faudra alors proposer une adaptation nécessaire de ces préconisations au contexte caribéen afin de permettre une prise en charge rapide de cette documentation. Nous finirons enfin par réfléchir à la nécessaire sensibilisation de plusieurs acteurs à ce sujet, par le biais de formations, de différentes opérations de valorisation et enfin de recherche de moyens, afin de faire de cette question un enjeu régional et national.

# CONSTITUER UN NOUVEAU PATRIMOINE : LE PATRIMOINE ANTILLAIS, UNE RICHESSE A EXPLOITER

---

## LE PATRIMOINE CONTEMPORAIN ULTRA-MARIN, NOUVEAU POINT D'ATTENTION

### Le patrimoine contemporain ultra-marin, mémoire de demain

La nécessité d'inscrire les productions les plus contemporaines dans un processus de patrimonialisation est loin d'être une évidence : ainsi, la notion de « patrimoine » a longtemps été intrinsèquement liée à celle d'ancienneté et de rareté. Rappelant les critères univoques qui conduisent à attribuer la notion de patrimoine à un objet, la chercheuse Nathalie Heinich rappelle ainsi que « l'ancienneté est un critère fondamental en matière patrimoniale [...] : plus c'est ancien, plus c'est bien. Cela vaut autant pour la sélection négative –éliminer – que positive – sélectionner »<sup>11</sup>. Ce même critère d'ancienneté a ainsi été retenu par les services des Douanes pour contrôler la circulation des œuvres patrimoniales françaises – et en miroir, les protéger<sup>12</sup>.

Cette définition a cependant été amenée à évoluer progressivement et l'association systématique du critère d'ancienneté à la patrimonialisation d'un objet a été battue en brèche depuis les années 1990. La notion de « patrimoine », traditionnellement liée à une vision passéiste, tend de plus de plus à se confondre avec la « culture » en tant que telle. Ainsi, selon la célèbre citation de Daniel Fabre, « le patrimoine c'est nous »<sup>13</sup>. Jean-Michel Leniaud, a été parmi les premiers à énoncer ce changement de paradigme dans un essai de 1992 : il définissait en effet la patrimonialisation comme un processus d'appropriation, grâce à des « médiateurs », d'objets qui n'avaient pas vocation à acquérir un statut patrimonial *a priori*. Le patrimoine a donc évolué du statut d'objet figé, caractérisé par son ancienneté et sa rareté à celui d'un objet construit, représentatif de la société qui l'a vu naître et se développer. La notion de patrimoine contemporain prend dès lors tout son sens.

Ce nouveau positionnement est de plus porteur d'un fort pouvoir d'inclusion : puisque tout objet peut désormais devenir patrimoine, accorder cette valeur à une production fait par la même office de reconnaissance culturelle. En effet, si l'on « ne décrète pas qu'une chose est du patrimoine parce qu'elle a de la valeur mais parce qu'on veut lui en conférer »<sup>14</sup>, le processus de patrimonialisation devient particulièrement important pour des communautés minoritaires et historiquement opprimées, non-représentatives d'une culture légitime détenue par les élites. La

---

<sup>11</sup> HEINICH, Nathalie, *La fabrique du patrimoine : de la cathédrale à la petite cuillère*, Paris : Editions de la maison des Sciences de l'Homme, 2010, p.174.

<sup>12</sup> MOUREN, Raphaële, *op.cit.*, p.22.

<sup>13</sup> HOTTIN, Christian et alii, *Le tournant patrimonial : mutations contemporaines des métiers du patrimoine*, Paris : Editions des Maisons des Sciences de l'Homme, 2016, p.33.

<sup>14</sup> *Ibidem*, p.34.

légitimation de leurs productions, quelles qu'elles soient, devient en effet une légitimation de ces communautés en général et participe de leur reconnaissance sociale.

Le développement de cette nouvelle notion de patrimoine dans une double direction, vers les productions récentes d'une part et les productions non issues de la culture majoritaire et légitime d'autre part, intéresse donc particulièrement les territoires enclavés et peut ainsi être une vraie plus-value pour les communautés ultra-marines. Ces dernières sont en effet caractérisées par une riche histoire récente, conséquence d'une autonomie grandissante vis-à-vis des anciennes puissances coloniales : reconnaître à ces productions contemporaines le statut de patrimoine participe donc de la construction identitaire des territoires en se détachant progressivement du seul patrimoine colonial.

Ces objets culturels récents sont caractérisés par leur diversité : on y retrouve dans un premier temps les productions de certains intellectuels créoles passés à la postérité. Le XXe siècle antillais a en effet vu passer plusieurs mouvements littéraires importants, qui ont permis pour la première fois d'imposer aux Caraïbes une vision venue des territoires ultra-marins et non de la métropole et constitue donc une période fondatrice pour l'émancipation intellectuelle de ces espaces. Différents mouvements se sont ainsi succédés : au mouvement régionaliste porté par Daniel Thaly ou Victor Dequesnay (1880-1920) succède la Négritude, incarnée par Aimé Césaire et Léopold Senghor (1930-1960), puis l'Antillanité avec Edouard Glissant (1960-1985) et enfin la Créolité, grâce au célèbre *Eloge de la créolité* co-écrit en 1985 par Jean Barnabé, Patrick Chamoiseau (finaliste du National Book Critics Circle Awards 2019<sup>15</sup>) et Raphaël Confiant. Les femmes sont également particulièrement actives dans la littérature antillaise autour de figures emblématiques comme Suzanne Césaire, Simone Schwartz-Bart ou encore Maryse Condé, récente lauréate du prix Nobel de littérature alternatif en 2018.

Ces territoires sont également marqués par une forte tradition orale qui s'incarne dans un important patrimoine culturel immatériel. Cette notion, forgée en 2003 par l'Unesco, est utilisée pour désigner des productions intangibles telles que les arts du spectacle, les fêtes et rituels, les témoignages oraux, les artisanats traditionnels etc ... Egalement assimilé au patrimoine oral ou vivant, le patrimoine culturel immatériel se caractérise par des supports de préservation variés (photos, films, multimédias, entretiens)<sup>16</sup>. La patrimonialisation de ces différentes traditions, conservées sur des supports évoluant en même temps que les technologies contemporaines, s'est révélée d'une richesse insoupçonnée à l'instar des archives orales, particulièrement prisées pour raconter une histoire « vue d'en bas »<sup>17</sup> ou des photographies qui se font le reflet de sociétés disparues, comme peuvent l'être les photographies de Seydou Keïta entre les années 1950 et 1980<sup>18</sup>. Plusieurs traditions ultra-marines francophones se sont de fait déjà vues attribuer le statut de patrimoine culturel immatériel : le *gwoka*, ensemble de chants et de danse guadeloupéens, a été inscrit sur la liste de l'Unesco en 2014.

---

<sup>15</sup> VINCY, Thomas, « Patrick Chamoiseau parmi les finalistes des National Book Critics Circle Award », *Livre Hebdo*, le 23 janvier 2019, <https://www.livreshebdo.fr/article/patrick-chamoiseau-parmi-les-finalistes-des-national-book-critics-circle-awards-2019> [consulté le 19 février 2019].

<sup>16</sup> LEMPEREUR, Françoise, et KHAZNADAR, Chérif, *Patrimoine culturel immatériel*, Liège : Presses Universitaires de Liège, 2017, p.23.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p.162

<sup>18</sup> *Ibid.*, p.104

Les bibliothèques ont bien entendu leur rôle à jouer dans la conservation de ce patrimoine contemporain ultra-marin : à l'instar des autres acteurs du patrimoine, elles sont en effet confrontées à l'évolution de la notion de patrimoine qui s'applique désormais à un champ plus large<sup>19</sup>. Ainsi, si seul le critère d'ancienneté des biens culturels est retenu, avec celui de rareté et de préciosité, dans la *Charte du Conseil Supérieur des Bibliothèques*<sup>20</sup> pour définir le patrimoine des bibliothèques, ce dernier s'est depuis longtemps détaché de cette vision traditionnelle. Les collections patrimoniales des bibliothèques sont en effet surtout structurées autour d'une « référence territoriale sans cesse réaffirmée »<sup>21</sup>, qui participe de la construction identitaire de ce même territoire. Les bibliothèques font donc partie des acteurs de premier plan pour la conservation à long terme du patrimoine récent d'une région, le critère de patrimoine s'appliquant dans leurs collections à tous les documents « que l'on conserve ou que l'on achète dans l'objectif d'une conservation à long terme ».<sup>22</sup> Ces documents récents ont bien souvent vocation à venir enrichir les fonds locaux, reconnus à leur juste valeur dans le rapport de l'Inspection Générale des Bibliothèques en 2010<sup>23</sup> : ainsi, selon les mots de Pierre Guinard, « les collections régionales répondent d'office comme patrimoniales »<sup>24</sup>

A ce titre, les bibliothèques ont donc une réflexion à mener sur la constitution de ce patrimoine local récent qui sera la mémoire de demain<sup>25</sup>. Cette problématique a ainsi été posée lors d'un colloque en 1999 sur les évolutions du patrimoine, rassemblant plusieurs acteurs dans ce domaine : parlant pour les bibliothèques, Jacques Deville s'interrogeait :

« quels sont dans ces conditions les moyens et les objectifs des politiques d'enrichissement du patrimoine des bibliothèques, sachant que par le simple jeu de l'évolution lexicale constatée depuis deux décennies (en 1999), la notion de patrimoine s'étend chaque jour à des champs toujours plus nouveaux ? »<sup>26</sup>

## Une mission prise en charge par les bibliothèques à l'étranger

Ainsi, alors que la prise de conscience autour de la préservation du patrimoine contemporain devient de plus en plus aigüe depuis une vingtaine d'années, plusieurs collections se sont déjà constituées en bibliothèques autour du patrimoine récent ultra-marin. Nous nous attarderons plus particulièrement sur les territoires anglophones qui ont été plus faciles à appréhender pour dresser ce rapide panorama.

---

<sup>19</sup> DEVILLE, Jacques, « La politique d'enrichissement du patrimoine des bibliothèques » dans *Tri, sélection, conservation, quel patrimoine pour l'avenir ?*, table ronde de juin 1999, Ecole Nationale du Patrimoine, Paris : Editions du Patrimoine, 2001, p.144.

<sup>20</sup> MOUREN, Raphaële, *op.cit.*, p.26.

<sup>21</sup> HAQUET, Claire et HUCHET, Bernard, *Repenser le fonds local et régional en bibliothèque*, Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2016, p. 8.

<sup>22</sup> MOUREN, Raphaële, *op.cit.*, p.27.

<sup>23</sup> PAJARD, Anne, « Héritage et patrimoine en devenir » dans HAQUET, Claire et HUCHET, Bernard, *op.cit.*, p.48.

<sup>24</sup> GUINARD, Pierre, « Pratiques patrimoniales de la bibliothèque municipale de Lyon », *Bulletin des Bibliothèques de France*, mai 1996, n°3, p.37, <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1996-03-0036-007>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>25</sup> PAJARD, Anne, *L'héritage malgré soi ? Le couple patrimoine/territoire à l'épreuve de la Caraïbe*, thèse en Sciences de l'Information et de la Communication, Université des Antilles, 2017, p.139.

<sup>26</sup> DEVILLE, Jacques, *op.cit.*, p.144.

Le champ des bibliothèques étudiées recoupe ici celles que nous avons contactées dans le cadre de l'enquête c'est-à-dire les bibliothèques de lecture publique et de recherche situées dans les régions tropicales et sous-tropicales, des Antilles à la Floride.

### *Les bibliothèques de lecture publique*

La bibliothèque ayant mené l'entreprise la plus importante sur ce sujet est sans doute la National Library of Jamaica (NLJ) : fondée en 1979, cette dernière a une vocation explicite d'établissement patrimonial à l'instar de la Bibliothèque nationale de France. De plus, cette bibliothèque, loin de se contenter de préserver les productions jamaïcaines, a comme objectif d'être un établissement de référence pour l'histoire de la Caraïbe en général. Si les plus anciens documents conservés remontent au XVII<sup>e</sup> siècle, cette bibliothèque accorde également une attention toute particulière aux collections plus contemporaines en s'attachant à préserver du matériel audiovisuel ou encore les archives d'hommes politiques du XX<sup>e</sup> siècle<sup>27</sup> : La National Library of Trinidad and Tobago (NALIS) se réclame également du statut de bibliothèque patrimoniale : ces collections couvrent ainsi une période étendue jusqu'à l'histoire la plus récente<sup>28</sup>.

D'autres bibliothèques de lecture publique aux Antilles se préoccupent de la conservation de la mémoire contemporaine. C'est notamment le cas de la bibliothèque LaFokal, située à Port-au-Prince à Haïti : cette dernière, créée en 1995 en même temps que la Fondation Connaissance et Liberté qui en assure la gestion, a pour mission de participer à la formation des citoyens afin de permettre la mise en place et le maintien d'une société démocratique. Si la question patrimoniale ne semble *a priori* pas rentrer dans ses attributions, LaFokal s'est pourtant positionnée sur ce sujet. Revendiquant le devoir de mémoire comme condition nécessaire au respect des règles démocratiques, cette bibliothèque s'est lancée dans une série d'entretiens oraux depuis 2011 afin de documenter la mémoire de la dictature (1956-1981) et contrer ainsi un discours révisionniste. Elle a également mené une enquête de quartier pour réaliser une histoire locale de Port-au Prince, composée à la fois d'entretiens oraux et d'une série photographique<sup>29</sup>. Si ces divers enregistrements ne sont actuellement pas conservés par LaFokal mais par les chercheurs qui les utilisent, cette initiative montre bien la prégnance de ces questions dans plusieurs types d'établissements. Alors que la NLJ a un rôle de préservation classique à l'échelle régionale, le patrimoine contemporain en Haïti a une fonction plus concrète en permettant de faire citoyenneté, une problématique qui rentre d'ailleurs en écho avec la dernière journée d'étude BiblioPat<sup>30</sup>.

---

<sup>27</sup> PELTIER-DAVIS, Cheryl Ann, « An overview of English speaking Caribbean : Management, Innovative Services and Sharing Resources », acte du 77<sup>e</sup> colloque de l'IFLA, Puerto-Rico, 2011, p.3, <https://www.ifla.org/past-wlic/2011/81-davis-en.pdf>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>28</sup> *Ibid.*, p.4

<sup>29</sup> Renseignements pris auprès de Mme Elisabeth Pierre-Louis, directrice de LaFokal.

<sup>30</sup> *Le patrimoine écrit dans la cite ou de l'utilité citoyenne des institutions de conservation du patrimoine*, 22 et 23 novembre 2018, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, <http://www.bibliopat.fr/journees-detude/journees-bibliopat-2018-le-patrimoine-ecrit-dans-la-cite>, [consulté le 19 février 2019].

### *Les bibliothèques universitaires*

Les bibliothèques académiques ont également un poids très fort dans la conservation du patrimoine contemporain caribéen en raison de l'importance du réseau universitaire américain. Plusieurs bibliothèques universitaires conservent ainsi d'importantes collections contemporaines, parfois en lien avec les sujets de recherche de certains laboratoires. La bibliothèque de la Florida International University, tout comme l'University of Central Florida<sup>31</sup>, a ainsi pour vocation d'être une bibliothèque de référence pour les recherches sur l'espace caribéen et propose donc de nombreuses collections contemporaines afin de répondre à la demande des étudiants et des enseignants. Sur le même territoire, une autre bibliothèque universitaire, la Florida State University, possède un département « *Special Collections and Archives* » dont les fonds les plus récents sont parmi les mieux mis en valeur, notamment autour des papiers de chercheurs ou d'hommes politiques<sup>32</sup>.

Cette orientation d'enrichissement des collections patrimoniales avec des documents contemporains est perceptible dans d'autres états : sur l'île Sainte-Croix, la bibliothèque de l'University of Virgin Island a ainsi d'importantes collections contemporaines par l'intermédiaire du Melchior Center for the Recent History of the Virgin Island<sup>33</sup>, tout comme la bibliothèque de la Lafayette University en Louisiane à travers le Center for Louisiana Studies et son programme « Cajun and Creole Folklore »<sup>34</sup>. Cette dernière a également un fonds d'archives contemporains en propre : parmi les documents les plus marquants, on peut sans doute relever les différentes archives audiovisuelles visant à documenter l'ouragan Katrina, survenu en 2005<sup>35</sup>.

Certaines de ces collections contemporaines ont été inscrites sur le registre « Mémoire du monde » de l'Unesco<sup>36</sup> : c'est notamment le cas des collections Eric Williams et Derek Walcott, deux hommes politiques nés respectivement à Trinidad et Tobago et Sainte-Lucie, dont les papiers sont conservés à l'University of West Indies, sur le campus Saint-Augustine<sup>37</sup>. Cette même université est également la dépositaire sur le campus de Cave Hill, à la Barbade, de papiers de femmes politiques caribéennes et parmi eux du fonds Ruth Nita Barrow, inscrite en 2009 sur ce même registre<sup>38</sup>.

---

<sup>31</sup> CIRILLO, Nancy, NARU, Linda et STARKMAN, Ellen, « Building a digital library of the Caribbean », dans PELTIER-DAVIS Cheryl-Ann et RENWICK, Shamin, *Caribbean Libraries in the 21st century : Changes, Challenges and Choices*, Medford (New Jersey) : Information Today Inc., 2007, p.249.

<sup>32</sup> « Collection Highlights », sur le site Internet de la Florida State University, <https://www.lib.fsu.edu/sca/collection-highlights>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>33</sup> « Special Collections », site Internet de l'University of Virgin Island, <https://www.uvi.edu/academics/libraries/special-collections.aspx>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>34</sup> « Collections », site Internet de l'Université de Lafayette, <https://louisianastudies.louisiana.edu/research/collections>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>35</sup> « Hurricane Katrina and Rita Collection », site Internet de l'Université de Lafayette, <https://library.louisiana.edu/collections/university-archives-manuscripts/acadiana-manuscripts-collections/manuscripts-collect-139>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>36</sup> Ce programme, créé en 1992, vise à sensibiliser à la richesse du patrimoine documentaire présent dans les bibliothèques et les centres d'archives et à la nécessité d'assurer leur conservation.

<sup>37</sup> CUISSARD, Elodie, *Les bibliothèques et le programme Mémoire du monde de l'Unesco*, mémoire pour l'obtention du diplôme de conservatrice des bibliothèques, Villeurbanne : Esssib, 2017, p.46.

<sup>38</sup> PELTIER-DAVIS, Cheryl Ann, *op.cit.*, p.7.

### *Les centres de documentation*

Les bibliothèques universitaires ou de lecture publique ne sont cependant pas les seules détentrices de patrimoine contemporain et plusieurs centres de documentation, rattachés à des structures associatives ou muséales, sont également concernés. L'exemple le plus parlant à cet égard est sans doute la bibliothèque de la Historic New Orleans Collection à travers le William Research Center : ce dernier met à disposition des chercheurs de nombreux documents sur l'histoire néo-orléanaise dont plusieurs concernent le patrimoine culturel immatériel de cette ville, connue pour le jazz et le Mardi Gras<sup>39</sup>. Ce centre mène également un programme de collecte orale auprès des habitants dans le cadre du *New Orleans Life Story Project* qui vise à documenter l'histoire contemporaine et actuelle de la Nouvelle-Orléans<sup>40</sup>.

Ce bref panorama aura donc permis de montrer l'intérêt général des bibliothèques caribéennes autour de la conservation de leur patrimoine récent. Cette tendance se retrouve ainsi dans la Digital Library of the Caribbean (dLOC) : cette bibliothèque numérique, qui agrège les collections numérisées de près de 40 institutions de l'espace caribéen dont 24 bibliothèques, vient de s'ouvrir à un patrimoine récent avec un fonds consacré à la culture vodoue. Cet intérêt pour le patrimoine contemporain avait été précédé quelques années plus tôt par l'obtention d'une subvention TICFIA afin de numériser des journaux locaux contemporains<sup>41</sup>.

## **Des initiatives en métropole**

La constitution de collections autour du patrimoine contemporain ultra-marin est cependant loin de se limiter à un phénomène étranger. La France est également investie sur ces questions, plusieurs bibliothèques en métropole ayant déjà pris en charge une partie de la préservation de la culture caribéenne. Ces bibliothèques métropolitaines sont de fait des établissements *a priori* tout désignés pour conserver le patrimoine contemporain : dotées de structures et de moyens adaptés, elles disposent également d'un personnel formé à ces problématiques. Plusieurs collections contemporaines ultra-marines se retrouvent ainsi en toute logique au sein d'institutions de conservation classique, à l'instar de la BnF, ainsi que plusieurs bibliothèques publiques ou universitaires ayant entretenu des liens avec les intellectuels antillais. Ces collections sont surtout composées de manuscrits, la disparition progressive de plusieurs écrivains et penseurs antillais ayant souligné l'urgence d'une telle entreprise de préservation.

### *Les institutions parisiennes*

La première bibliothèque qu'il convient de citer au sein de ce réseau est sans aucun doute la BnF. Cette dernière conserve ainsi plusieurs archives d'écrivains

<sup>39</sup> « William Research Centre », site Internet de la Historic New Orleans Collections, <https://www.hnoc.org/research>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>40</sup> « Oral History », site Internet de la Historic New Orleans Collections, <https://www.hnoc.org/research/oral-history>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>41</sup> Fiche d'information de la Bibliothèque numérique des Caraïbes, <http://dloc.com/AA00001499/00003/pdf>, p.2, [consulté le 19 février 2019].

caribéens, Raphaël Confiant, René Maran et Patrick Chamoiseau étant les plus connus, ainsi qu'un fonds Aimé Césaire réparti entre le département des Manuscrits, des Arts du Spectacle et de l'Audiovisuel. Plus récemment, la BnF a également été marquée par l'entrée dans ses collections de deux fonds importants. En 2014, les archives d'Edouard Glissant sont ainsi classées Trésor National<sup>42</sup> avant d'être déposées à la BnF le 14 juin 2016. Ce fonds important est composé de 36 cartons qui retracent le parcours intellectuel d'Edouard Glissant sur plusieurs dizaines d'années, des années 1970 à sa mort en 2011 : on y retrouve des documents de travail, sa correspondance, ainsi que deux manuscrits originaux de ces deux essais les plus célèbres<sup>43</sup>. Ce dépôt est suivi trois ans plus tard, en 2017, par celui des archives d'un couple d'écrivains guadeloupéens, André et Simone Schwarz-Bart<sup>44</sup> : tandis que le premier remporte le prix Goncourt de 1959 avec son ouvrage *Le Dernier des Justes*, la seconde a écrit le roman fameux *Pluie et Vent sur Têlumée Miracle*. La conservation de leurs papiers est donc tout particulièrement importante pour l'histoire de la littérature française, une mission dont s'est saisie Simone Schwarz-Bart à la mort de son mari. Le choix de la BnF pour le dépôt des papiers est circonstanciel, l'instabilité financière en Guadeloupe ayant fait renoncer aux époux Schwarz-Bart un dépôt dans cette région. Ce fonds est cependant encore présent dans la maison guadeloupéenne du couple à La Souvenance et attend son transport en métropole<sup>45</sup>.

D'autres grandes institutions nationales sont également les dépositaires de plusieurs fonds de manuscrits, en fonction des carrières politiques et littéraires de plusieurs intellectuels caribéens<sup>46</sup> : tandis que l'Assemblée Nationale possède un fonds Aimé Césaire<sup>47</sup>, député de 1945 à 1993, composé de rapport, de discours politiques mais également de plusieurs poèmes et manuscrits d'œuvres, l'Institut de France détient un fonds René Maran. La bibliothèque littéraire Jacques Doucet est également une autre institution de référence en la matière, conservant cette fois-ci plusieurs correspondances écrites par Aimé Césaire, Suzanne Césaire ou encore Edouard Glissant.

### *Les bibliothèques municipales ou universitaires métropolitaines, témoins des liens avec les Antilles*

Les institutions parisiennes ne sont cependant pas les seules à détenir des fonds relatif à la mémoire récente caribéenne et d'autres bibliothèques publiques ou universitaires possèdent également des collections qu'il convient de mentionner.

---

<sup>42</sup> Cette désignation a une importante portée pratique et symbolique puisqu'elle empêche de délivrer un certificat d'exportation aux biens culturels classés.

<sup>43</sup> « Les archives d'Edouard Glissant classées Trésor national entrent à la BnF », Communiqué de presse de la BnF, 14 juin 2016, [http://www.bnf.fr/documents/dp\\_glissant.pdf](http://www.bnf.fr/documents/dp_glissant.pdf), [consulté le 19 février 2019].

<sup>44</sup> « Le fonds André et Simone Schwarz-Bart entre à la BnF », Communiqué de presse de la BnF, 2017, [http://www.bnf.fr/documents/cp\\_don\\_schwarze\\_bart.pdf](http://www.bnf.fr/documents/cp_don_schwarze_bart.pdf), [consulté le 19 février 2019].

<sup>45</sup> METTE, Isabelle, « La sauvegarde des archives littéraires dans la Caraïbe, enjeux et perspectives », présenté au congrès de l'ACURIL, *Open Access in Caribbean Libraries, Archives, and Museums : Opportunities, Challenge and Future Directions*, juin 2018, Santo-Domingo (République Dominicaine)

<sup>46</sup> Ces constatations ont pu être établies grâce au Catalogue Collectif de France, <https://ccfr.bnf.fr>

<sup>47</sup> « Histoire et patrimoine : Aimé Césaire », site de l'Assemblée Nationale, <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/aime-cesaire/biographie.asp>, [consulté le 19 février 2019].

Ainsi, la bibliothèque municipale de Bordeaux est la dépositaire d'un important fonds consacré à René Maran, une présence qui s'explique facilement, l'écrivain ayant résidé plusieurs années dans cette ville pour mener des études. L'un de ses amis, Auguste Pujol, deviendra par la suite un important collectionneur de ses archives et finira par donner l'ensemble de sa collection en 1962 à la bibliothèque municipale de Bordeaux. Cette dernière, composée à l'origine de trois manuscrits de romans et d'éditions originales, est complétée en 1982 par un fonds de correspondance. Ce fonds patrimonial demeure vivant au fil des années avec l'achat de pièces de correspondance en 2002 en maison de vente et par l'acquisition d'une autre édition originale en 2006<sup>48</sup>.

La Contemporaine, dont fait partie la bibliothèque universitaire de Nanterre, possède également plusieurs archives privées d'intellectuels antillais en lien avec son positionnement dans le monde de la recherche : bibliothèque délégataire du label CollEx depuis 2017, la Contemporaine développe ainsi quatre axes thématiques (migrations et exils » ; guerres, conflits et sortie de guerre ; empires et décolonisation, mobilisation citoyenne et droits de l'homme)<sup>49</sup> dans lesquels s'inscrivent pleinement les papiers de plusieurs intellectuels antillais, à l'instar d'Aimé Césaire et Frantz Fanon.

Une recherche conjointe dans plusieurs catalogues nationaux fait également ressortir quelques fonds plus épisodiques : la bibliothèque de Marseille possède ainsi un petit fonds de correspondance de l'écrivain Léon Gontran-Damas, la bibliothèque de Clermont-Ferrand celle de Joseph Zobel tandis que la médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine conserve la donation du fonds photographique Denise Colomb, au sein duquel on retrouve deux séries consacrées aux Antilles et réalisées en 1948 et 1958<sup>50</sup>.

## LA PLACE DES BIBLIOTHEQUES AU SEIN DES INSTITUTIONS DE CONSERVATION AUX ANTILLES

La conservation du patrimoine contemporain ultra-marin est donc un enjeu prégnant pour les bibliothèques : cette mission, déjà prise en charge à l'étranger ainsi que dans plusieurs institutions métropolitaines, est désormais de plus en plus saisie par les DROM. Ainsi, selon le même modèle de tripartition esquissée plus haut pour les bibliothèques anglophones, plusieurs établissements antillais se saisissent de cette question, qu'ils appartiennent à la catégorie des bibliothèques de lecture publique, universitaire ou encore de centre de documentation. Cette implication comporte une haute charge symbolique : il s'agit en effet de garder le patrimoine antillais sur son territoire d'origine, afin de permettre à ces régions de valoriser et de conserver elle-même leur héritage culturel, participant ainsi de leur rayonnement.

---

<sup>48</sup> Renseignements pris auprès de Mathieu Gerbault, conservateur du patrimoine à la bibliothèque municipale de Bordeaux.

<sup>49</sup> « La Contemporaine dans le dispositif CollEx-Persée », <http://www.lacontemporaine.fr/la-bdic/bibliotheque-delegataire-coll-ex>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>50</sup> Recherche menée sur la Plateforme Ouverte du Patrimoine, <https://www.pop.culture.gouv.fr>

## Les bibliothèques municipales

Les bibliothèques municipales sont souvent perçues, et à juste titre, comme les premières détentrices de patrimoine. Cette vision s'enracine dans une tradition administrative remontant au Consulat avec la création des premières bibliothèques municipales par le décret du 28 janvier 1803 et la répartition des ouvrages et manuscrits confisqués aux émigrés et au clergé entre ces dernières et les bibliothèques parisiennes<sup>51</sup>. Cette mission a par la suite été institutionnalisée avec le statut de « Bibliothèque Municipale Classée » (BMC), créé officiellement le 21 juillet 1931<sup>52</sup>.

Malgré ce cadre législatif, la question de la prise en charge du patrimoine par les bibliothèques municipales est plus difficile à connaître pour les Antilles. De fait, aucune de leurs bibliothèques n'a obtenu le titre de BMC, le classement ayant été réalisé il y a presque cent ans, alors que la question de l'inclusion des territoires ultra-marins dans l'espace national était moins débattue qu'aujourd'hui. Par ailleurs, les bibliothèques municipales ultra-marines ne sont pas représentées sur la carte de l'Observatoire de la Lecture Publique (OLP), qui permet d'interroger entre autre les bibliothèques municipales et intercommunales françaises sur leurs collections patrimoniales. Cette invisibilité apparente des bibliothèques ultra-marines dans la conservation du patrimoine n'est toutefois pas synonyme d'une inexistence de leurs fonds : trois d'entre elles se signalent ainsi auprès de l'OLP lors des enquêtes menées en 2014 et 2015 sur les manuscrits et les imprimés patrimoniaux<sup>53</sup>. Aux Antilles, plusieurs bibliothèques municipales se détachent ainsi dans la conservation du patrimoine, se répartissant de manière équitable entre la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique),.

En Martinique, c'est la bibliothèque publique départementale Schoelcher qui assume ces fonctions au sein du réseau des vingt-et-une bibliothèques territoriales du département<sup>54</sup>. Cette dernière, fondée en 1883 grâce aux dons de l'abolitionniste Victor Schoelcher, est souvent la seule bibliothèque patrimoniale connue en métropole et figure à ce titre dans la collection « Patrimoine des bibliothèques de France »<sup>55</sup>. La bibliothèque a de fait inscrit dans ses missions celle de constituer un fonds patrimonial martiniquais et plus largement caribéen<sup>56</sup>. Si la bibliothèque est surtout connue pour son patrimoine ancien composé de près de 220.000 livres et un millier de périodiques, cette dernière possède également des collections plus récentes, avec notamment plusieurs milliers de cartes postales et de photographies.

En Guadeloupe, la médiathèque Caraïbe (LAMECA), directement rattachée au Conseil Départemental, a également fait sienne la mission de conserver le

<sup>51</sup> COQ, Dominique (dir), *Apprendre à gérer des collections patrimoniales en bibliothèque*, Villeurbanne : Presses de l'Esssib, 2012, p.16.

<sup>52</sup> MOUREN, Raphaële, *op.cit.*, p.37

<sup>53</sup> CABANE, Célia et DUPRAT, Julie, *Diffusion numérique du patrimoine des bibliothèques territoriales, Les collections de manuscrits et d'imprimés anciens restant à cataloguer ou à rétroconvertir*, Rapport, Paris : Service du Livre et de la Lecture, 2017, p.5-6.

<sup>54</sup> Voir le portail martiniquais : <https://www.martinique.org/les-bibliothèques-et-médiathèques>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>55</sup> *Patrimoine des bibliothèques de France, un guide des régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Martinique*, vol 6, Paris : Ministère de la Culture, 1995, p.90-93.

<sup>56</sup> « Le fonds patrimonial de la bibliothèque Alexandre Schoelcher », site Internet des médiathèques de la Collectivité Territoriale de Martinique, <http://mediatheques.collectivitedemartinique.mq/BS/fonds-antillais.aspx>, [consulté le 19 février 2019].

patrimoine local parmi les vingt bibliothèques municipales de ce département<sup>57</sup>. Fondée en 1999, elle s'est plus particulièrement orientée dès l'origine vers la préservation du patrimoine culturel immatériel de l'espace Caraïbe et ces collections patrimoniales, nous le verrons plus loin, sont donc majoritairement constituées de supports sonores même si l'on retrouve également plusieurs ouvrages datant du début du XXe siècle. Enfin, il nous faut signaler quelques ouvrages au sein du réseau des Bibliothèques de la ville de Pointe-à-Pître<sup>58</sup>.

En Guyane enfin, c'est la bibliothèque départementale Alexandre Franconie qui, non contente d'animer un réseau de huit bibliothèques municipales et plusieurs Mediabus, est chargée de conserver l'héritage culturel régional. Son histoire est de fait très semblable à celle de la bibliothèque Schoelcher : fondée en 1885 à partir de dons privés et des collections des anciennes institutions coloniales guyanaises, elle rassemble plusieurs dizaines de milliers de documents patrimoniaux depuis 1661 à nos jours composés majoritairement d'ouvrages, de périodiques et d'affiches<sup>59</sup>.

## Le réseau des bibliothèques universitaires

Si les bibliothèques territoriales antillaises, qu'elles soient départementales ou municipales, sont donc des établissements de conservation privilégiés pour le patrimoine depuis la fin du XIXe siècle, les bibliothèques universitaires ne sont pas en reste. Ces dernières possèdent en effet de longue date d'importantes collections patrimoniales et leur poids ne doit pas être oublié. Présentes dès 1982 dans le rapport de Louis Desgraves comme institutions patrimoniales au même titre que leurs homologues territoriales, les bibliothèques universitaires possèdent ainsi plusieurs millions de fonds patrimoniaux ou spécialisés<sup>60</sup>. Ces derniers souffrent cependant d'un manque de visibilité à l'échelle nationale, ces missions n'étant souvent pas considérées prioritaires pour plusieurs Services Communs de Documentation (SCD), et pâtissent donc d'un manque de moyens et de personnels alloués à leur accroissement et à leur valorisation<sup>61</sup>.

Récemment cependant, un nouveau mouvement s'est fait jour et de nombreuses bibliothèques universitaires se sont saisies de cette question en abordant la question sous un nouveau angle : l'année 2013 a ainsi été particulièrement marquante à cet égard avec la signature de la convention cadre « Université, lieu de culture » qui a souligné entre autres la « nécessité de faire des universités des lieux de culture ouverts sur la cité », passant notamment par « la valorisation du patrimoine architectural, scientifique, technique [...] des universités »<sup>62</sup>. Le

---

<sup>57</sup> Voir le portail guadeloupéen : <https://guadeloupe.mediathèques.fr/#modedemploi&temetid=6790>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>58</sup> Ces derniers sont notamment signalés au sein dans la bibliothèque numérique Manioc.

<sup>59</sup> « Le fonds patrimonial de la bibliothèque Alexandre Franconie » : site Internet des bibliothèques de la Collectivité Territoriale de Guyane, [https://bibliotheques.cg973.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=exploitation&PORTAL\\_ID=portal\\_model\\_insta\\_nce\\_franconie-pm-fonds\\_patrimonial.xml](https://bibliotheques.cg973.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=exploitation&PORTAL_ID=portal_model_insta_nce_franconie-pm-fonds_patrimonial.xml), [consulté le 19 février 2019].

<sup>60</sup> LECOQ, Benoit, « Quelques réflexions sur les bibliothèques universitaires et leur patrimoine », dans *Bulletin des bibliothèques nationales de France*, 2000, n°4, p.61.

<sup>61</sup> *Ibid.*, p.62.

<sup>62</sup> BLIN, Frédéric et POIROT, Albert, « Le patrimoine des bibliothèques universitaires » dans *Bibliothèques universitaires, nouveaux horizons*, Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2015, p.85.

patrimoine universitaire est donc désormais perçu, au même titre que le patrimoine des bibliothèques territoriales, comme un véritable enjeu.

Le réseau des bibliothèques universitaires au sein de l'arc caribéen n'échappe pas à ce nouveau positionnement. Si la bibliothèque de l'Université de Guyane, indépendante depuis 2015, ne fait pas état de fonds patrimoniaux contemporains, les bibliothèques universitaires de Martinique), et de Guadeloupe sont investies d'une mission patrimoniale qui s'incarne plus particulièrement autour de leur fonds Caraïbe, labellisé CollEx en 2018<sup>63</sup>. Ce fonds de recherche, constitué de près de 14.000 ouvrages et enrichi annuellement de 600 nouveaux titres, comprend entre autres de nombreux ouvrages scientifiques patrimoniaux datant de la première moitié du XXe siècle. L'engagement de la bibliothèque universitaire autour de la question patrimoniale s'est par ailleurs accéléré ces dernières années avec la création d'une bibliothèque numérique, Manioc, chargée de mettre en valeur le patrimoine caribéen.

Cette plateforme, initialement développée par le SCD des Antilles-Guyane en 2009, rassemble les collections patrimoniales détenues par l'Université ainsi que celles de plusieurs partenaires locaux et nationaux (centres d'archives, réseau des bibliothèques municipales etc ...) <sup>64</sup>. Pôle associé interrégional de la BnF, Manioc a adopté dès la genèse du projet un positionnement original sur la représentation du patrimoine : loin de se limiter aux fonds anciens, cette bibliothèque numérique souhaite notamment mettre en valeur des fonds couvrant la deuxième moitié du XXe siècle<sup>65</sup>. Cette politique volontariste autour du patrimoine a trouvé son aboutissement en 2018 avec le recrutement d'une nouvelle conservatrice-adjointe : chargée d'une mission transverse autour du patrimoine, elle prolonge ainsi l'objectif de Manioc visant à fédérer le SCD autour de la mémoire régionale. Le patrimoine est donc saisi comme un enjeu d'établissement, contribuant au rayonnement de l'Université.

## Des institutions locales complémentaires aux bibliothèques

Il nous paraissait également pertinent d'évoquer dans cet état de l'art d'autres institutions culturelles qui, avec les bibliothèques, participent au maillage des territoires et à la préservation du patrimoine contemporain.

Les archives départementales constituent ainsi un pendant naturel aux collections des bibliothèques : ce sont en effet ces institutions qui possèdent le dépôt légal imprimeur dans les territoires ultra-marins<sup>66</sup>, ce qui les positionne de fait comme des établissements de référence pour la préservation des collections

---

<sup>63</sup> Acronyme de « Collections d'Excellence », ce label, attribué par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, couronne les fonds documentaires spécialisés présentant un intérêt majeur pour la recherche.

<sup>64</sup> PAJARD, Anne, « Manioc.org, Ressources numériques pour les historiens de la Caraïbe et problématiques de la patrimonialisation », 2017, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01538644>, [consulté le 23 janvier 2019], p.2.

<sup>65</sup> PAJARD, Anne, « Héritages et patrimoine en devenir : réflexions à partir de l'expérience de la bibliothèque Manioc » dans HAQUET, Claire et HUCHET, Bernard, *op.cit.*, p.49.

<sup>66</sup> GROGNET, Thierry et RICHARD, Hélène, La gestion du dépôt légal imprimeur, Paris : Rapport de l'Inspection générale des bibliothèques, 2012, p.14, [https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2013/60/7/Rapport\\_DLI\\_definitif\\_octobre\\_280607.pdf](https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2013/60/7/Rapport_DLI_definitif_octobre_280607.pdf), [consulté le 19 janvier 2019].

contemporaines<sup>67</sup>. Les archives sont également le lieu naturel de dépôt de plusieurs archives privées et conservent à cet égard plusieurs manuscrits d'écrivains, tel *La rue Case-Nègres* de Joseph Zobel aux archives départementales de Martinique. Ces collections sont également complétées par plusieurs fonds photographiques ainsi que des fonds d'archives audiovisuelles. Ainsi, les archives départementales de la Martinique conservent un important fonds radiophonique issu des collections de l'ORTF et mènent en parallèle une collecte d'archives orales, dont les différentes campagnes sont proposées par le comité scientifique et technique sur des sujets aussi variés que la création des communes, l'entourage de Césaire, les anciens combattants de la Grande Guerre ou encore les Dissidents<sup>68</sup>. Depuis quelques années enfin, cette institution appelle au dépôt de collections privées et a ainsi récupéré plusieurs bobines de film amateurs ainsi que des enregistrements radiophoniques plus récents sur des supports aussi variés que des disques noirs, des bandes, des cassettes et des cédéroms. Les archives départementales de Guadeloupe possèdent également un fonds de littérature orale autour des contes et légendes de l'île ainsi que plusieurs films institutionnels sur CD Audio et VHS<sup>69</sup>.

Les musées, et leurs centres de documentation, sont également des acteurs de premier plan : un des plus célèbres est sans doute la Fondation Clément, en Martinique. Cette fondation privée est caractérisée par la multiplicité de ses missions puisque le lieu sert tout à la fois d'espace de reconstitution, de centre d'art contemporain et enfin de centre de documentation, ce dernier ayant majoritairement été constitué grâce au dépôt ou au don de bibliothèques de chercheurs. Ce centre de documentation possède en outre un important fonds photographique composé d'un fonds de cartes postales courant jusque dans les années 1930<sup>70</sup> ainsi que de plusieurs collections privées, à l'instar du reportage photographique sur les distilleries effectué par Pierre Alibert<sup>71</sup>. Dans la continuité de cette politique documentaire, la Fondation Clément est également en train de créer une collection documentaire d'art contemporain, afin de conserver les archives de ses différentes expositions et des artistes en résidence<sup>72</sup>.

Ces collections contemporaines en Martinique), sont également complétées par les fonds de deux autres musées : d'une part, le Musée d'Histoire et d'Ethnographie de Fort-de-France, doté d'une photothèque, et détenteur des archives du poète Joseph Zobel<sup>73</sup>. D'autre part, le musée départemental d'Archéologie de Martinique qui possède un ensemble de photographies effectuées par Arlette

<sup>67</sup> COQ, Dominique, *op.cit.*, p.19.

<sup>68</sup> CALLU, Agnès et LEMOINE, Hervé, *Patrimoine sonore et audiovisuel français, entre archives et témoignages. Guide de recherche en sciences sociales. Tome 5, Le Sud*, Paris : Editions Belin, 2004, p.374-375.

<sup>69</sup> *Ibid.*, p.373.

<sup>70</sup> « Les collections de cartes postales », portail de la Fondation Clément, [http://collections.fondation-clement.org/?id=recherche\\_guidee\\_plan\\_detail&doc=accounts/mnesys\\_clement/datas/ir%2FFondation%20Clement%2FC014\\_%20collection%20lois%20hayot%2Ffondation\\_clement\\_C014.xml](http://collections.fondation-clement.org/?id=recherche_guidee_plan_detail&doc=accounts/mnesys_clement/datas/ir%2FFondation%20Clement%2FC014_%20collection%20lois%20hayot%2Ffondation_clement_C014.xml), [consulté le 19 février 2019].

<sup>71</sup> « Plan de classement des collections de la Fondation Clément », portail de la Fondation Clément, [http://collections.fondation-clement.org/?id=recherche\\_guidee\\_plan\\_detail&raz=1&doc=accounts/mnesys\\_clement/datas/ir/plan%20de%20classement/CLEM972\\_000013.xml&action=full\\_open](http://collections.fondation-clement.org/?id=recherche_guidee_plan_detail&raz=1&doc=accounts/mnesys_clement/datas/ir/plan%20de%20classement/CLEM972_000013.xml&action=full_open), [consulté le 19 février 2019].

<sup>72</sup> *Ibid.*

<sup>73</sup> "Equipe Manuscrits francophones, groupe Joseph Zobel", site web de l'Institut des Textes et Manuscrits Modernes, <http://www.item.ens.fr/groupe-zobel/>, consulté le 19 février 2019.

Lameyardie dans les années 1960, aujourd'hui numérisées pour une grande part dans la Bibliothèque Numérique du Patrimoine Martiniquais<sup>74</sup>.

En Guadeloupe, c'est le mémorial AcTe, centre d'expression caribéen pour la mémoire de la traite et de l'esclavage, qui constitue également un autre acteur important du patrimoine en rassemblant des objets patrimoniaux sur plusieurs siècles afin de faire le récit de cette douloureuse histoire. Le centre d'expression est doté d'une médiathèque qui, en plus d'offrir des collections complémentaires pour les chercheurs, se positionne dans la conservation du patrimoine contemporain grâce à l'ouverture prochaine d'une bibliothèque numérique qui mettra à disposition de nombreux supports audiovisuels (documentaires, films, enregistrements oraux)<sup>75</sup>.

En Guyane enfin, ce sont plutôt les institutions muséales qui sont en charge du patrimoine contemporain : le Musée des cultures guyanaises a notamment pris part au LabEx « Les passés dans le présent » autour de la valorisation et de la restitution d'un ensemble de fonds audiovisuels et photographiques en se concentrant tout particulièrement autour des « Savoirs autochtones wayana apalaï »<sup>76</sup>. Ces collections sont complétées par celles du Centre d'Architecture et du patrimoine de Saint-Laurent du Maroni<sup>77</sup>.

## LES BIBLIOTHEQUES, ACTRICES DE LA PATRIMONIALISATION

Les Antilles sont donc marquées par la très grande variété d'acteurs impliqués dans la conservation de leur patrimoine contemporain, réseau au sein duquel les bibliothèques ont toute leur place grâce à une saisie de plus en plus appuyée de ces questions. Ces bibliothèques et centres de documentation se caractérisent cependant par une relative concentration des supports ou des thématiques dans chaque établissement, des spécificités documentaires que nous nous proposons maintenant de détailler plus en avant afin de proposer un état de l'art des collections contemporaines dans les bibliothèques antillaises<sup>78</sup>.

### Les manuscrits et papiers d'écrivains

Les manuscrits d'écrivains contemporains constituent un premier point d'attention pour les bibliothèques caribéennes : les bibliothèques, naturelles

---

<sup>74</sup> « La Martinique des années 60-70 en images », site web de la Banque Numérique des Patrimoines Martiniquais, juin 2016, [http://www.patrimoines-martinique.org/?id=5\\_326](http://www.patrimoines-martinique.org/?id=5_326), [consulté le 19 février 2019].

<sup>75</sup> « Médiathèque », site web du mémorial AcTe, <http://memorial-acte.fr/venir-au-macte/mediatheque>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>76</sup> Rapport d'activité du Musée des Cultures Guyanaises, 2015, p.47, [http://amazonian-museum-network.org/sites/default/files/fichiers/rapport\\_mcg\\_2015.pdf](http://amazonian-museum-network.org/sites/default/files/fichiers/rapport_mcg_2015.pdf), [consulté le 19 février 2019].

<sup>77</sup> Renseignements donnés par M. Camel Boumedmadjen de l'Université de Guyane.

<sup>78</sup> Comme précisé dans l'introduction, nous faisons le choix d'exclure les imprimés, les périodiques et les objets de ces collections contemporaines afin de nous concentrer sur trois types de documents, les manuscrits, les collections iconographiques et les collections audiovisuelles qui posent plus de problèmes de conservation.

dépositaires du patrimoine écrit, sont en effet particulièrement intéressées par cette question d'autant que le XXe siècle a été marqué par une vie intellectuelle foisonnante aux Antilles. Elles s'inscrivent ainsi dans une dynamique d'enrichissement des collections parallèles à celles lancées en métropole par différentes bibliothèques<sup>79</sup>.

La conservation des écrits de ces penseurs et écrivains est un vrai enjeu pour les bibliothèques antillaises : en s'emparant de cette problématique, il s'agirait ainsi de se poser comme de nouveaux interlocuteurs, tout aussi légitimes que les établissements métropolitains qui ont constitué des collections manuscrites depuis plusieurs années. C'est dans cette optique que le SCD des Antilles porte depuis 2014 le projet *Ecriture Contemporaine de la Caraïbe (ECCA)* qui cherche à valoriser sur la bibliothèque numérique Manioc les papiers d'écrivains emblématiques. Ce programme s'inscrit dans la volonté de combler le fossé chronologique entre les collections classiques numérisées par Manioc, majoritairement composées d'ouvrages anciens, et les ressources nativement numériques déjà mises à disposition des chercheurs (base de données, conférences filmées). Confrontée à une contrainte législative pour les ouvrages imprimés récents, toujours sous droit, le SCD a décidé de contourner cette difficulté en numérisant les manuscrits non publiés et les brouillons des auteurs pour représenter le patrimoine du XXe siècle au sein de la bibliothèque Manioc.

Cet objectif s'est incarné dans une politique d'acquisition patrimoniale renouvelée et l'entrée progressive de plusieurs dons d'écrivains. Cette nouvelle stratégie a débuté en 2018 par l'entrée de deux manuscrits à la bibliothèque universitaire, au fort potentiel littéraire : Maryse Condé, prix Nobel alternatif de littérature en 2018, a ainsi déposé à la bibliothèque du campus Schoelcher, sur la commune du même nom, deux tapuscrits originaux non-publiés dont l'un a été mis en ligne au début de l'année 2019<sup>80</sup>. Ces derniers sont donc d'une importance toute particulière : écrits de jeunesse d'une autrice désormais internationalement reconnue, ils permettent au SCD d'affirmer sa position comme une instance de premier plan dans l'étude des auteurs caribéens, d'autant que cette acquisition doit être suivie de nombreuses autres.

En effet, afin de renforcer le poids de ses collections contemporaines, la bibliothèque universitaire des Antilles est en recherche active de nouvelles acquisitions : anticipant la patrimonialisation progressive de plusieurs archives littéraires, la bibliothèque a désormais pour objectif de retrouver et de collecter les manuscrits et tapuscrits d'écrivains antillais. Cette recherche s'inscrit dans une dynamique universitaire d'actualité, comme le montre le programme du CNRS « Manuscrits francophones » visant à identifier et à étudier les principaux fonds d'archives littéraires francophones. La constitution de la future collection de manuscrits contemporains de la bibliothèque repose sur plusieurs principes de politique documentaire, visant à favoriser la littérature créole d'une part et à équilibrer la part des auteurs guadeloupéens et martiniquais au sein des fonds d'autre part afin d'avoir une bonne représentation des différents mouvements littéraires et

<sup>79</sup> PINÇON, Juliette, *Les archives des écrivains : leur place en bibliothèque*, mémoire d'Enssib pour l'obtention du diplôme de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne : Enssib, 2017, p.27.

<sup>80</sup> « *Ecritures Contemporaines de la Caraïbe, Maryse Condé* » sur le site web Manioc, <http://maryse-conde.manioc.org/>, [consulté le 19 février 2019].

politiques des Antilles. Dans la droite ligne de cette stratégie d'acquisition, plusieurs auteurs sont ainsi pour l'instant envisagés comme Raphaël Confiant, Jean Barnabé, Suzanne Césaire ou encore Daniel Boukman.

Loin de se limiter aux supports papier, la bibliothèque universitaire se pose également déjà la question de la future patrimonialisation des archives littéraires nativement numériques. Comme pour les archives littéraires papier, c'est l'autrice Maryse Condé qui a ouvert le bal avec le dépôt à la bibliothèque de ces brouillons numériques sur clef USB : ces derniers ne sont pour l'instant consultables que sur un poste spécialisé à la bibliothèque, une solution élaborée afin de respecter les droits attachés à ces documents dont la plupart sont des brouillons d'ouvrages publiés. De la même façon, la question des archives littéraires du Web apparaît comme une problématique essentielle pour l'avenir, avec la préservation des blogs et site Internet des auteurs caribéens, une problématique qui rejoint ainsi les questionnements du dépôt légal de l'Internet, mis en œuvre en 2006 et confié à l'INA et à la BnF<sup>81</sup>. La préservation du web local s'inscrit ainsi dans une logique de patrimonialisation propre à tout fonds régional<sup>82</sup>.

Ces différentes initiatives font du SCD des Antilles un acteur de premier plan dans la réflexion autour de la conservation des archives littéraires dans l'espace Caraïbe comme l'a montré la récente intervention de sa directrice-adjointe au congrès de l'ACURIL en juin 2018<sup>83</sup>.

Si le SCD des Antilles est tout particulièrement visible sur ces questions, d'autres bibliothèques antillaises sont également les dépositaires de manuscrits d'écrivains à l'instar de la bibliothèque départementale Schoelcher, à Fort-de-France qui conserve plusieurs manuscrits originaux de l'œuvre poétique d'Aimé Césaire<sup>84</sup>. En Guadeloupe, la bibliothèque LAMECA est également la dépositaire, outre d'une partie de la bibliothèque privée de Maryse Condé, des archives de l'homme politique Rosan Girard, fondateur du parti communiste en Guadeloupe<sup>85</sup>. Par ailleurs, la bibliothèque Alexandre Franconie s'empare également de ces problématiques comme l'a montré la récente mise à l'honneur, lors des Journées Européennes du Patrimoine 2018, de l'auteur guyanais Auxence Cantout<sup>86</sup>.

## Les fonds audiovisuels

Les Antilles, nous l'avons vu sont également marquées par un important patrimoine culturel immatériel, reflet d'une tradition orale prégnante et d'un savoir

<sup>81</sup> OURY, Clément, « Les fonds locaux nés numériques » dans HAQUET, Claire et HUCHET, Bernard, *Repenser le fonds local et régional en bibliothèque*, op.cit., p.115.

<sup>82</sup> BONNENFANT, Bruno, *Définir une politique d'archivage du web régional en bibliothèque municipale, l'exemple du web forézien*, mémoire d'étude pour l'obtention du diplôme de conservateur, Villeurbanne : Enssib, 2008, p.33.

<sup>83</sup> METTE Isabelle, op.cit.

<sup>84</sup> Fonds référencé au sein du CCFr.

<sup>85</sup> « Le fonds documentaire Rosan Girard » sur le site Internet de la LAMECA, <http://www.lameca.org/fonds-rosan-girard/>, [consulté le 19 février 2019.]

<sup>86</sup> « Auxence Contout, chantre de la transmission », Bibliothèque Alexandre Franconie, Journées Européennes du Patrimoine 2018, <https://openagenda.com/jep-2018-guyane/events/auxence-contout-chantre-de-la-transmission>, [consulté le 19 février 2019.]

insulaire. Les bibliothèques antillaises ne manquent pas de participer à la préservation de ce patrimoine intangible : elles s'inscrivent ainsi dans une dynamique volontariste recommandée par l'Unesco, qui encourage l'inventorisation du patrimoine culturel immatériel par les minorités culturelles elles-mêmes<sup>87</sup>. Ce patrimoine s'incarne notamment dans les fonds audiovisuels qui demeurent le seul moyen de préserver les traditions orales<sup>88</sup>.

Plusieurs initiatives des bibliothèques antillaises autour du patrimoine contemporain immatériel peuvent ainsi être énumérées, dont la plus importante est sans nul doute celle menée par la LAMECA à Basse-Terre, chargée officiellement par le Conseil Départemental depuis 2005 de procéder à une collecte des traditions musicales et dansées de la Guadeloupe (programme *Palé Pou Sonjé*) afin d'inventorier et de collecter les pratiques traditionnelles disparues, en voie de disparition ou toujours actives<sup>89</sup>. La LAMECA se pose ainsi en parallèle de plusieurs initiatives métropolitaines, comme celles menées par la bibliothèque de Gardanne sur le souvenir du passé industriel de la ville<sup>90</sup> ou au Rize autour de Villeurbanne<sup>91</sup>. Comme ces dernières, la LAMECA a adopté une démarche originale par rapport aux missions traditionnelle des établissements documentaires en mettant tout à la fois en place une politique de documentation et de production.

La LAMECA a ainsi joué un rôle pionnier dans la conservation des archives du *gwoka*, musique identitaire de la Guadeloupe reconnue patrimoine immatériel de l'humanité en 2014 par l'Unesco. Avant même cette date décisive, ou la première thèse consacrée au sujet en 2011<sup>92</sup>, la LAMECA avait entrepris une collecte majeure en fréquentant les gardiens de la tradition du *gwoka*, en interviewant les musiciens et en enregistrant le répertoire musical. Cette première collecte a été suivie de diverses autres commandes, notamment, depuis 2016, d'une collecte orale sur les événements de 1967 en Guadeloupe<sup>93</sup>. Toutes ces enquêtes ont pu être réalisées par l'embauche d'une spécialiste au sein de la bibliothèque, formée durant deux ans aux méthodes d'enquête en métropole, et dont la fiche de poste est entièrement dévolue à cette question. Cette allocation de moyens a ainsi permis de créer une importante collection d'archives orales nativement numérique. La LAMECA est également la détentrice de quelques fonds audiovisuels sur support analogiques, issus d'une politique d'acquisition parallèle.

En effet, outre sa fonction de productrice d'archives orales, la LAMECA promeut de plus en plus son rôle d'établissement référent en matière de conservation des supports audiovisuels. La médiathèque possède ainsi un important fonds de disques vinyles qui permettent de préserver la mémoire de certains labels caribéens

<sup>87</sup> LEMPEREUR, Françoise et KHAZNADAR, Chérif, *op.cit.* p.273.

<sup>88</sup> SCHÜLLER, Dietrich, *op.cit.*, p.31.

<sup>89</sup> « Fonds de collecte de la LAMECA », site Internet de la LAMECA, <http://www.lameca.org/fonds-de-collecte-lameca/>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>90</sup> MONTARELLO, Francis, « Services culturels et mémoire vivante » dans *Mémoire et bibliothèques*, Bordeaux : Coopération des Bibliothèques en Aquitaine, 2001, p.111.

<sup>91</sup> DE LA SELLE, Xavier, « Quand bibliothèques et archives font mémoire commune » *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2010, n°3, <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-03-0046-008>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>92</sup> CAMAL, Jérôme, *From Gwoka Modénn to Jazz Ka : music, nationalism and creolization in Guadeloupe*, thèse de doctorat, University of California, 2011.

<sup>93</sup> « Recueil de mémoire de 1967 », site Internet de la LAMECA, <http://www.lameca.org/recueil-des-memoires-de-1967/>, consulté le 19 février 2019.

exclusivement disponibles sous ce format, à l'instar de Kaloukéra<sup>94</sup>. Par ailleurs, elle essaie de sensibiliser la population au dépôt des supports analogiques, une communication qui a abouti pour la première fois en 2007 avec le dépôt du fonds Alain Lomax. Ce chercheur américain avait effectué une grande collecte orale en 1962 dans toutes les Petites Antilles et c'est désormais la LAMECA qui est la détentrice d'une trentaine d'heures de ses archives orales pour le territoire créolophone, enregistrées sur cassette<sup>95</sup>.

La LAMECA n'est pas la seule bibliothèque des Antilles à s'intéresser à ces questions et le SCD des Antilles mène également une réflexion sur ce sujet. Cette dernière s'était tout d'abord incarnée au début des années 2010, avec la volonté de créer une encyclopédie sonore avec la radio Campus FM. La disparition des archives radiophoniques de cette chaîne ont cependant empêché l'aboutissement de ce projet. Son attention se porte désormais sur la question de la conservation des archives du SLAM, genre musical très populaire aux Antilles.

## Les collections photographiques

Les collections photographiques, qui constituent le dernier point d'attention de notre étude, sont également des collections contemporaines bien présentes aux Antilles. C'est la bibliothèque départementale Shoelcher à Fort-de-France qui abrite la majorité de ces collections : cette dernière possède en effet un fonds de conservation antillais, composé, en plus d'ouvrages et de périodiques, de plusieurs milliers de cartes postales. Ce fonds assez classique est complété par près 4.000 photographies destinées à documenter les événements antillais contemporains. Sous format numérique et analogique, ces dernières sont soit produites par la bibliothèque soit l'objet d'une politique d'acquisition, pour récupérer par exemple des images des visites d'hommes politiques en Martinique),.

La bibliothèque universitaire des Antilles s'empare également de cette question, dans une volonté de documenter les traditions caribéennes et de mettre en valeur les productions artistiques de la région. Manioc est ainsi à l'origine de deux projets de valorisation de corpus photographiques en ligne. Le premier à avoir été lancé, intitulé *Tramil*<sup>96</sup>, vise à faire un inventaire des connaissances traditionnelles autour des plantes médicinales dans la Caraïbe. Cette initiative a abouti à la création d'une banque d'image compulsant différentes photographies, scans, herbiers et coupes microscopique. Le deuxième projet, *Mémoire et créations*, lancé en 2018, vise à mettre en valeur les « acteurs culturels qui font vivre (ou vivent avec) les héritages culturels » en proposant des séries photographiques numériques<sup>97</sup>. Enfin, la LAMECA possède un fonds de photographies réalisées à l'occasion des différents entretiens menés avec les musiciens de la tradition guadeloupéenne.

---

<sup>94</sup> « Le fonds disques vinyles de la Caraïbe francophone », site Internet de la LAMECA, <http://www.lameca.org/fonds-disques-vinyles/>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>95</sup> « Le fonds Alan Lomax », site Internet de la LAMECA, <http://www.lameca.org/fonds-alan-lomax/>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>96</sup> <http://www.tramil.net/fr>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>97</sup> « A propos », sur le site Internet Mémoires et créations, <http://memoiresetcreations.manioc.org/>, [consulté le 19 février 2019].

Les bibliothèques antillaises, qu'elles soient publiques ou universitaires se montrent donc pleinement actrices d'un processus d'un patrimonialisation : le classement progressif comme objet patrimonial des manuscrits d'écrivains contemporains, des productions photographiques récentes ou encore des fonds d'archives orales, participent pleinement de la légitimation du patrimoine ultra-marin. Les bibliothèques contribuent donc à redessiner le périmètre du patrimoine caribéen en proposant une vision multiple de ce dernier qui permet de sortir des visions institutionnelles habituellement imposées aux régions ultra-marines. Pour reprendre les mots d'Anne Pajard<sup>98</sup> :

« Le patrimoine culturel, s'il est loin d'être dépourvu de matérialités, ne peut donc plus être « chosifié », traité comme un objet ou une collection d'objets figés et ne peut être accueilli qu'en réhabilitant des perspectives plurielles. Il ne s'agit pas d'un patrimoine « objet », mais d'un « patrimoine ressource » porté par les individus et intégré à une organisation sociale vivante. Il articule des relations entre le passé, le présent et le devenir, véhicule des valeurs symboliques, transmet des savoirs qui inspirent la créativité. »

---

<sup>98</sup> « A propos », site Internet Mémoires et Créations, <http://memoiresetcreations.manioc.org/>, [consulté le 19 février 2019].

## DES OBJETS FRAGILES A PROTEGER DANS UN ENVIRONNEMENT A HAUT RISQUE

---

Après avoir montré la pertinence de la conservation du patrimoine contemporain et la manière dont les bibliothèques caribéennes se saisissent de cette question, il importe désormais de s'interroger sur la préservation physique de ces collections. Le patrimoine contemporain est en effet paradoxalement plus difficile à préserver que le patrimoine traditionnel, une assertion qui doit de plus être interrogée dans le contexte particulier des Antilles. L'étude de la littérature professionnelle et le retour d'expériences de plusieurs collègues doivent ainsi permettre d'esquisser plusieurs préconisations, alors que le patrimoine contemporain antillais se trouve à la croisée de plusieurs dangers qui menacent son intégrité.

### CONSERVER LE PATRIMOINE CONTEMPORAIN : LE DISCOURS NORMATIF

Avant même de procéder à une analyse du contexte antillais et des problèmes spécifiques que ce territoire pose, il nous paraissait important de revenir sur les difficultés propres à la préservation du patrimoine contemporain. L'évolution des supports de conservation a en effet débouché sur l'écriture de nouvelles prescriptions que nous nous proposons d'étudier rapidement ci-dessous pour les trois formats de documents qui intéressent cette étude à savoir : les archives littéraires, les fonds iconographiques et enfin les fonds audiovisuels. Nous nous intéresserons ici aux documents physiques et reviendrons plus spécifiquement sur la conservation des documents au format numérique à la fin de ce chapitre.

### La conservation physique

#### *Les manuscrits*

Les archives littéraires contemporaines sont caractérisées par l'utilisation d'un support papier paradoxalement de moins bonne facture que ceux produits au cours des siècles précédents. Cet état de fait résulte de l'évolution des techniques industrielles de fabrication du papier, avec le remplacement progressif de la pâte textile par de la pâte à bois, plus fragile, à partir de la seconde moitié du XIXe siècle. Les composants, tels que l'hémicellulose et la lignine, y sont moins stables et plus solubles et entraînent donc un jaunissement et un vieillissement prématuré du support<sup>99</sup>. A partir des années 1960, l'amélioration des procédés entraîne toutefois

---

<sup>99</sup> MOUREN, Raphaële, *op.cit.*, p.110.

la production de papiers plus stables<sup>100</sup> qui facilite donc la conservation de ces documents.

Les différentes études ont permis de montrer que les deux ennemis principaux de ces supports papiers contemporains étaient l'humidité du milieu et la pollution. Cette constatation a abouti à la mise en place de plusieurs préconisations : il est ainsi recommandé de maintenir ces documents dans un environnement stabilisé entre 18°C et 22°C degrés, entre 50 et 55 % d'humidité relative. Ces normes strictes peuvent cependant être adaptées en fonction des moyens des bibliothèques : une température comprise entre 15°C et 25°C degrés n'entraîne ainsi pas une dégradation importante des documents, du moment que l'hygrométrie reste stable. La seule limite posée concerne donc l'humidité du milieu : ce dernier ne doit jamais dépasser les 65 % d'humidité relative, ce seuil marquant l'apparition de contaminations rapides<sup>101</sup>.

### *Les photographies*

La préservation des photographies contemporaines pose plus de problèmes aux différentes institutions chargées de leur conservation. Le XXe siècle est en effet caractérisé par la succession de différents procédés photographiques, en fonction desquels les normes de conservation doivent être adaptées. Avant de mettre en place des normes de conservation dans un magasin, il apparaît donc essentiel de procéder à un état des lieux de la collection iconographique et à une identification des différents procédés photographiques présents afin de mettre en place un environnement de conservation adéquat<sup>102</sup>.

La photographie est un support marqué par une dégradation chimique importante causée par l'action en continu du fixateur, de plus ou moins bonne qualité. Ses composants réagissent de plus aux conditions climatiques : par exemple, la glycérine, le liant le plus utilisé, absorbe l'humidité de l'air et réagit à la pollution<sup>103</sup>. Au-delà de ces dégradations génériques, plusieurs procédés photographiques sont également caractérisés par d'autres altérations. Les photographies sur nitrate de cellulose, utilisées jusqu'en 1951, sont ainsi un matériel inflammable qu'il convient d'isoler au sein d'une collection ; l'acétate de cellulose, autre support particulièrement fréquent dans les collections du XXe siècle, est également particulièrement sensible à l'humidité<sup>104</sup>. Comme pour le papier, on observe cependant une amélioration progressive des supports au fil du siècle : à partir des années 1950, les supports en polyesters, tout comme le papier polyéthylène ou le papier baryté, qui envahissent le marché et a fortiori les collections des institutions de conservation, sont ainsi caractérisés par une bonne stabilité<sup>105</sup>.

Si l'ensemble de ces supports photographiques peuvent être conservés au sein d'un milieu compris entre 30 et 40 % d'humidité relative, les températures de

<sup>100</sup> En l'absence de référence bibliographique sur la question, nous tenons à remercier ici notre petite sœur, ingénieure en papeterie, pour ses précieux renseignements.

<sup>101</sup> MOUREN, Raphaële, *op.cit.*, p.129.

<sup>102</sup> On pourra se reporter aux ouvrages de LAVEDRINE, Bertrand, notamment *(re)Connaître et conserver les photographies anciennes*, Paris : Editions du Comité des Travaux Scientifiques et Historiques, 2016.

<sup>103</sup> MOUREN, Raphaële, *op.cit.*, p.113.

<sup>104</sup> *Ibid.*, p.113.

<sup>105</sup> *Ibid.*, p.114.

conservation varient en fonction du procédé<sup>106</sup>. Les températures maximales sont ainsi extrêmement différentes en fonction des procédés photographiques : tandis que films polyester argentique supportent une température pouvant aller jusqu'à 21°C, les papiers gélatino-argentique ne peuvent être exposés à une température supérieure à 18°C degrés. Les conditions de conservation sont encore plus drastiques pour les images en couleur, les colorants de ces dernières étant très sensibles à la chaleur. Les normes pour l'archivage longue durée de ces supports recommandent ainsi une température maximale de 2°C<sup>107</sup>. Il n'est cependant pas toujours possible de séparer les documents au sein d'une collection photographique : à défaut de pouvoir adapter la température en fonction des supports, une température maximale de 16°C degrés assure une certaine longévité des photographies.

### *Les supports audiovisuels*

La question de la bonne conservation des supports audiovisuels commence à devenir un vrai sujet de réflexion, après avoir été pendant longtemps un impensé. Ainsi, comme le rappelle Mnjama<sup>108</sup> :

*« despite the fact that audiovisual materials play a vital role in the maintenance of cultural heritage, they are very often neglected and usually accorded less attention as compared paper based records »*

Cette indifférence pour la conservation des supports audiovisuels est heureusement de moins en moins d'actualité mais une méconnaissance demeure sur la bonne conservation des documents audiovisuels conservés sur un support analogique. L'apprentissage des normes est rendu d'autant plus compliqué que les documents audiovisuels, sur lesquels sont enregistrés une bonne partie de notre patrimoine récent, ont des normes de conservation très délicates. A l'instar des photographies évoquées plus haut, les recommandations de conservation varient ainsi en fonction des supports d'enregistrements.

Toute la diversité des supports audiovisuels est cependant loin d'être représentée dans les fonds antillais et nous nous attarderons donc surtout sur les supports de la deuxième moitié du XXe siècle qui représentent la majorité, sinon la totalité de ces collections (vinyles, cassettes, compact-discs). Si la majorité des documents audiovisuels conservés aux Antilles sont nativement numériques, il nous paraissait ainsi important d'évoquer les normes de conservation pour ces quelques documents analogiques, d'autant que ces collections sont susceptibles d'évoluer et d'être enrichies dans les années à venir par des dons.

La difficile conservation des supports audiovisuels est induite par leur composition même : la plupart des supports audiovisuels, à l'exception notable des parties métalliques de disques produits en masse, sont ainsi constitués de polymères instables par nature<sup>109</sup> qui entraînent un « vieillissement extrêmement rapide de ces

<sup>106</sup> LAVEDRINE, Bertrand, *Les collections photographiques, Guide de conservation préventive*, Paris : Arsag, 2000, p.110.

<sup>107</sup> *Ibid.*, p.117.

<sup>108</sup> MENSAH, Monica, ADJEI, Emmanuel et MUSAH, Adams, "Keeping our story, Preserving Audiovisual Heritage in Ghana", *Library and Philosophy Practice*, University of Lincoln, Nebraska, 2017, p.1.

<sup>109</sup> DEAN, John, *op.cit.*, p.6.

supports et le raccourcissement à chaque génération de leur espérance de vie »<sup>110</sup>. Comme pour les photographies, tous les supports audiovisuels sont par ailleurs soumis à des dégradations propres : tandis que les disques 78 tours sont particulièrement sensibles l'humidité, les disques micro sillons en plastiques s'abîment lorsqu'ils sont exposés à la chaleur et au rayonnement UV<sup>111</sup>. L'humidité et la chaleur participent ainsi de l'apparition de moisissures, de corrosion voir du « Syndrome du vinaigre » qui empêchent une bonne préservation des documents audiovisuels. Ces quelques moisissures, si elles n'empêchent pas de lire un livre par exemple, sont en effet beaucoup plus dommageables pour les documents audiovisuels puisque même la plus légère d'entre elles peut empêcher une bonne lecture du support<sup>112</sup>. Il faut cependant noter une exception dans les dégradations affectant les supports audiovisuels de la deuxième moitié du XIXe siècle : en effet, les compacts discs semblent pour l'instant échapper à ces processus de détérioration puisque seuls 3 % d'entre eux sont aujourd'hui illisibles au sein des collections de la BnF<sup>113</sup>.

Si ces dégradations finissent par nuire à la bonne lisibilité des documents, certains supports se détériorent par le processus même de lecture. Ainsi, les disques à gravure directes, qui constituent souvent le principal support des enquêtes menées dans la deuxième moitié du XIXe siècle, accumulent les micro-détériorations tandis que les bandes magnétiques s'abîment à chaque lecture.

Au-delà des dégradations causées par le milieu de conservation ou par le processus même de lecture, les documents audiovisuels sont affectés par un troisième phénomène qui nuit à leur bonne préservation. En effet, contrairement au domaine de l'écrit ou de l'iconographie, les documents audiovisuels sont caractérisés par une grande dépendance aux supports permettant leur lecture : les évolutions technologiques, extrêmement rapides, rendent cependant ces différents supports de lecture progressivement obsolètes, et à terme inutilisables, ce qui complique d'autant la bonne conservation des documents pour lesquels ils avaient été conçus<sup>114</sup>. La durée de lisibilité des documents audiovisuels est donc extrêmement courte et seule la numérisation de ces objets semble pouvoir résoudre cette aporie. Les documents audiovisuels sont alors touchés par une double problématique puisqu'il s'agit à la fois d'assurer la bonne conservation des documents physiques mais aussi de leur copie numérique.

Si nous renvoyons à la partie suivante pour la conservation des objets numériques, quelques normes peuvent cependant être retenues pour la bonne préservation des documents au format analogiques. Pour les types de support conservés pour l'instant aux Antilles, à savoir les vinyles, les cassettes à bande magnétique et les compact discs, les normes sont heureusement assez homogènes : si les vinyles et les cassettes supportent les mêmes conditions de conservation que le papier à savoir une température idéale comprise entre 16°C et 20°C degrés et une humidité relative comprise autour de 50 %, les compacts discs répondent à de plus

<sup>110</sup> DELMAS, Bruno, « L'archivage de l'audiovisuel : peut-on conserver et trier la production des medias audiovisuels » dans *Tri, sélection, conservation : quel patrimoine pour l'avenir ?*, Paris : Editions du Patrimoine, 2001, p. 175.

<sup>111</sup> MOUREN, Raphaële, *op.cit.*, p.117.

<sup>112</sup> SCHÜLLER, Dietrich, "Sound recording, Problem of preservation", dans FEATHER, John (dir), *Managing preservation for Libraries and Archives* Aldershot et Burlington: Ashgate, 2004, p.113.

<sup>113</sup> MOUREN, Raphaële, *op.cit.*, p.119.

<sup>114</sup> DELMAS Bruno, *op.cit.*, p. 173.

souples recommandations<sup>115</sup>. De nombreux professionnels recommandent toutefois des normes de conservation plus strictes pour la préservation sur le long terme de ces mêmes objets, en privilégiant plutôt une température moyenne de 8 à 10°C et une humidité relative beaucoup plus basse, autour de 30 %<sup>116</sup>.

Ce panorama aura donc permis de rappeler que les recommandations pour la préservation des documents contemporains varient grandement en fonction de chaque support. Le tableau synthétique ci-dessous résume ainsi, à partir des principaux manuels de conservation patrimoniale, les différentes normes prescriptives avec leur idéal (« strict ») et les aménagements possibles (« autorisé »).

	Support papier	Support photographique		Support audiovisuel		
		Procédé noir et blanc	Procédé en couleur	Disque 78 tours	Cassette magnétique	CD/DVD
Température stricte	16-20 °C	12°C	2°C	8-10 °C	8-10 °C	16-20°C
Température autorisée	15-25°C	16°C	16°C	15-25°C	15-25°C	4-23°C
Humidité relative stricte	50-55 %	30-40 %	30-40 %	30%	30%	20-50 %
Humidité relative autorisée	50-60 %	30-40 %	30-40 %	50-60 %	50-60 %	20-50 %

Tableau 1: Prescriptions pour la conservation des documents contemporains

## Conserver les documents numériques

### *Une double problématique*

Les documents contemporains conservés par les bibliothèques antillaises sont cependant loin d'être tous sur support physique. Comme nous l'avons rappelé plus haut, ces institutions se préoccupent de plus en plus de la sauvegarde d'objets nativement numériques, que cela soit des captures Web, des photographies ou encore des captations sonores réalisées directement grâce à un procédé numérique. Ces objets patrimoniaux nativement numériques n'existent donc par nature que sous cette forme et l'absence de copie sous format physique doit faire sérieusement réfléchir à leur bonne conservation pour éviter la perte de ces données. Cette problématique est ainsi sérieusement prise en considération par bon nombre d'institutions, en faisant notamment suite à la Charte sur la conservation du patrimoine numérique ratifiée par l'Unesco qui soulignait dès 2003 l'urgence autour de cette question<sup>117</sup>. Son article 3 rappelait ainsi :

« Le patrimoine numérique mondial risque d'être perdu pour la postérité. Les facteurs qui peuvent contribuer à sa perte sont l'obsolescence rapide du matériel et des logiciels qui servent à le créer, les incertitudes concernant les financements, la responsabilité et les méthodes de la maintenance et de la conservation et l'absence de législation favorable à sa préservation. [...] L'évolution numérique a été trop rapide et trop

<sup>115</sup> MOUREN, Raphaële (dir), *op.cit.*, p.130.

<sup>116</sup> SCHÜLLER, Dietrich, "Sounds recording, problems of preservation", *op.cit.*, p.118.

<sup>117</sup> Charte sur la conservation du patrimoine numérique, Unesco, 2003, [http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL\\_ID=17721&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=17721&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html), consulté le 19 février 2019.

coûteuse pour que les pouvoirs publics et les institutions élaborent en temps voulu et en connaissance de cause des stratégies de conservation. »

La mise en place d'une réflexion pour la bonne conservation des objets numériques s'applique également pour les copies numériques de documents analogiques. Comme nous l'avons expliqué plus haut, la numérisation des documents audiovisuels est en effet à ce jour la seule manière d'assurer la conservation pérenne de ces enregistrements, soumis à une dégradation de leurs supports de lecture et à une évolution technologique rapide qui freine leur écoute. La numérisation des supports analogiques apparaît donc aujourd'hui comme une priorité pour la bonne préservation des documents audiovisuels, comme le résume Dietrich Schüller :

*« Long-term preservation of audio and video recordings can only be achieved by extracting the contents from their original audio and video carriers, by digitising analogue signals, by storing signals as file formats in digital repositories, and by future subsequent migration of digital contents from one digital preservation system to the next (IASA-TC 03 and 04). This methodology, originally developed by European radio sound archives from the early 1990s onward, is meanwhile internationally implemented as the only viable way of audio and video preservation in the long-term<sup>118</sup> ».*

La copie numérique apparaît ainsi de plus en plus comme une priorité et se généralise à l'échelle internationale afin d'assurer la bonne préservation de ces documents analogiques dont la lecture se complique au fil de temps<sup>119</sup>. A titre d'exemple, les archives départementales de Martinique, se sont ainsi lancées dans une vaste campagne de numérisation afin d'assurer la bonne conservation de leurs documents analogiques. Cette numérisation à des fins de conservation est encadrée juridiquement et échappe à ce titre au droit d'auteur, même pour les œuvres les plus récentes<sup>120</sup>.

La bonne conservation des documents numériques est donc à envisager dans une double perspective en assurant d'une part la préservation des objets nativement numériques et d'autre part, celle des copies numériques de documents analogiques.

### *Des bonnes pratiques*

La question de la bonne préservation des objets numériques, dont se sont saisies dans un premier temps la bibliothèque du Congrès ainsi que la bibliothèque nationale d'Australie n'est cependant pas sans poser plusieurs problèmes. En effet, « la conservation à long terme d'une information non liée à un support mais dépendante d'une configuration matérielle et logicielle très évolutive et de surcroît volatile n'est pas chose aisée<sup>121</sup> ». Dans l'article 5 de sa Charte pour la conservation

<sup>118</sup> SCHÜLLER, Dietrich, "Audio and Video Materials in Tropical Countries" dans *IFLA Preservation News*, 2011, n°54, p.31.

<sup>119</sup> MENSAH, Monica, ADJEI, Emmanuel et MUSAH, Adams , *op.cit.*, p.2.

<sup>120</sup> SEPETJEAN, Sophie, « Respecter le droit de la propriété littéraire et artistique », dans CLAERR, Thierry et WESTEEL, Isabelle, *Numériser et mettre en ligne*, Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2010, p.60.

<sup>121</sup> JACQUESSON, Alain et RIVIER, Alexis, *Bibliothèques et documents numériques* , Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2005, p.453.

du patrimoine numérique, l'Unesco énonçait pourtant dès en 2003 les grands principes qui sous-tendent aujourd'hui la préservation du patrimoine numérique<sup>122</sup> :

« Pour le conserver, il faudra prendre des mesures pendant toute la durée de vie de l'information, du moment où elle est créée à celui où l'on y a accès. La conservation à long terme du patrimoine numérique commence avec la conception de procédures et de systèmes fiables qui produisent des objets numériques authentiques et stables. »

Deux solutions sont ainsi aujourd'hui appliquées pour répondre à ces impératifs. La première, choisie notamment par la BnF et appliquée aux archives départementales de Martinique, consiste à opérer des copies numériques sur des CD d'archivage à long terme<sup>123</sup> : la Direction des Archives de France avait ainsi, dès 2005, publié une série de recommandations pour assurer la conservation sur CD<sup>124</sup>. La copie sur CD souffre cependant de plusieurs inconvénients : en plus de ne pouvoir héberger que des données aux volumes relativement réduits, ce support peut se dégrader ce qui nécessite donc toujours la création d'une copie de sauvegarde<sup>125</sup>.

La deuxième technique est celle de la migration qui consiste à reformater de manière régulière les documents nativement numériques afin de s'adapter aux évolutions technologiques<sup>126</sup> : cette dernière solution s'appuie plus particulièrement sur les systèmes d'archivage ouvert et non-payant, afin d'en assurer l'accès au fil du temps. Les formats privilégiés pour l'archivage pérenne doivent quoiqu'il en soit être ouverts et idéalement utilisés par le plus grand nombre d'institutions : les fichiers numérisés ou nativement numériques sont ainsi à conserver au format TIFF, PDF ou WAV selon le type de document<sup>127</sup>. Ce changement de format est tout particulièrement important pour les documents audiovisuels nativement numériques qui, à l'instar de leurs homologues analogiques, sont soumis à de très fortes évolutions technologiques et de risques d'obsolescence<sup>128</sup>.

Cette migration n'est cependant pas sans poser problème, puisqu'elle interroge également sur l'intégrité et l'authenticité des nouvelles versions créées<sup>129</sup> : en effet, les copies numériques peuvent être facilitées par de légers changements apportés aux fichiers, notamment pour empêcher leur corruption. Dans ce contexte, il convient de s'interroger sur la complétude des documents ainsi obtenus : au-delà de la réalisation de copies aussi fidèles que possible à l'original, il s'avère ainsi

<sup>122</sup> *Charte sur la conservation du patrimoine numérique*, Unesco, 2003, [http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL\\_ID=17721&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=17721&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html), [consulté le 19 février 2019].

<sup>123</sup> *Ibid.*, p.455.

<sup>124</sup> LE GALEZE, Patricia et WESTEEL, Isabelle, « Conserver les documents numérisés », dans CLAERR, Thierry et WESTEEL, Isabelle, *Numériser et mettre en ligne*, Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2010, p.173.

<sup>125</sup> *Ibid.*, p.170.

<sup>126</sup> JACQUESSON, Alain et RIVIER, Alexis, *op.cit.*, p.456.

<sup>127</sup> Une liste complète des formats d'archivage recommandés peut être consultée dans les ouvrages suivants : KOWALCZYK, Stacy, *Digital curation for libraries and archives*, Santa Barbara : Libraries Unlimited, 2018, p.46-48 et LE GALEZE, Patricia et WESTEEL, Isabelle, *op.cit.*, p.163.

<sup>128</sup> MCDONOUGH, Jerome et JIMENEZ, Mona, "Video Preservation and Digital Reformatting, Pain and Possibility" dans LANDIS, William et CHANDLER, Robin (dir), *Archives and the Digital Libray*, London et New-York: Routledge, 2009, p.168.

<sup>129</sup> MUIR, Adrienne, "Issues in the long term of digital management" dans FEATHER, John (dir), *Managing preservation for Libraries and Archives*, Aldershot et Burlington: Ashgate, 2004, p.74.

essentiel de documenter les changements apportés aux copies, d'avoir des migrations réversibles voir des versions de fichier non migrées<sup>130</sup>.

Au-delà de ce système de copie, une chaîne d'archivage numérique repose également sur une bonne préservation des espaces physiques de stockage numérique. La mise en place d'un réseau de serveurs (ou Network Attached Storage, NAS<sup>131</sup>) comportant chacun une copie des documents destinés à la préservation longue durée, permet ainsi de prévenir les dysfonctionnements d'un entrepôt<sup>132</sup>. Ce réseau de serveurs a ainsi été mis en place entre les différentes bibliothèques nationales britanniques (anglaise, écossaise, galloise et irlandaise) pour la préservation à long terme de leurs documents numériques<sup>133</sup>. Cette mise en réseau doit également s'accompagner de réguliers contrôles d'intégrité des documents et de l'intégration de bonnes pratiques autour des métadonnées<sup>134</sup>.

## **PRESERVER EN MILIEU TROPICAL : DE NOMBREUSES DIFFICULTES**

### **Les spécificités du contexte antillais**

Les normes habituellement prescrites pour les documents contemporains s'appliquent cependant mal aux Antilles : en effet, ces standards, comme au reste tous les autres standards de conservation, ont été écrits en ayant en tête les conditions climatiques de pays tempérés<sup>135</sup>. Ce positionnement a ainsi conduit à des recommandations de plus en plus drastiques, en baissant l'humidité relative et la température autorisées, afin d'assurer la conservation à long terme des documents récents<sup>136</sup>. Or, de telles normes s'appliquent mal pour des régions soumises à des contraintes climatiques et naturelles bien différentes. Les Antilles sont en effet à la croisée de multiples périls environnementaux qui compliquent d'autant la mise en place de milieux stables dans les établissements de conservation. Nous nous attarderons ici sur les critères qui diffèrent le plus entre la métropole et les Antilles même si d'autres facteurs de dégradation des documents ne doivent bien sûr pas être oubliés comme les effets de la pollution, de la lumière ou encore les méthodes de conditionnement des documents conservés.

---

<sup>130</sup> *Ibid.*, p.75

<sup>131</sup> LE GALÈZE, Patricia et WESTEEL, Isabelle, *op.cit.*, p.175.

<sup>132</sup> JANTZ, Ronald et GIARLIO, Michael, "Digital Archiving and Preservation : technologies and processes for a trusted repository" dans LANDIS, William et CHANDLER, Robin (dir), *Archives and the Digital Library*, London et New-York : Routeledge, 2009, p.209.

<sup>133</sup> Renseignements tirés de notre stage à la National Library of Scotland en 2016.

<sup>134</sup> MUIR, Adrienne, *op.cit.*, p.77.

<sup>135</sup> DEAN, John, *op.cit.*, p.6.

<sup>136</sup> SCHÜLLER, Dietrich, "Audio and Video Materials in Tropical Countries" dans *IFLA Preservation News*, 2011, n°54, p.32.

### *Des conditions climatiques difficiles*

L'écart climatique entre les Antilles et la métropole est sans aucun doute la différence la plus visible entre ces deux milieux. Tandis que la France métropolitaine est caractérisée par un climat tempéré, les Antilles se trouvent dans une zone climatique tropicale où la température extérieure est stabilisée toute l'année entre 25°C et 40°C au plus chaud de la journée avec une humidité particulièrement élevée, notamment lors de la saison des pluies<sup>137</sup>. De plus, les prévisions des climatologues pour les années à venir prévoient également l'augmentation des températures de deux degrés supplémentaires pour les régions tropicales au milieu du XXI<sup>e</sup> siècle, ce qui creusera plus encore la différence entre ces deux espaces<sup>138</sup>. Cette forte chaleur et humidité compliquent la mise en place d'un environnement tempéré et stable pour la conservation des documents : des lourds moyens financiers sont en effet nécessaires pour parvenir à maintenir les magasins au niveau des standards reconnus<sup>139</sup>. Ces conditions climatiques particulières sont également à l'origine de l'accélération des processus de dégradation : une forte température, tout comme une forte humidité relative, supérieure à 60 %, sont ainsi à l'origine de l'accélération des réactions chimiques<sup>140</sup>.

Ces conditions climatiques peu propices à une bonne conservation des documents sont par ailleurs amplifiées à certaines périodes de l'année. Ainsi, la saison humide courant de juin à novembre aux Antilles est un moment particulièrement dangereux pour la conservation des documents : cette période de l'année est en effet caractérisée par le développement de la poussière lors des pluies<sup>141</sup>, un autre facteur aggravant pour les documents puisque cette dernière abrase les documents<sup>142</sup>.

### *Des catastrophes naturelles récurrentes*

Les Antilles sont également un terrain propice à la formation des tempêtes tropicales : ces dernières, qui se développent lorsque la température dépasse les 26°C degrés, sont ainsi particulièrement présentes dans l'Atlantique Nord au moment de la saison humide, avec un pic à la fin de l'été. Si l'on a souvent pu affirmer que ces phénomènes se multipliaient de plus en plus en lien avec le réchauffement climatique<sup>143</sup>, aucune corrélation entre ces deux réalités n'a pour l'instant pu être établie. A défaut de pouvoir prouver une vraie multiplication des ouragans dans le contexte climatique actuel, les climatologues ont cependant montré que le réchauffement climatique influait sur la violence des phénomènes, entraînant notamment des plus fortes pluies et des vents plus puissants<sup>144</sup>. Ces tempêtes sont

---

<sup>137</sup> *Ibid.*

<sup>138</sup> CHRISTENSEN, Jens et KUMAR, Krishna, "Climate Phenomena and their Relevance for Future Regional Climate" dans *Climate Change 2013 : The Physical Science Basis*, Cambridge : Cambridge Press, 2013, <https://www.ipcc.ch/report/ar5/wg1/>, p.1260, [consulté le 19 février 2019].

<sup>139</sup> SCHÜLLER, Dietrich, *op.cit.*, p.33.

<sup>140</sup> MOUREN, Raphaële, *op.cit.*, p.122.

<sup>141</sup> SCHÜLLER, Dietrich, *op.cit.*, p.32.

<sup>142</sup> MOUREN, Raphaële, *op.cit.*, p.124.

<sup>143</sup> BARYLA, Christiane, « Introduction » dans *IFLA Preservation News*, 2011, n°54, p.4.

<sup>144</sup> CHRISTENSEN, Jens et KUMAR, Krishna, *op.cit.*, p.1248.

d'autant plus destructrices qu'elle charrie souvent une eau boueuse ou saline particulièrement destructrice pour les documents comparée à l'eau claire<sup>145</sup>.

Ces dernières années ont ainsi été marquées par plusieurs tempêtes particulièrement puissantes qui ont fait de nombreux dégâts au sein des institutions de conservation. La plus fameuse d'entre elles est sans conteste Irma, qui a frappé Saint-Martin et Saint-Barthélemy le 2 septembre 2017, provoquant de larges inondations et détruisant plusieurs bâtiments au nombre desquels on retrouve le service d'archives territoriales de Saint-Martin. La médiathèque, qui se trouvait au sein du même bâtiment, a également souffert, son toit ayant été arraché et ses vitres soufflées. Enfin, la tempête a réduit à néant le système de climatisation et de ventilation<sup>146</sup>.



Figure 1 : Les archives territoriales de Saint-Martin, après le passage de l'ouragan Irma le 2 septembre 2017

Au-delà du bâtiment, les collections ont également été touchées : seize mètres linéaires d'archives, soit 3,5 % des fonds, ont ainsi été infiltrées par le toit par de l'eau salée ce qui a provoqué le développement de moisissures irréversibles. Par ailleurs, près de trois quarts des collections des archives ont été infestées de manière légère à importante par des micro-organismes<sup>147</sup>.

Au-delà de certains épisodes climatiques particulièrement inédits dans leur violence, les tempêtes annuelles sont également à l'origine de nombreuses dégradations : l'ouragan Michael a par exemple causé le développement de moisissures et de champignons en 2018 à la bibliothèque universitaire de la Florida International University. Deux années auparavant, c'était au tour de l'ouragan

<sup>145</sup> MOUREN, Raphaële, *op.cit.*, p.121.

<sup>146</sup> DARGAUD, Stéphanie, « Des ouragans dans un service d'archives, les Archives territoriales de Saint-Martin (1/5) », site Internet France Archives, 6 décembre 2017, <https://francearchives.fr/fr/actualite/81983199n> [consulté le 31 janvier 2019].

<sup>147</sup> DARGAUD, Stéphanie, « Des ouragans dans un service d'archives, les Archives territoriales de Saint-Martin (2/5) », site Internet de France Archives, 1 juillet 2018, <https://francearchives.fr/fr/actualite/91635030n>. [consulté le 31 janvier 2019].

Matthew, passé sur la Martinique), d'abîmer le système de climatisation et de faire grimper soudainement le taux d'humidité au sein du bâtiment à près de 90 %<sup>148</sup>. Ces dommages sont par la suite très longs à juguler et nécessitent plusieurs mois de travail avant un retour à des conditions de travail normales.

La violence de ces épisodes, parfois traumatiques, explique l'attention toute particulièrement portée à ces questions lors des derniers congrès organisés par l'Association of Caribbean Universities, Research and Institutional Libraries (ACURIL) : le congrès tenu en République Dominicaine en 2018 a ainsi consacré pas moins de cinq interventions sur la question qui ont été doublées d'un « *Solidarity afternoon* » afin de confronter différents retours d'expériences, dont celui de Saint-Martin<sup>149</sup>. Cette prise de conscience a par ailleurs débouché sur la création d'un réseau d'entraide intitulé « Acurilieana ».

Nous concluons enfin en rappelant que les ouragans ne sont pas les seuls dangers aux Antilles : ces territoires se trouvent également sur une zone sismique, à la croisée de plusieurs plaques tectoniques : la Martinique), et la Guadeloupe plus particulièrement affrontent ainsi des séismes réguliers et ne sont pas à l'abri d'un réveil de leurs deux volcans respectifs, la Montagne Pelée et la Soufrière. Au vu de la petitesse de ces territoires, toutes les institutions sont possiblement concernées par ce danger : le 29 novembre 2007, un important séisme a ainsi sérieusement endommagé la bibliothèque départementale Schoelcher en Martinique.

### *Des insectes et micro-organismes spécifiques*

Ces risques climatiques et environnementaux, s'ils sont les plus impressionnants, ne sont cependant pas les seuls propres au contexte antillais. Ces territoires sont en effet également marqués par la présence d'insectes et de micro-organisme particulièrement invasifs dans les milieux tropicaux. Les termites sont ainsi sans doute l'espèce la plus dangereuse pour les collections<sup>150</sup> mais l'on retrouve d'autres insectes comme les poissons d'argents, les blattes, les psocques ou encore les vrillettes<sup>151</sup>.

Ces micro-organismes sont d'autant plus difficiles à canaliser que leur présence est amplifiée d'une part par les conditions climatiques tropicales, une forte humidité et température étant deux points clefs pour leur développement<sup>152</sup> et d'autre part par des bâtiments de conservation aux normes insuffisantes<sup>153</sup>. A titre d'exemple, la bibliothèque nationale de Jamaïque doit ainsi faire face à la dégradation de certains de ces documents patrimoniaux contemporains en raison d'insectes tandis que les collections de la maison de la Souvenance, qui abrite la

---

<sup>148</sup> Projet Patriman, document scientifique présenté pour l'obtention de l'ANR AAP Ouragans 2017, *Catastrophe, risques et résiliences*, 2017, p.3.

<sup>149</sup> *Conference Program : Open Access in Libraries, Archives and Museums : Opportunities, Challenges and Future Directions*, ACURIL Congress, Santo-Domingo, 2018, <https://acuril2018republicadominicana.com/conference-program/>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>150</sup> PINNIGER, David, *The Preservation Advisory Centre, Managing pest in paper-based collections*, London : British Library, 2012, p.4.

<sup>151</sup> *Conservation du patrimoine en milieu tropical*, Direction du Livre et de la Lecture, Paris, sans date, p.77.

<sup>152</sup> *Ibid.*

<sup>153</sup> DEAN, John, *op.cit.*, p.6.

bibliothèque du couple Schwart-Batz en attendant son transfert à la BnF, sont déjà en grande partie abîmées par les insectes et les champignons <sup>154</sup>.



Figure 2: Un livre de la bibliothèque Schwart-Batz abîmé par les champignons

## Etat de l'art des bâtiments de conservation

Ces risques spécifiques au contexte antillais sont d'autant plus difficiles à juguler que les bibliothèques actuelles dans la Caraïbe française n'ont pas été initialement conçues pour accueillir des collections patrimoniales. Cet état de fait complique donc d'autant la conservation des collections constituées ou en cours de constitution. Nous nous proposons ici d'étudier plus spécifiquement les bâtiments des quatre bibliothèques antillaises les plus volontaristes sur la question patrimoniale : la bibliothèque départementale Victor Shoelcher, la bibliothèque départementale Alexandre Franconie, le Service Commun de Documentation des Antilles et enfin la Médiathèque Caraïbe.

### *Des bâtiments non-conçus pour la conservation patrimoniale*

La première difficulté à laquelle sont confrontés les bâtiments de conservation est leur ancienneté. Une partie des bibliothèques patrimoniales antillaises sont ainsi situées dans des locaux remontant à plusieurs siècles. La bibliothèque départementale Victor Shoelcher est restée depuis sa création dans son bâtiment d'origine, conçu par Pierre-Henri Picq en 1887. Construite en France avant d'être remontée aux Antilles, cette bâtisse répond plus à un projet esthétique et architectural qu'à une problématique bibliothéconomique : inscrite à l'inventaire en 1973, elle est finalement classée au titre de Monument Historique vingt ans plus tard en 1993. Véritable joyau architectural de Fort-de-France, la bibliothèque est cependant peu adaptée à la conservation de collections. Cet état de fait a conduit à la création d'une extension en 1975 afin d'améliorer les services proposés à la bibliothèque avec d'une part la création d'une salle d'étude et d'autre part la construction d'une tour à livre, qui abrite la majorité des ouvrages de l'établissement

---

<sup>154</sup> METTE, Isabelle, « La sauvegarde des archives littéraires dans la Caraïbe, enjeux et perspectives », présenté au congrès de l'ACURIL, *Open Access in Caribbean Libraries, Archives, and Museums : Opportunities, Challenge and Future Directions*, juin 2018, Santo-Domingo (République Dominicaine)

ainsi que ses collections patrimoniales<sup>155</sup>. Cette extension est désormais saturée et le classement du bâtiment au titre de Monument Historique complique la réflexion sur l'adaptation des espaces puisque tous travaux nécessitent le recours à un architecte des bâtiments agréé. La bibliothèque Alexandre Franconie en Guyane, fondée en 1885, est également installée dans un bâtiment daté du XIXe siècle, en l'occurrence l'ancien établissement de commerce des Franconie<sup>156</sup>, inscrit sur la liste des Monuments Historique en 1986. La médiathèque Caraïbe, enfin, si elle a été fondée beaucoup plus récemment, a été installée dans un ancien magasin construit durant la deuxième moitié du XVIIIe siècle et réhabilité en 1997 pour accueillir la bibliothèque<sup>157</sup>.

Les bibliothèques du réseau universitaire des Antilles souffrent également de plusieurs défauts pour la mise en place d'espaces adaptés à la conservation du patrimoine. Comme nous l'avons vu plus haut, la mission patrimoniale de l'Université des Antilles n'est qu'une initiative récente : partant de là, les bâtiments ont surtout été conçus pour répondre aux objectifs classiques des bibliothèques universitaires c'est-à-dire l'accueil de la population étudiante. Malgré tout, deux campus en particulier sont plus spécifiquement dédiés à la conservation du patrimoine universitaire et sont donc tout particulièrement privilégiés dans la perspective de la création d'une collection patrimoniale contemporaine de référence dans la Caraïbe.

La première bibliothèque, située sur le campus de Fort-de-France, contient plusieurs magasins dont un plus spécifiquement dédié aux ouvrages scientifiques de valeur tels les thèses soutenues à l'Université des Antilles, les ouvrages exclus du prêt, plusieurs périodiques locaux ainsi que les archives scientifiques d'un laboratoire de recherche aujourd'hui disparu. Les collections patrimoniales contemporaines en cours de constitution à l'Université seraient destinées à rejoindre ce local. En Guadeloupe, c'est la bibliothèque du campus Fouillole à Pointe-à-Pître qui serait la plus à même de remplir une fonction patrimoniale : cette bibliothèque reste cependant pour l'instant sous-dimensionnée, une problématique qui pourrait être résolue avec la mise en place d'une extension. Le campus est également situé sur une zone inondable, ce qui pose plusieurs problèmes en terme de conservation<sup>158</sup>.

### *La difficile mise en place d'un environnement stable*

Les bibliothèques patrimoniales antillaises sont également confrontées à la difficile mise en place d'un environnement stable pour la conservation. Seule la bibliothèque Alexandre Franconie semble faire exception à la règle : adapté au climat tropical, ce bâtiment d'architecture coloniale permet en effet la mise en place d'un environnement stabilisé grâce à l'aération naturelle<sup>159</sup>. Au sein du SCD des

<sup>155</sup> Renseignements pris auprès M. Franck Alexis, responsable du fonds général à la bibliothèque Schoelcher.

<sup>156</sup> « La bibliothèque Alexandre Franconie », site Internet des Bibliothèques de la Collectivité Territoriale de Guyane, [https://bibliotheques.cg973.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=exploitation&PORTAL\\_ID=portal\\_model\\_instance\\_franconie-pm-son\\_histoire.xml](https://bibliotheques.cg973.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=exploitation&PORTAL_ID=portal_model_instance_franconie-pm-son_histoire.xml), [consulté le 19 février 2019].

<sup>157</sup> « Le bâtiment », site Internet de la LAMECA, <http://www.lameca.org/le-batiment/>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>158</sup> Renseignements pris auprès de M. Frédéric Vigouroux, conservateur à la bibliothèque universitaire du campus Schoelcher.

<sup>159</sup> « Les lieux d'accueil de la bibliothèque », site Internet des Bibliothèques de la Collectivité Territoriale de Guyane.

Antilles, tout comme à la bibliothèque départementale Schoelcher, la température est maintenue artificiellement à 20°C et l'humidité est surveillée de près. Des problèmes récurrents de climatisation et l'absence de capteur à demeure compliquent cependant la mise en place d'un environnement stabilisé. Les bibliothécaires de la LAMECA déclarent également fonctionner avec les « moyens du bord », avec l'installation d'une climatisation non-continue et un déshumidificateur pour conserver leurs collections sonores. Elle dispose également d'un serveur distant pour la conservation de ses documents nativement numérique.

Ces difficultés rencontrées par les bibliothèques pour la conservation de leurs collections patrimoniales sont cependant loin d'être une exception. Plusieurs institutions spécifiquement dédiées à la conservation du patrimoine rencontrent également le même type de problèmes, majoritairement induits par les conditions climatiques délicates de ces territoires. Ainsi, les archives départementales de Martinique, si elles ont mis en place un environnement stabilisé dans les magasins, sont confrontées aux coupures de climatisation. Cet état de fait a par exemple conduit au développement de plusieurs moisissures dans leurs collections et leurs fonds de l'ORTF sont par exemple partiellement atteints par le célèbre « syndrome du vinaigre ».

## ADAPTER LES NORMES A LA REALITE ?

Le respect des normes rigides habituellement prescrites pour la conservation du patrimoine contemporain est donc rendu tout particulièrement délicat aux Antilles qui se trouvent à la croisée de plusieurs problématiques : aux conditions climatiques difficiles, viennent s'ajouter des catastrophes naturelles régulières et des bâtiments de conservation souvent anciens et non-destinés à accueillir des collections patrimoniales. Les normes de conservation, issues de compromis entre différentes parties, ne doivent donc pas être regardées comme un absolu et les professionnels doivent faire attention à ne pas tenir un discours trop normatif, inadapte au quotidien de nombreux établissements<sup>160</sup>.

L'adaptation de ces normes à la réalité du terrain est d'autant plus compliquée que très peu de bibliographie est disponible à ce sujet en langue française. On ne recense ainsi que deux documents sur la question : tandis que le premier date maintenant de plus de cinquante ans et nécessite donc une ré-interrogation à la lumière, notamment, des nouveaux objets patrimoniaux conservés dans les institutions<sup>161</sup>, le second est un support de formation assez basique<sup>162</sup>. Dans ces conditions, il est donc apparu essentiel de fonder notre réflexion sur deux sources d'informations : la littérature anglophone d'une part, qui s'est appropriée plus largement de ce sujet et plusieurs retours d'expériences des bibliothécaires qui sont confrontés chaque jour à cette question.

---

[https://bibliotheques.cg973.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=exploitation&PORTAL\\_ID=portal\\_model\\_instance\\_france-pm-ses\\_espaces.xml](https://bibliotheques.cg973.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=exploitation&PORTAL_ID=portal_model_instance_france-pm-ses_espaces.xml), [consulté le 19 février 2019].

<sup>160</sup> TEYGLER, René, "Preserving paper, recent advances" dans FEATHER, John, *Managing Preservation for Libraries and Archives*, Aldershot and Burlington: Ashgate, 2004; p.104.

<sup>161</sup> PEROTIN, Yves, *op.cit.*, 1966.

<sup>162</sup> *Conservation des documents en milieu tropical*, Direction du Livre et de la Lecture, Paris, sans date [fin des années 1990].

## La mise en place d'un environnement stable : le cœur du problème

L'un des points d'attention principaux des professionnels de la conservation en milieu tropical demeure la mise en place d'un environnement stabilisé propice à la bonne préservation des documents. Comme nous l'avons étudié plus haut, ce sont surtout la chaleur et l'humidité, naturellement élevées aux Antilles, qui sont à l'origine de nombreux problèmes avec le développement de moisissures ou la fragilisation des supports. La mise en place de ce type d'environnement est cependant rendue compliquée aux Antilles. Comme le résume ainsi très bien Dietrich Schüller :

*“A considerable input of energy and money is necessary to bring down tropical temperatures and humidities and keep them at the values published in our standards. In practice, very few [...] archives in tropical areas can afford to keep to these recommendations”<sup>163</sup>.*

### *Quelles normes retenir dans les régions tropicales ?*

Des pratiques sont cependant déjà en place, sur lesquels nous nous proposons de revenir avant de voir comment elles peuvent répondre aux préconisations souhaitées. Nous avons ainsi pu récupérer les retours d'expérience d'une petite dizaine de collègues établis au sein de l'espace caribéen et sud-américain dans des régions tropicales ou sous-tropicales humides et gérant des collections patrimoniales contemporaines.

Une première constatation s'impose : exceptée la Duke University Library qui dispose de moyens importants mais également d'un climat plus favorable puisqu'elle est la bibliothèque la plus éloignée des tropiques de notre échantillon, la majorité des bibliothèques interrogées témoignent d'une certaine souplesse vis-à-vis des normes prescrites. La Duke University Library est ainsi sans conteste la bibliothèque la plus conforme aux recommandations professionnelles : elle dispose notamment de deux sites de conservation avec une régulation de la température et de l'humidité, dont un site plus froid spécifiquement dédié à la conservation des documents audiovisuels qu'elle partage avec deux autres universités de Caroline du Nord.

Ces très bonnes conditions de conservation, induites par une certaine débauche de moyens, sont cependant loin d'être représentatives des pratiques au sein des régions tropicales et sous-tropicales. Les autres bibliothèques interrogées ne font ainsi pas de différence au sein de leurs magasins en fonction du type de documents conservés (papier, photographie ou matériel audiovisuel) malgré des normes de conservation théoriquement différentes, préférant appliquer une logique de complétude des fonds : c'est notamment le choix effectué par la Historical New Orleans Collection, la Dupré Library ou encore la Florida International University Library.

Dans ces conditions, les documents sont exposés à la même température et au même degré d'humidité relative qui sont donc stabilisées à un degré médian : toutes

---

<sup>163</sup> SCHÜLLER, Dietrich, “Audio and Video Materials in Tropical Countries” dans *IFLA Preservation News*, 2011, n°54, p.33.

les bibliothèques interrogées maintiennent ainsi une température de 21°C dans leurs magasins, atteinte en ayant recours de manière très classique à des dispositifs de climatisation. Les archives départementales de Martinique ont quant à elle fait le choix de maintenir leurs magasins à une température de 18°C qui suffit entre autre à empêcher le développement de dégradations sur les supports photographiques<sup>164</sup>. Enfin, la bibliothèque de l'University of Central Florida a par ailleurs adopté un dispositif original pour la conservation de quelques négatifs de film en nitrate en achetant un petit réfrigérateur, également utilisé pour conserver les documents potentiellement dangereux ; tous les autres supports audiovisuels sont conservés dans les magasins généraux avec les manuscrits.

L'humidité, idéalement comprise entre 40 et 50 %, est plus difficile à maîtriser : plusieurs bibliothèques témoignent ainsi de leur difficulté à maîtriser ce critère, notamment les établissements situés en Floride. Si la National Library of Jamaica est ainsi parvenue à mettre en place un système de ventilation efficace, la plupart des établissements doivent se contenter de la mise en place de déshumidificateur ou d'absorbant d'humidité pour pallier les défauts de construction de leurs bâtiments.

Malgré le ton parfois hésitant des répondants, il ressort toutefois de cette enquête que les professionnels de la conservation dans les espaces antillais possèdent déjà des réflexes appropriés pour assurer la bonne préservation de leurs documents. Leurs pratiques sont ainsi confirmées par la rare littérature professionnelle à s'être penchée sur le sujet. Les pratiques recommandées par la littérature professionnelle sont en effet plus souples pour les bibliothèques situées dans un environnement tropical. Ainsi, le numéro spécial édité en 2011 par l'IFLA sur ces questions préconisait la mise en place d'une température de 20°C et d'une humidité relative de 30 à 40 %<sup>165</sup> pour tous les types de documents, qu'ils soient sur support papier, photographique ou audiovisuels. Ces préconisations se retrouvent également au sein du seul support de formation disponible en français : si la température idéale des magasins conseillée est comprise entre 17 et 18°C, elle peut aller jusqu'à 21°C<sup>166</sup>. De la même façon, le taux d'humidité relative est fixé à 50 % avec une marge de sécurité de 45 à 65 %<sup>167</sup>. La limite de 65 % est en tout cas à ne pas dépasser : au-delà, l'environnement devient propice au développement des micro-organismes et accélère la dégradation naturelle des supports<sup>168</sup>. Ces préconisations rejoignent ainsi les marges autorisées par les différents manuels de conservation des documents récents.

### ***Mettre en place un environnement stable : quelques pistes d'aménagement***

Au-delà des chiffres, la vraie problématique demeure la mise en place d'un environnement stable, avec peu de variations de température et d'humidité.

---

<sup>164</sup> Renseignement tire de notre entretien avec M. Freddy Vaudran.

<sup>165</sup> SCHÜLLER, Dietrich, *op.cit.*, p.32.

<sup>166</sup> *Conservation des documents en milieu tropical, op.cit.*, p.77.

<sup>167</sup> *Ibid.*, p.79.

<sup>168</sup> MAEKAWA, Shin, CARVALHO, Claudia et TOLEDO, Franceza, "Climate Control in a Historic House Museum in the Tropics : a case study of collection care and human comfort", dans *IFLA Preservation News*, 2011, n°54, p.11.

Habituellement, la mise en place de cet environnement stabilisé est atteinte en ayant recours à la climatisation. Ce procédé, qui consiste tout à la fois à chauffer ou rafraîchir l'air, l'humidifier ou le déshumidifier et le filtrer, crée ainsi une atmosphère artificielle contrôlée propice à la bonne conservation des documents<sup>169</sup>. Ce paradigme est toutefois de plus en plus questionné : les pannes de climatisation, régulières, sont en effet souvent plus néfastes pour les collections que les changements climatiques naturels en produisant des brusques variations de température et les gaines de climatisation peuvent être sujets à des fuites. L'usage de la climatisation aux Antilles soulève également d'autres difficultés dû à l'atmosphère très humide de ces régions : une climatisation en continu sans une déshumidification adaptée s'avère ainsi plus nocive pour les collections que l'absence de climatisation ou même une climatisation non-continue et arrêtée en soirée et le week-end<sup>170</sup>.

Dans les régions tropicales, l'accent a ainsi été mis ces dernières années sur un principe hybride, alliant l'usage de la climatisation et le principe de ventilation naturelle pour garantir un environnement stable dans les établissements de conservation. Cette solution, tout autant pratique que mécanique, a par ailleurs l'avantage de pouvoir être adaptée facilement, sans apporter de corrections massives au bâtiment d'origine dans lequel sont contraintes d'évoluer nombre de collections contemporaines<sup>171</sup>. Ce « *passive climate control* »<sup>172</sup> peut ainsi être atteint par quelques réflexes simples : en plus de l'installation d'un système de climatisation, couplé éventuellement d'un générateur supplémentaire pour pallier les coupures d'électricité<sup>173</sup>, l'attention est désormais portée sur l'isolation thermique des bâtiment. Cette dernière peut facilement être améliorée en veillant à la bonne isolation des portes et fenêtres, en éloignant le plus possible les rayonnages des murs et en les plaçant autant que faire se peut au centre du bâtiment voire des pièces afin de permettre une circulation naturelle de l'air<sup>174</sup>. Si elle représente des travaux plus importants, l'installation de cloisons secondaires peut également permettre d'améliorer la circulation de l'air et de diminuer l'impact de la luminosité sur les collections<sup>175</sup>. C'est ainsi cette solution hybride qui a été mise en place au Museu Casa de Rui Barbosa à Rio de Janeiro avec une efficacité prouvée<sup>176</sup> : ce bâtiment ancien, datant du XVIII<sup>e</sup> siècle, a ainsi amélioré l'isolation thermique de son bâtiment et installé un système de climatisation qui lui permet désormais de garder une température de 25°C (plus ou moins 3°C) et de 60 % d'humidité relative (plus ou moins 5 %).

La climatisation est d'ailleurs loin d'être un pré-requis pour les établissements en manque de moyens ou à la recherche d'une solution plus simple et moins compliquée à installer. Au Brésil également, le Museu Paraense Emilio Goeldi a ainsi fait le choix de ne pas investir dans un système de contrôle de la température classique pour ses nouveaux magasins : la simple installation de déshumidificateurs

---

<sup>169</sup> *Conservation des documents en milieu tropical, op.cit.*, p.78.

<sup>170</sup> SCHÜLLER, Dietrich, *op.cit.*, p.33.

<sup>171</sup> MAEKAWA, Shin, CARVALHO, Claudia et TOLEDO, Franceza, *op.cit.*, p.11.

<sup>172</sup> DEAN, John, *op.cit.*, p.6.

<sup>173</sup> SCHÜLLER, Dietrich, *op.cit.*, p.34.

<sup>174</sup> MANTILLA, Belymyra et MASCARENO, Graciela, "Preservation of Photographs Collections in Tropical Climate" dans *IFLA Preservation News*, 2011, n°54, p.36.

<sup>175</sup> SCHÜLLER, Dietrich, *op.cit.*, p.33.

<sup>176</sup> MAEKAWA, Shin, CARVALHO, Claudia et TOLEDO, Franceza, *op.cit.*, p.11.

et de ventilateurs automatiquement activés lorsque l'humidité relative est supérieure à 70 % a ainsi permis de maintenir un taux d'humidité relative approprié au sein des magasins. Si l'accent a ici surtout été mis sur la stabilité du taux d'humidité, qui reste le plus dévastateur pour les collections comme nous l'avons vu plus haut, la température y reste cependant élevée ce qui conduit à relativiser ce procédé<sup>177</sup>.

La mise en place d'un environnement stable dans les régions tropicales, propre à conserver la majorité des documents patrimoniaux dont les plus contemporains, semble ainsi atteignable avec une série de bonnes pratiques assez simples à appliquer. Après un diagnostic d'isolation thermique du bâtiment qui doit permettre de repérer des éventuels failles, le maintien d'une température de 21°C et d'une humidité relative de 40 % dans les magasins de conservation peut être atteint en utilisant les bénéfices d'un système de climatisation, ce dernier devant nécessairement être couplé avec une ventilation et une déshumidification efficace (déshumidificateur ou absorbeurs d'humidité). L'installation de filtres à poussière mais surtout de capteurs à demeure (thermo hygromètre) reste quoiqu'il en soit indispensable pour vérifier la stabilité de l'environnement<sup>178</sup> : reliés à un système de ventilation ou de climatisation, ces capteurs peuvent également permettre d'enclencher des programmes automatiques de régulation de la température ou de l'humidité en cas d'incidents.

## Quelques bonnes pratiques à retenir

Au-delà de l'adaptation des locaux pour la mise en place d'un environnement stabilisé, la bonne conservation des documents patrimoniaux en bibliothèque, et *a fortiori* des documents contemporains, passe également par la mise en place d'un certain nombre de bonnes pratiques similaires à celles mises en place dans des régions plus tempérées. Le conditionnement des documents dans des boîtes non-acides, le nettoyage régulier des collections sont ainsi autant de réflexes à généraliser pour garantir une bonne préservation des documents. Le rehaussement des collections d'une dizaine de centimètres par rapport au niveau du sol peut également être une mesure préventive en cas d'infiltration d'eau, particulièrement courante lors des catastrophes naturelles<sup>179</sup>.

Une réflexion peut également être menée pour contrer le développement des insectes qui, nous l'avons vu, peuvent rapidement être invasifs dans les milieux tropicaux. Une série de réflexes suffit bien souvent à réduire leur présence en réduisant les critères responsables de leur expansion : une bonne isolation des locaux de conservation de l'humidité, de la poussière, de la température et leur éloignement des zones sanitaires ou de restauration permettent ainsi de limiter leur propagation<sup>180</sup>.

Pour la bonne conservation des objets numériques, qu'ils soient natifs ou qu'ils s'agissent de copie de documents audiovisuels, plusieurs bonnes pratiques peuvent de ce pas être mise en place afin de pallier les difficultés propres au contexte tropical.

---

<sup>177</sup> MAEKAWA, Shin et TOLEDO, Franciza, « A Collection Climate Control System for an Ethnographic Storage of a Museum in North of Brazil » dans *IFLA Preservation News*, 2011, n°54, p.25.

<sup>178</sup> *Conservation en milieu tropical, op.cit.*, p.87.

<sup>179</sup> MOUREN, Raphaël, *op.cit.*, p.138.

<sup>180</sup> VINOD, Daniel, "Insect Control : a total approach for small and remote museums in the tropics" dans *IFLA Preservation News*, 2011, n°54, p.17.

Les serveurs étant ainsi particulièrement propices à se rouiller au contact de l'air marin, il apparaît ainsi crucial de posséder des copies des objets numériques sur des serveurs annexes, idéalement éloignés des zones à risques (zones sismiques, volcans, bords de mer) pour assurer leur récupération : cette solution a notamment été appliquée par la Historic New Orleans Society et la National Library of Jamaica. L'investissement dans un Cloud est également une seconde option, mise notamment en place dans la bibliothèque de l'University of Lafayette, en Louisiane et actuellement en cours de réflexion pour la bibliothèque LaFokal en Haïti.

## Réfléchir aux plans d'urgence

Le point le plus important reste cependant sans doute la mise en place de plans d'urgence pour prévenir les dommages causés lors des catastrophes naturelles. Ces derniers sont pour l'instant inexistant dans les Antilles françaises alors qu'ils sont essentiels pour garantir la sauvegarde de la mémoire locale. Cet état de fait est cependant loin d'être isolé : dès 1999, la National Library of Jamaica menait ainsi une enquête pour identifier le niveau de formation des bibliothèques situées en zone tropicale aux plans d'urgence. L'enquête avait ainsi révélé que huit pays seulement participaient à des programmes de formation autour du sujet (Anguilla, Bahamas, Barbades, Cuba, Jamaïque, Montserrat, Antilles néerlandaises, Sainte-Lucie, Trinidad et Tobago)<sup>181</sup>. Ce constat avait ainsi mené à la mise en place d'un Caribbean Disaster Information Network (CARDIN) afin d'améliorer le partage des connaissances sur le sujet<sup>182</sup>. Ce projet est cependant aujourd'hui au point mort, ce qui avait conduit John Dean en 2011 à établir le constat que très peu d'établissements situés en zone tropicale avait établi un plan d'urgence fiable<sup>183</sup>. Du reste, l'insuffisance en formation sur cette question est également constatée par la population locale elle-même : lors des Assises d'Outre-Mer en 2018, les habitants de la Guadeloupe, faisaient ainsi remonter le manque d'information préventive autour de la gestion des catastrophes naturelles<sup>184</sup>.

La formation des professionnels à cette question est d'autant plus compliquée qu'il existe très peu de littérature spécialisée dédiée à la question des plans d'urgence dans des zones à risques. La majorité des textes disponibles sur la mise en place d'un plan d'urgence se concentrent en effet moins sur la prévention que sur la gestion, *a posteriori*, d'une complication, dans un environnement où les catastrophes naturelles sont considérées comme des événements exceptionnels difficilement prévisibles. Aux Antilles, la situation est tout autre : les catastrophes naturelles, susceptibles d'arriver chaque année, y sont la norme, ce qui nécessite une adaptation nécessaire des modes opératoires. Loin d'être une mesure d'exception, les plans d'urgence doivent donc relever d'une réflexion sur le long terme au sein des services. Ce positionnement s'inscrit ainsi dans la continuité du *Sendai Framework* : élaboré en 2015 par le Bureau des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophes (UNISDR), ce programme vise en effet à améliorer

<sup>181</sup> LASHLEY, Beverley, *Final report on the needs, Assessment Survey*, CARDIN, Kingston, Jamaica, 2000, p.14.

<sup>182</sup> FERGUSON, Stephney, "An overview of Library Cooperation in the Caribbean", dans MASSIS, Bruce, *Models of cooperation in US, Latin American and Caribbean Libraries*, München : K.G Saur, 2003, p.34.

<sup>183</sup> DEAN, John, *op.cit.*, p.9.

<sup>184</sup> « Synthèse atelier : Culture du risque naturel », Assises des Outre-Mer, Guadeloupe, 2018, <http://www.guadeloupe.gouv.fr/content/download/13827/92342/file/13.%20Synth%C3%A8se%20culture%20du%20risque%20naturel.pdf>, [consulté le 19 février 2019].

l'anticipation des catastrophes naturelles plutôt qu'à se focaliser uniquement sur la gestion de leurs conséquences<sup>185</sup>.

Plusieurs réflexes peuvent ainsi d'ors et déjà être mis en place, en s'appuyant notamment sur les recommandations de l'Unesco.

- mettre en relation les bibliothèques avec les principaux services d'intervention pour se signaler comme une institution dépositaire d'objets patrimoniaux<sup>186</sup>

- définir les objets culturels à sauver en cas de catastrophe, en lien avec les habitants et l'ensemble de la fonction publique et faire une liste en adéquation des documents à sauver en priorité

- définir une zone sécurisée pour entreposer en amont les objets menacés et y abriter les objets récupérés

- se livrer à des exercices périodiques pour améliorer la réactivité de l'ensemble des agents

- désigner des agents référents lors des catastrophes naturelles et les former de manière approfondie à la mise en place des plans d'urgence<sup>187</sup>

Cette réflexion doit s'accompagner d'un guide écrit auquel se référer pour compenser une situation génératrice d'un stress potentiellement paralysant. Ce dernier pourra être sous forme électronique, afin d'être distribué aux équipes en amont mais il paraît également important d'en avoir un au format papier au cas où les installations électriques viendraient à faillir<sup>188</sup>. Ce guide devrait ainsi contenir plusieurs éléments essentiels :

- Énumération des documents à sauver en priorité et de leur emplacement
- Numéros des personnes à contacter en cas d'urgence : pompiers, police, assurance
- Rappel des personnes ressources au sein de l'établissement<sup>189</sup>
- Résumé de la marche à suivre pour l'extraction des collections

Ce dernier doit être régulièrement tenu à jour, si possible annuellement, afin de tenir compte de l'évolution de l'emplacement des collections, du changement des personnes ressources etc<sup>190</sup> ...

Au moment des catastrophes, et notamment de la venue des ouragans, plusieurs gestes peuvent être adoptés pour protéger les collections : les bibliothèques interrogées, dont la National Library of Jamaica, sont ainsi plusieurs à recouvrir de bâches plastiques leurs rayonnages et à surélever les étagères les basses susceptibles d'être touchées par la montée des eaux. Les établissements les plus avancés sur cette question témoignent également de la mise en place au niveau local de zones de

<sup>185</sup> Sendai Framework, <https://www.unisdr.org/we/coordinate/sendai-framework>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>186</sup> MOUREN, Raphaële, *op.cit.*, p.204.

<sup>187</sup> STOVEL, Herbert, *Programme de renforcement des capacités dans les Caraïbes, Gestion des risques, module 3*, p.35, <https://whc.unesco.org/uploads/activities/documents/activity-475-12.pdf>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>188</sup> MANSSELL, Heather, "The Disaster Control Plan", dans MATTHEWS, Graham et FEATHER, John, *Disaster Management for Libraries and Archives*, Aldershot and Burlington: Ashgate., 2003, p.31.

<sup>189</sup> *Ibid.*, p.26-27.

<sup>190</sup> *Ibid.*, p.36.

stockage en réseau afin de pouvoir entreposer les collections les plus précieuses après les avoir extraites des magasins. Par ailleurs, les collections numériques ne doivent pas être exclues de cette réflexion, en mettant notamment en place un plan de récupération des données grâce à des sauvegardes<sup>191</sup> : cette méthode est ainsi déjà mise en place à la Historic New Orleans Collection, qui, à l'approche des ouragans, procède à une sauvegarde des documents et débranche ses équipements électroniques. Ces plans d'urgence doivent enfin inclure une méthode de récupération des documents une fois la tempête passée : cette gestion *a posteriori* d'une catastrophe nécessite d'identifier les dommages, d'assainir les zones de conservation et enfin de traiter les collections endommagées<sup>192</sup>.

De nombreuses bibliothèques situées en zone tropicale se préoccupent ainsi de plus en plus de cette question. Tous les établissements interrogés à l'étranger au cours de notre enquête ont ainsi déclaré avoir un plan d'urgence, régulièrement actualisé afin de s'adapter aux éventuels changements de stockage de collections. Ce sujet reste cependant encore relativement neuf et de nouveaux éléments de réflexion pourraient venir compléter à l'avenir ce mémoire. Pour information, nous signalons ainsi la formation proposée par l'International Federation of Library Association (IFLA) à Athènes à l'été 2019 en association avec les différentes sections « Conservation » : cette dernière, en se basant sur plusieurs retours d'expérience, a pour objectif de faire un état des lieux des différentes mesures préventives adoptées par les bibliothèques pour assurer une meilleure résilience de leurs collections et de leurs bâtiments face aux risques naturels<sup>193</sup>.

Les normes de conservation, très strictes pour le patrimoine contemporain, ne peuvent donc être appliquées telles qu'elles aux Antilles qui sont à la croisée de plusieurs difficultés. Cette tâche ne doit cependant pas être regardée comme impossible : l'adoption de normes médianes semble ainsi à même de répondre aux besoins de la majorité des établissements antillais et la stabilisation de l'environnement atteignable en usant de la combinaison de plusieurs procédés, naturels ou artificiels. L'adoption d'un plan d'urgence par les services demeure cependant indispensable pour pouvoir prévenir des événements climatiques récurrents et de plus en plus violents.

---

<sup>191</sup> KOWALCZYK, Stacy, *op.cit.*, p.149.

<sup>192</sup> MOUREN, Raphaële, *op.cit.*, p.206-216.

<sup>193</sup> Appel à contribution pour le 85<sup>e</sup> congrès de l'IFLA, <https://2019.ifla.org/cfp-calls/preservation-and-conservation-with-rare-books-and-pac/>, [consulté le 19 février 2019].

# LES BIBLIOTHEQUES CARIBEENNES, AVOCATES DU PATRIMOINE CONTEMPORAIN : METTRE EN PLACE UNE SENSIBILISATION ACTIVE

---

La conservation des collections contemporaines en cours de constitution, ou déjà constituées, dans les bibliothèques antillaises semble donc tout à fait possible en adaptant au contexte régional les normes de préservation et en intégrant au sein du service une stratégie de déploiement des plans d'urgence pour sauvegarder aux mieux les documents lors de périodes de risques naturels. Au-delà de ces bonnes pratiques, il nous semblait cependant important de revenir sur la médiation de ce patrimoine récent.

La problématique de la sensibilisation d'une grande variété d'acteurs à l'importance de ce patrimoine local et régional, même récent, est de fait nécessaire afin d'améliorer la mobilisation de l'ensemble de la société autour de sa conservation. Un répondant avouait ainsi qu'il était déjà compliqué de faire comprendre que le patrimoine contemporain, notamment les archives audiovisuelles, restait du patrimoine. Passé la double problématique de la fragilité inhérente au patrimoine contemporain et des difficultés de conservation en milieu tropical que nous avons déjà étudié plus haut, ce positionnement place ainsi le patrimoine contemporain caribéen sous un troisième risque, celui de l'oubli et du désintérêt des communautés, qui est pourtant le plus néfaste pour assurer une bonne transmission de la mémoire. Les bibliothèques ont ainsi un rôle primordial à jouer pour faire évoluer les mentalités autour de cette question : Pour reprendre les mots de Françoise Lempereure, il apparaît en effet que « la médiation du patrimoine est indispensable pour contribuer à sa protection »<sup>194</sup>.

## FAIRE CONNAITRE POUR MIEUX PROTEGER

### Auprès des professionnels

Une bonne conservation des œuvres passe tout d'abord par une formation appropriée du personnel directement au contact du patrimoine contemporain, un point qui a notamment été souligné par nos homologues au sein de la Duke University Library. A l'instar des autres formations à destination des collègues ultramarins, cette dernière est cependant rendue difficile en raison de l'éloignement des bibliothèques antillaises des structures d'encadrement en métropole. Par ailleurs, les formations continues spécifiquement dédiées au patrimoine contemporain dans les bibliothèques sont encore rares, même en métropole et sont souvent présentées à l'intérieur de cycles plus généraux sur la conservation du patrimoine, toutes périodes confondues. Dans ce cadre complexe, nous nous proposons donc de réfléchir aux stratégies de formation continue à mettre en place pour approfondir les compétences des bibliothécaires en charge du patrimoine contemporain aux Antilles.

---

<sup>194</sup> LEMPEREUR, Françoise, et KHAZNADAR, *op.cit.*, p.20.

## *Les formations en présentiels en métropole*

Plusieurs pistes peuvent ainsi être envisagées, dont la première consiste logiquement à regarder les offres de formation disponibles sur la question de la préservation du patrimoine contemporain en métropole. Nous l'avons déjà dit, cette question est rarement envisagée pour elle-même et s'inscrit souvent au sein de problématiques plus générales sur la préservation du patrimoine. A ce titre, deux institutions sont plus spécifiquement spécialisées sur la formation des bibliothécaires aux questions patrimoniales : en 2019, la BnF propose ainsi un cycle de formation sur les plans d'urgence<sup>195</sup> tandis que l'Enssib est plus spécifiquement dédiée à la question du patrimoine écrit<sup>196</sup> : si cette formation est pour l'instant surtout limitée aux ouvrages anciens, on pourrait envisager à l'avenir une réflexion sur le traitement des documents plus récents.

Un rapprochement avec les formations pour les archivistes peut également être envisagé au vu de la similarité des problématiques rencontrées : c'est ainsi l'option choisie par les documentalistes de l'Historic New Orleans Society, qui se sont mis en lien avec la Society of American Archives ou l'Association of Moving Image Archivist pour améliorer leurs compétences sur la question du patrimoine contemporain dans leur établissement. A l'échelle française, ce rapprochement peut ainsi être envisagé avec des structures comme l'Institut National du Patrimoine (INP) ou l'Association des Archives Français (AAF) : A titre d'exemple pour l'année 2019, l'INP, tout comme la Délégation Générale du Patrimoine, proposent ainsi un module de trois jours autour de la gestion des fonds photographiques<sup>197</sup> tandis que l'AAF se penche sur la question des plans d'urgence<sup>198</sup>. Enfin, l'Institut National de l'Audiovisuel propose également une formation annuelle sur la question de la conservation des archives audiovisuelles<sup>199</sup>.

La formation en présentiel en métropole souffre cependant d'un inconvénient majeur : en plus de l'éloignement de ces centres de formation des territoires antillais, et de la fatigue induite pour les agents par un voyage sur une temporalité souvent réduite, cette option nécessite également une certaine débauche de moyens que sont loin de pouvoir se permettre tous les établissements.

---

<sup>195</sup> Rédiger et mettre en oeuvre un plan de sauvegarde des collections en bibliothèques, [http://www.bnf.fr/fr/professionnels/plan\\_urgence/s.plan\\_urgence\\_formation.html?first\\_Art=non](http://www.bnf.fr/fr/professionnels/plan_urgence/s.plan_urgence_formation.html?first_Art=non), [consulté le 19 février 2019].

<sup>196</sup> Programme de formations tout au long de la vie à l'Enssib, <https://www.enssib.fr/sites/enssib.fr/files/inline-files/Affiche-FTLV-2019.pdf>, 2019, [consulté le 19 février 2019].

<sup>197</sup> Catalogue de formation continue de l'INP, site Internet de l'Institut National du Patrimoine, 2019, <http://www.inp.fr/Formation-initiale-et-continue/Formation-continue/Catalogue-de-formation> et Offre de formation de la Direction Générale du Patrimoine pour les services d'archives, site Internet du Ministère de la Culture, 2019, <http://www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Organisation/La-direction-generale-des-patrimoines/Departement-de-la-formation-scientifique-et-technique/Offre-de-formation/Offre-de-formation-de-la-Direction-generale-des-patrimoines/Archives/Conservation-restauration>, [sites consultés le 19 février 2019].

<sup>198</sup> Définir et appliquer un plan d'urgence, stage atelier, site Internet de l'Association des Archivistes de France, 2019, <https://www.archivistes.org/Definir-et-appliquer-un-plan-d-urgence-stage-atelier>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>199</sup> Archives audiovisuelles : appréhender les aspects techniques, site Internet de l'INA, 2019, <https://www.ina-expert.com/formation-professionnelle/archives-audiovisuelles-apprehender-les-aspects-techniques.html>, [consulté le 19 février 2019].

## *Les formations en présentiel dans les territoires antillais*

Il est donc pertinent d'analyser également l'offre de formation sur la problématique patrimoniale dans les territoires ultra-marins, rendue possible grâce aux structures de formation des fonctionnaires territoriaux français, représentés par deux structures principales, celle des Unités Régionale de Formation à l'Information Technique et Scientifique (URFIST) et celui du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT). Premier constat : l'URFIST n'a pas de centre dans les territoires ultra-marins, ce qui complique la mise en place d'une formation continue dans ces territoires. Reste alors le CNFTP qui lui est en revanche présents sur les trois départements qui nous concerne avec une délégation en Guadeloupe, Guyane et Martinique. Ce dernier est une piste sérieuse à exploiter : à titre d'exemple, une formation à la conservation préventive en bibliothèques et en archives est ainsi proposée au printemps 2019 à Cayenne pour acquérir les fondamentaux sur cette question<sup>200</sup>. Si cette formation n'est donc pas spécifiquement dédiée à la question du patrimoine contemporain, elle peut cependant être intéressante pour sensibiliser aux questions de manipulation, de conditionnement ou encore de stabilité de l'environnement qui importent tout autant pour conserver les objets récents. Les formations du CNFTP peuvent donc être étudiées chaque année afin de voir si des modules sur le patrimoine sont proposés dans les territoires ultra-marins.

A l'instar de la formation menée il y a vingt ans sur la conservation du patrimoine en milieu tropical par l'ancienne Direction du Livre et de la Lecture<sup>201</sup>, il peut également être pertinent de faire venir des professionnels spécialisés sur la question du patrimoine contemporain aux Antilles. Malgré le coût de cette stratégie de formation, cette dernière a l'avantage de proposer une formation adaptée aux collègues concernés et de venir directement à leur rencontre. Cette option a notamment été choisie dans le réseau professionnel américain, grâce à des collègues spécialisés ayant mené des cycles de formation dans les territoires tropicaux : l'action de John Dean a ainsi été particulièrement déterminante à cet égard, ce dernier ayant mené un grand nombre de formations au nom de la Cornell University autour de la conservation en milieu tropical. Ces déplacements se sont révélés cruciaux pour briser l'isolement des collègues et améliorer leurs compétences<sup>202</sup>. A l'échelle française, plusieurs équivalents peuvent être trouvés : l'Institut National de l'Audiovisuel propose ainsi un programme de formation à l'international sur les archives audiovisuelles et leurs compétences pourraient donc être sollicitées aux Antilles<sup>203</sup>. Une mise en relation avec le groupe de travail de l'ACURIL sur la gestion de la documentation et des archives peut également être envisagée afin de mettre en place ou de suivre un programme de formation sur cette question<sup>204</sup> : cette dernière avait par exemple mis en place avec la Digital Library of the Caribbean un cycle de formation de 2007 à 2009 sur l'ensemble du territoire caribéen afin d'initier

<sup>200</sup> La conservation préventive en archives et en bibliothèque, stage proposé à la délégation du CNFTP en Guyane, 2019, <http://www.cnfpt.fr/trouver-formation/detail/11-642j-P-1e6p2jg-1f84qv0?pager=1>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>201</sup> *Conservation des documents en milieu tropical, op.cit.*

<sup>202</sup> DEAN, John, "Preservation in Tropical Climate : an Introduction" dans *IFLA Preservation News*, 2011, p.8.

<sup>203</sup> Offre de formation sur-mesure, site Internet de l'Institut National de l'Audiovisuel, <https://www.ina-expert.com/espace-entreprises/formation-audiovisuel-intra-entreprise>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>204</sup> Archives and Document management, Special Interest Group, sur le site Internet de l'ACURIL, <https://acuril.org/special-interest-groups/>, [consulté le 19 février 2019].

les professionnels aux techniques de numérisation<sup>205</sup>. Enfin, l'Ecole Nationale des Chartes<sup>206</sup> et l'Institut National du Patrimoine<sup>207</sup> proposent tous deux la création de formations sur-mesure.

Loin de se faire seulement « à destination de », ces formations doivent également s'envisager avec les professionnels déjà en poste dans les bibliothèques antillaises. Une des premières prérogatives apparaît ainsi d'assurer le transfert de compétences des collègues déjà formés, et ce avant leur changement de poste ou leur départ à la retraite. Comme nous l'avons vu plus haut, les chargés du patrimoine contemporain aux Antilles possèdent déjà des connaissances sur la question, notamment à la LAMECA autour des archives audiovisuelles, qu'il convient alors de transmettre pour passer le relai auprès de la jeune génération. Les personnes les plus spécialisées aux Antilles sur la question de la préservation des manuscrits contemporains, des archives photographiques ou encore audiovisuelles pourraient ainsi envisager de mettre en place des cycles de formation sur l'ensemble du territoire antillais, en dépassant leur ancrage territorial initial.

Il apparaît également important que ces mêmes agents s'inscrivent dans un réseau professionnel adapté, afin de faire connaître les problématiques spécifiques au milieu antillais mais également de profiter de nombreux retours d'expériences, un réseau qui a par exemple été mis en place pour les bibliothèques de l'Université des West Indies<sup>208</sup>. Cette approche aurait également le bénéfice d'inscrire la formation des collègues à la préservation du patrimoine contemporain au sein d'un cadre d'action pérenne, au-delà de la temporalité courte de la posture de l'apprenant. Il pourrait être ainsi intéressant d'approcher l'association du Bouclier Bleu, spécialisée dans la prévention et la gestion des catastrophes climatiques, en mettant en place, via la section locale de l'ABF, un correspondant sur le territoire antillais<sup>209</sup>. Une mise en relation avec la Phonothèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme<sup>210</sup> pourrait également s'avérer utile, cette dernière étant actuellement parmi les promoteurs les plus visibles du patrimoine culturel immatériel. Enfin, les bibliothèques en charge du patrimoine aux Antilles auraient tout intérêt à se faire connaître auprès d'associations professionnelles spécialisées sur la question : nous pensons notamment au réseau Bibliopat ou aux commissions spécialisées de l'ACURIL ou de l'IFLA.

### *Les formations personnalisées : formations à distance et auto-formation*

La difficulté de la mise en place de formation en présentiel peut enfin être contournée grâce à la multiplication des offres de formation continue à distance. Cette dernière est notamment rendue possible grâce aux ressources rendues

<sup>205</sup> « Training », sur le site Internet de la dLoC, <http://dloc.com/info/training>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>206</sup> « Formation à la demande », site Internet de l'Ecole Nationale des Chartes, <http://www.chartes.psl.eu/fr/rubrique-formation-continue/formation-demande>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>207</sup> « Formation sur mesure/intra », site Internet de l'Institut National du Patrimoine, <http://www.inp.fr/Formation-initiale-et-continue/Formation-continue/Formations-sur-mesure-intra>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>208</sup> PELTIER-DAVIS, Cheryl Ann, « An overview of English speaking Caribbean : Management, Innovative Services and Sharing Resources », *op.cit.*, p.9, <https://www.ifla.org/past-wlic/2011/81-davis-en.pdf>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>209</sup> MOUREN, Raphaële, *op.cit.*, p. 357.

<sup>210</sup> <https://phonothèque.hypotheses.org/>, [consulté le 19 février 2019].

disponibles par les centres de formation traditionnels déjà étudiés plus haut. Pour la question plus spécifique de la formation sur la conservation des objets patrimoniaux, on pourra se reporter plus spécifiquement à l'Institut National du Patrimoine et à l'Institut National de l'Audiovisuel qui proposent tous deux une formation à distance<sup>211</sup>.

L'Unesco propose également un programme de soutien au patrimoine caribéen pour aider à la formation des professionnels grâce à son Caribbean Capacity Building Program. Ce programme vise à renforcer les compétences nécessaires à la préservation du patrimoine local : les modules de formation peuvent être suivis par des professionnels du patrimoine, entre autres, selon leurs besoins et cette formation est financée entièrement par l'Unesco<sup>212</sup>. S'il ne concerne pour l'instant que l'héritage architectural, les thématiques pourraient à l'avenir se diversifier vers des patrimoines moins tangibles.

Afin d'adapter pleinement ces formations aux besoins des professionnels en poste, il apparaît également essentiel de mettre en place une auto-formation, en créant une veille autour des questions de la conservation en milieu tropical, de la conservation des documents patrimoniaux contemporains ou de la sensibilisation à la prévention des catastrophes climatiques dans les établissements culturels. Cette auto-formation est notamment facilitée par la mise à disposition sous forme de papiers, des interventions, mais également par la généralisation de la retransmission en live des conférences, notamment sur Youtube. Nous signalons ainsi à titre d'exemple le World Library and Information Congress à venir en août 2019 à Athènes au sein duquel seront notamment abordées les questions de prévention des risques climatiques tout comme celle de la préservation et de la médiation des documents audiovisuels. On peut également se reporter à la très riche documentation fournie par l'Unesco par le biais de ces différents organismes et notamment l'UNISDR qui propose plusieurs services et outils pratiques pour la prévention des risques naturels ainsi qu'une série de rapport analysant plus spécifiquement les enjeux pour chaque territoire<sup>213</sup>.

La dissémination des offres de formation oblige donc à envisager la formation des collègues sur cette question en faisant appel à plusieurs modules de formation pour centraliser les informations nécessaires : des séquences sur l'importance du patrimoine contemporain, ses normes de préservation, la sensibilisation à la manipulation ou au conditionnement des documents ou encore la mise en place de plans d'urgences peuvent ainsi être piochées au sein de cycles plus généraux. A défaut de pouvoir profiter de manière immédiate d'une formation complètement adaptée aux Antilles, il faut donc également savoir tirer des enseignements des formations déjà existantes et dont les principes peuvent être adaptés à la question qui nous concerne.

---

<sup>211</sup> <http://www.inp.fr/Formation-initiale-et-continue/Formation-continue/Formation-a-distance> et <https://institut.ina.fr/offres-services/formation-professionnelle>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>212</sup> Caribbean Capacity Building Program, <https://whc.unesco.org/en/activities/475/>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>213</sup> Documentation produite par l'UNISDR, <https://www.unisdr.org/we/inform>, [consulté le 19 février 2019].

## Comment médier le patrimoine contemporain dans les bibliothèques caribéennes ?

Au-delà de la formation des professionnels, la sensibilisation à la préservation du patrimoine contemporain passe également par une médiation adaptée auprès de différents publics. Communiquer sur ses fonds apparaît ainsi nécessaire afin de faire connaître et vivre ces collections patrimoniales et la Duke University Library a ainsi fait de l'accessibilité de ses collections contemporaines un point clef de sa stratégie documentaire pour les années à venir. Nous nous proposons d'étudier plus spécifiquement dans cette partie deux publics qui ont été largement évoqués par les différents professionnels de la Caraïbe de l'espace francophone et anglophone lors de nos différents entretiens : en l'occurrence, le public universitaire et le « grand » public. Les bibliothèques caribéennes doivent ainsi réfléchir aux moyens et arguments qu'elles ont à leur disposition pour intéresser leurs communautés au patrimoine récent.

### *Les universitaires*

Ces derniers sont le public naturel des bibliothèques universitaires, qui, nous l'avons vu, jouent un rôle de plus en plus actif dans la patrimonialisation des documents récents au sein de la Caraïbe française. Les bibliothèques ont donc un rôle à jouer afin de promouvoir leurs collections auprès de cette communauté : par ses recherches, la communauté scientifique est en effet la plus à même d'aider à la compréhension de ces collections. La reconnaissance de la valeur scientifique du patrimoine récent est par ailleurs une étape primordiale pour aider à la légitimation de ces collections d'histoire locale.

Pour aider à la connaissance de ces fonds, et participer ainsi de leur validation par la sphère scientifique, puis publique, les bibliothèques peuvent notamment se mettre en relation avec les enseignants-chercheurs et la communauté étudiante afin de promouvoir leurs collections d'histoire récente comme un matériel de recherche<sup>214</sup>, une stratégie adoptée par ailleurs par la Duke University Library et l'Université des Antilles. Cette démarche se place ainsi dans la prolongation de recherches scientifiques de plus en plus attachées à l'histoire contemporaine et culturelle de la Caraïbe en générale<sup>215</sup>. Au printemps 2018, un colloque de trois jours s'est ainsi tenu sur le campus Schoelcher sur l'œuvre d'Edouard Glissant<sup>216</sup>. Si les chercheurs français sont un public cible, cette communication ne doit cependant pas se restreindre à cette communauté. En effet, loin de se limiter à la recherche universitaire française, l'histoire contemporaine de la Caraïbe intéresse en effet de plus en plus les chercheurs étrangers qui sont un public régulier du réseau des bibliothèques universitaires antillaises<sup>217</sup>, avec un intérêt tout particulier pour l'histoire littéraire contemporaine de ces territoires : le colloque cité ci-dessus était ainsi organisé en partenariat avec la Louisiana State University. L'étude de ces fonds

---

<sup>214</sup> MEYER, Anne, « La fabrique des fonds locaux : construire des partenariats », dans HAQUET, Claire et HUCHET, Bernard, *Repenser le fonds local et régional en bibliothèque*, Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2016, p.44.

<sup>215</sup> CAMAL, Jérôme, *op.cit.*

<sup>216</sup> « Colloque international Edouard Glissant du 20 au 23 mars 2018 », site Internet de l'Université des Antilles, <http://www.univ-antilles.fr/agenda/colloque-international-edouard-glissant>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>217</sup> Information obtenue de notre entretien avec Mme Isabelle Mette.

pourrait par ailleurs être encouragée avec la mise en place de bourses d'études, une politique adoptée notamment par la BnF : l'Université des Antilles a ainsi déjà mis en place un prix jeune chercheur « Mycéa » pour encourager la recherche en littérature. La communication sur les fonds des bibliothèques auprès de chercheurs français et étrangers est une problématique-phare : loin d'être un enjeu uniquement scientifique, les chercheurs sont également, par leur statut d'intellectuels, des relais idéaux pour sensibiliser à l'importance des collections détenues par les bibliothèques.

Les fonds patrimoniaux contemporains des bibliothèques antillaises pourraient également s'inscrire dans des démarches plus pérennes, dépassant le simple cadre des colloques : l'utilisation des collections patrimoniales comme ressources de cours<sup>218</sup>, dans le cadre de la filière Humanités de l'Université des Antilles, ou la création de projets d'humanités numériques en coopération avec des laboratoires de recherche notamment autour des archives d'écrivains<sup>219</sup>, sont ainsi des exemples possibles de réutilisation de ces fonds nouvellement constitués.

Au-delà de la saisie des collections par les chercheurs, les bibliothèques, qui connaissent intimement leurs fonds, peuvent également être les premières à communiquer au sein de la sphère scientifique. Loin d'être uniquement des instances délégataires, les bibliothèques s'affirment comme des espaces clefs dans la recherche en histoire récente. Ce volontarisme est de fait déjà en place dans l'espace caribéen : le 15 novembre 2018, la LAMECA, par le biais de Marie-Line Dahomay, intervenait ainsi au sein du colloque « Sources du patrimoine oral francophone et chemins de la connaissance » organisé par le laboratoire Mimmoc et Criham sur la valeur scientifique des collections orales détenues par la médiathèque<sup>220</sup>. Par ailleurs, la bibliothèque universitaire est également membre de l'équipe « Manuscrits francophone » de l'Institut des textes et manuscrits modernes, qu'elle a intégré au sein du groupe d'étude des archives Schwarz-Bart<sup>221</sup>. Ces premières initiatives nous apparaissent tout particulièrement pertinentes pour faire connaître les fonds des bibliothèques et ne peuvent donc qu'être encouragées à être poursuivies, voire étendues à des collections entrées plus récemment au sein de ces établissements.

Une bonne communication des fonds des bibliothèques auprès des universitaires pourrait également être assurée en s'appuyant sur la visibilité offerte par les portails académiques ou nationaux : signaler ces collections au sein de portails aussi variés que le Catalogue Collectif de France ou des portails de données de la recherche, sur lesquels nous reviendrons plus loin, participe ainsi de la bonne visibilité de ces collections. A défaut de pouvoir actuellement mettre l'ensemble de ce patrimoine contemporain en ligne, notamment pour des questions de droit d'auteur, un signalement sur une plateforme appropriée peut ainsi s'avérer essentiel

---

<sup>218</sup> PINÇON, Juliette, *Les archives des écrivains : leur place en bibliothèque*, mémoire d'Enssib pour l'obtention du diplôme de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne : Enssib, 2017, p.92.

<sup>219</sup> *Ibid.*, p.59.

<sup>220</sup> « Appel à communication : Sources du patrimoine oral francophone et chemins de connaissance », site Internet de l'Université de Poitiers, <http://criham.labo.univ-poitiers.fr/themes-de-recherche/invention-modele-transfert/appele-a-communications-colloque-sources-du-patrimoine-oral-francophone-et-chemins-de-connaissance/>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>221</sup> «Equipe manuscrit francophones, groupe Schwarz-Bart », site Internet de l'Institut des textes et manuscrits modernes, <http://www.item.ens.fr/groupe-schwarz-bart/>, [consulté le 19 février 2019].

pour faire connaître ces collections et provoquer le déplacement des chercheurs sur les territoires antillais<sup>222</sup>.

### *Le grand public*

La médiation des bibliothèques caribéennes autour de leur patrimoine récent ne se limite pas à la communauté universitaire : loin d'être uniquement un enjeu scientifique, ces fonds récents sont en effet susceptibles d'intéresser un plus large public. La valorisation du patrimoine récent, à l'instar du patrimoine plus traditionnel, peut ainsi s'inscrire dans l'affirmation de l'identité locale. Cette dernière est notamment importante pour le développement économique des territoires, qui repose de plus en plus sur le tourisme : en 2010, le tourisme représentait environ 10 % du Produit Intérieur Brut direct et indirect, ainsi que de la part directe et indirecte des emplois, en Martinique), en Guadeloupe<sup>223</sup> et la fréquentation touristique est en hausse chaque année<sup>224</sup>. La mise en valeur du patrimoine local contemporain peut donc largement participer de la promotion touristique de ces espaces en soulignant notamment l'héritage culturel caribéen en littérature ou en musique<sup>225</sup>. Des opérations de promotion des collections, par le biais d'expositions, de publications, de conférences ou de spectacles en écho aux fonds des bibliothèques, pourraient ainsi être menées au moment des pics touristiques de ces espaces, à savoir entre décembre et mars mais aussi entre juillet et août.

Loin d'être uniquement un phénomène de promotion pour la clientèle touristique de la Caraïbe, la valorisation du patrimoine contemporain doit également s'adresser aux citoyens de ces espaces qui sont les premiers concernés par la préservation de ce patrimoine. Si le patrimoine contemporain n'a pour lui ni le critère d'ancienneté, ni le critère de rareté, susceptible d'éveiller les curiosités, il a en revanche ses propres avantages qu'il convient d'exploiter pour toucher au mieux le grand public. Ces particularités ont ainsi été cernées par les acteurs sur place qui ont déjà proposé plusieurs biais pour susciter l'intérêt du public autour du patrimoine récent.

Le patrimoine contemporain offre ainsi l'avantage de favoriser une transmission des savoir-faire traditionnels, notamment pour les patrimoines culturels immatériels. Cette médiation pratique a ainsi été privilégiée par de nombreux territoires ultra-marins : tandis que la bibliothèque Alexandre Franconie proposait un accompagnement musical au cours des lectures évoquées plus haut, la Réunion a également développé une série de médiations vivantes autour de l'héritage Moring<sup>226</sup>. L'incarnation corporelle, par le théâtre, la musique ou la danse, d'un certain

---

<sup>222</sup> TURCOTTE, Florence, "Outreach in Special Collection Librarianship" dans COURTNEY, Nancy, *Academic Library Outreach : beyond the campus wall*, Westport : Libraries Unlimited, 2009, p.93.

<sup>223</sup> BESSIERE, Stéphane, *Le tourisme dans les Antilles françaises. Le défi de la concurrence caribéenne*, Paris : L'Harmattan, 2010, p.21-24.

<sup>224</sup> RAIMBAUD, Baptiste, CRATERE, Floraline, TREFOLONI, Dominique, « Le tourisme aux Antilles : à la reconquête d'une plus large clientèle », dans Insee Analyse Guadeloupe, 2018, n°33, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3651505>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>225</sup> Pour approfondir la question de l'enjeu touristique et territorial autour de la promotion du patrimoine immatériel, on pourra notamment se reporter à CLERGEAU, Cécile et SPINDLER, Jacques, *L'immatériel touristique*, Paris : L'Harmattan, 2014.

<sup>226</sup> PIGNON, Gilles, « Marronnage, maloya, moring : patrimoines culturels immatériels en quête de valorisation », dans *Les patrimoines de l'Océan Indien, actes du séminaire du 25 novembre 2015*, Institut National du Patrimoine, Paris : Riveneuve Editions, 2016, p.50.

nombre de patrimoines contemporains, participe ainsi de la réappropriation de ce patrimoine par l'ensemble de la société mais également de la bonne transmission des savoirs oraux.

Le patrimoine contemporain est également un patrimoine sensible qui peut être aisément utilisé sur des dispositifs très variés qui changent des choix traditionnellement opérés pour mettre en valeur le patrimoine des bibliothèques : la Historic New Collection propose ainsi une série radiophonique afin de mettre en valeur ses fonds audiovisuels. De la même façon, la plateforme de diffusion Youtube, largement plébiscitée, peut également être utilisée comme support de médiation du patrimoine audiovisuel<sup>227</sup>, à l'instar de l'action menée par l'INA.

Si le patrimoine vivant se prête bien à ces réappropriations, il en va autrement du patrimoine écrit pour lequel les opérations de valorisation peuvent être plus compliquées<sup>228</sup> : de nouveau, l'incarnation sensible de ce matériel littéraire apparaît cependant comme une solution intéressante avec la mise en place de lectures publiques ou de diverses animations. Les maisons d'écrivains se placent également dans cette nouvelle dialectique en se définissant désormais tout à la fois comme des lieux de mémoire et des lieux de création<sup>229</sup> : certains lieux emblématiques, à l'instar de la Maison de la Souvenance des Schwart-Batz, pourraient tout à fait obtenir ce statut afin de mieux préserver et valoriser le patrimoine littéraire des Antilles. Le recours à des professionnels du spectacle vivant apparaît essentiel pour réaliser cette médiation patrimoniale de manière appropriée<sup>230</sup>, cette démarche faisant également de ces acteurs culturels autant de potentiels sujets de patrimonialisation de l'art contemporain. La médiation des fonds d'archives d'écrivains contemporains peut également s'appuyer sur la transmission vivante, en profitant notamment de la permanence de nombreux témoins. En 2018, la bibliothèque Alexandre Franconie avait ainsi proposé pour les Journées Européennes du Patrimoine une série d'animations et de déclamations autour de l'œuvre d'Auxence Contout, en présence de l'écrivain guyanais. Cette piste est également envisagée par la bibliothèque municipale de Bordeaux qui souhaite nouer des liens avec le fils de René Maran pour aider à communiquer sur ses fonds.

Le patrimoine contemporain favorise également la transmission intergénérationnelle<sup>231</sup>. Cette médiation a plus particulièrement été approfondie par la LAMECA, qui mène un travail suivi auprès des écoles par le biais d'expositions itinérantes visant à valoriser, entre autres, les héritages culturels guadeloupéens et le créole. Cette bibliothèque est de manière plus originale également présente lors des décès de musiciens importants, en réalisant notamment une série de diapositives pour les veillées mortuaires, en se basant entre autres sur les photographies possédées à leur sujet. Ce positionnement permet ainsi de faire connaître le rôle de dépositaire de la bibliothèque pour l'héritage musical du territoire. Le lien entre les bibliothèques et les communautés, notamment par le biais des associations, est donc un moyen efficace pour sensibiliser la population au patrimoine contemporain. Loin de se limiter aux bibliothèques municipales, cette approche peut aussi être adoptée

---

<sup>227</sup> POTTER, Ned, *The library marketing toolkit*, London : Facet Publishing, 2012, p.193.

<sup>228</sup> PINÇON, Juliette, *op.cit.*, p.52.

<sup>229</sup> *Ibid.*, p.54.

<sup>230</sup> MOUREN, Raphaële, *op.cit.*, p.267.

<sup>231</sup> MONTARELLO, Francis, *op.cit.*, p.111.

par les bibliothèques universitaires<sup>232</sup> : une mise en relation avec les associations d'érudits locaux ou de généalogistes<sup>233</sup> est ainsi à même de montrer le rôle de la bibliothèque dans le processus de transmission et de faire des citoyens des acteurs de la continuité mémorielle.

Toutes ces initiatives autour du patrimoine contemporain caribéen se résument donc dans ce postulat : savoir jouer sur l'affectif et la transmission. L'expérience apparaît également comme un concept-clef dans la mise en place des médiations du patrimoine contemporain, notamment immatériel : elle contribue en effet à la création d'une « médiation totale » qui met en jeu tous les sens des visiteurs en sollicitant des matériaux variés (musique, iconographie...). Le patrimoine contemporain caribéen s'affirme ainsi comme un patrimoine citoyen, en accordant à ce dernier une large part dans la réappropriation des nombreuses traditions locales<sup>234</sup>.

## **ETENDRE SA VISIBILITE PAR LA VALORISATION EN LIGNE**

Une bonne sensibilisation à la conservation des documents patrimoniaux contemporains de la Caraïbe passe également par une valorisation appropriée en ligne. Comme nous l'avons vu plus haut, le format numérique est de fait extrêmement répandu pour la conservation des documents contemporains puisqu'il permet tout à la fois de conserver les documents nativement numériques mais également de produire une copie numérique pour les documents fragiles. Le processus de numérisation fait donc partie intégrante de la stratégie de conservation des bibliothèques. Par ailleurs, ces contenus sont d'autant plus essentiels qu'ils participent du « maintien de la continuité territoriale entre les DROM et la France en fournissant des accès à distance »<sup>235</sup>. Il s'agit dès lors de savoir faire vivre ces contenus numériques afin de favoriser leur appropriation par les différentes collectivités.

### **Améliorer la visibilité des collections caribéennes en renforçant la coopération numérique**

#### ***Des portails numériques disséminés dans la Caraïbe francophone***

L'une des premières pistes explorer pour favoriser cette appropriation est d'améliorer la visibilité de ces contenus numériques. A l'heure actuelle, de nombreuses plateformes de valorisation numériques existent déjà : ces dernières sont cependant disséminées et ne disposent pas forcément de l'écho qu'elles mériteraient.

---

<sup>232</sup> TURCOTTE, Florence, *op.cit.*, p.93.

<sup>233</sup> MOUREN, Raphaële, *op.cit.*, p.268.

<sup>234</sup> POTTER, Ned, *op.cit.*, p.194.

<sup>235</sup> "Qu'est-ce que la BNPM ?", site Internet de la Banque Numérique des Patrimoines Martiniquais, <http://www.patrimoines-martinique.org/?id=1> [consulté le 19 février 2019].

Il convient donc de s'interroger sur le renforcement des différentes coopérations numériques possibles afin d'améliorer la visibilité de ces contenus.

La LAMECA, par exemple, a mis en ligne sur le site de la bibliothèque une série d'enregistrements sonores collectés au cours de sa campagne *Palé pou sonjé* autour de la tradition vivante de la Guadeloupe. Pour l'instant, douze entretiens avec des musiciens et deux avec des romanciers (dont Maryse Condé) sont ainsi disponibles : séquencés de manière chrono-thématique, ils sont également accompagnés de leur transcription en PDF<sup>236</sup>. La Fondation Clément dispose également d'un portail pour exposer ses collections iconographiques du XXe siècle, et notamment toute la collection de cartes postales d'Emile Hayot<sup>237</sup>.

Enfin, le territoire martiniquais a récemment monté un portail numérique commun à l'ensemble des acteurs culturels de ce territoire : la Banque Numérique des Patrimoines Martiniquais (BNPM). Ce projet, piloté par le Conseil Général de la Martinique), vise explicitement à rassembler sur un même portail toutes les collections patrimoniales de la Martinique disponibles sous format numérique. Les collections patrimoniales contemporaines sont progressivement en train d'y être intégrées : le fonds Lameynardie, daté des années 1960, a ainsi été versé par le Musée d'Histoire et d'Ethnographie de Fort-de-France. Le patrimoine culturel immatériel est également envisagé par la BNPM : s'il est encore absent malgré l'annonce de son futur lancement en 2014<sup>238</sup>, la prise en compte de ces collections contemporaines lors du projet initial fait donc de cette plateforme un portail à envisager pour les bibliothèques martiniquaises. Sa faiblesse réside cependant dans le fait qu'il ne concerne qu'une petite partie des territoires antillais, ce qui limite donc la coopération entre les différents départements ultra-marins. La création d'une base similaire pour les territoires guadeloupéens ou guyanais pourrait cependant permettre de pallier ce manque : les projets étant souvent plus faciles à monter avec un nombre de partenaires limités et sur un territoire restreint, la création de ces portails pourrait ainsi constituer une première étape avant la mise en place d'un portail numérique commun à l'ensemble de la Caraïbe française.

### *Manioc et la dLOC : deux plateformes numériques à vocation internationale*

De fait, cette fonction est déjà assumée par la bibliothèque numérique Manioc qui demeure à ce jour l'outil le plus connu : développé, nous l'avons vu, par l'Université des Antilles-Guyane, cette plateforme centralise les contenus numériques de plusieurs dizaines de partenaires sur l'ensemble du territoire caribéen et est également présente sur la plateforme Gallica. Loin de se limiter aux collections possédées par le réseau universitaire, Manioc a ainsi noué des liens privilégiés avec plusieurs bibliothèques territoriales caribéennes : parmi ses partenaires, on retrouve notamment les deux bibliothèques évoquées plus haut, en l'occurrence la LAMECA et la Fondation Clément. Le moissonnage des collections patrimoniales

---

<sup>236</sup> «Interviews audio», site Internet de la LAMECA, <http://www.lameca.org/interviews-audio/>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>237</sup> « Les collections de cartes postales », portail de la Fondation Clément, [http://collections.fondation-clement.org/?id=recherche\\_guidée\\_plan\\_detail&doc=accounts/mnesys\\_clement/datas/ir%2FFondation%20Clement%2FC014\\_%20collection%20lois%20hayot%2FFondation\\_clement\\_C014.xml](http://collections.fondation-clement.org/?id=recherche_guidée_plan_detail&doc=accounts/mnesys_clement/datas/ir%2FFondation%20Clement%2FC014_%20collection%20lois%20hayot%2FFondation_clement_C014.xml), [consulté le 19 février 2019].

<sup>238</sup> «Les ressources à venir», site Internet de la Banque Numérique des Patrimoines Martiniquais, <http://www.patrimoines-martinique.org/?id=4>, [consulté le 19 février 2019].

contemporaines de ces deux bibliothèques par le biais du protocole OAI-PMH n'est cependant pas encore achevé : les collections iconographiques de la Fondation Clément n'y sont ainsi par encore visibles. Par ailleurs, les collections provenant de la LAMECA ne concernent pour l'instant que les conférences tenues dans cette même bibliothèque, afin de compléter la collection audio-visuelle de Manioc et les entretiens issus de la collecte *Palé pou sonjé* n'y sont donc pas représentés. Si l'Université des Antilles propose déjà de nombreux contenus numériques autour de ses propres collections patrimoniales, l'enjeu consiste donc à l'avenir à intégrer sur cette plateforme les fonds des autres bibliothèques caribéennes.

Ce rôle de coordination échu à la bibliothèque numérique Manioc est d'autant plus essentiel que cette dernière dispose aujourd'hui d'un rayonnement qui dépasse le simple cadre caribéen. En effet, cette position prééminente dans la conservation des contenus numériques caribéens est renforcée par son intégration au sein d'un réseau plus large de diffusion numérique. L'Université des Antilles fait en effet partie des partenaires de la Digital Library of Caribbean (dLOC) : cette bibliothèque numérique, fondée en 2004 par plusieurs bibliothèques caribéennes, est administrée par l'Université Internationale de Floride. En 2010, la dLOC et Manioc ont ainsi signé un accord de partenariat afin d'augmenter la visibilité de leurs collections numériques en assurant l'interopérabilité de leurs systèmes et en menant des plans de numérisation concertés<sup>239</sup>. A ce titre, une partie des documents disponibles sur Manioc sont ainsi signalés dans la dLOC mais ce signalement se limite pour l'instant aux thèses et mémoires soutenus ces dernières années à l'Université des Antilles. Ce dernier pourrait cependant être étendu à des collections patrimoniales contemporaines d'autant que la dLOC est déjà en mesure d'héberger des formats variés (texte, iconographie, audiovisuel).

Les bibliothèques numériques Manioc et dLOC ont donc toutes deux mis en place des partenariats opérants pour aider à la visibilité des contenus numériques caribéens : l'intégration des documents contemporains est cependant encore en cours et ces efforts doivent donc être poursuivis afin d'assurer la visibilité de ces patrimoines méconnus. L'approfondissement de ces différentes collaborations à l'échelle régionale est du reste loin d'être une idée nouvelle : le programme INFOLAC lancé par l'Unesco avait ainsi l'objectif est de favoriser la mise en réseau des bibliothèques numériques de la Caraïbe<sup>240</sup>.

### *D'autres partenariats potentiels*

Au-delà de l'approfondissement de ces partenariats préexistants, la bonne visibilité des ressources caribéennes en matière de patrimoine contemporain peut également passer par la mise en place de nouvelles collaborations. Plusieurs pistes peuvent être ainsi envisagées : tout d'abord, la mise en relation de bases de données similaires autour du patrimoine culturel immatériel. Tramil, base développée par l'Université des Antilles autour des savoirs traditionnels médicaux de la Caraïbe

---

<sup>239</sup> *Memorandum of agreement between dLOC et Manioc*, 2010, <https://fr.slideshare.net/scduag/memorandum-of-agreement-between-manioc-and-dloc>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>240</sup> FERGUSON, Stephney, "An overview of Library Cooperation in the Caribbean", dans MASSIS, Bruce, *Models of cooperation in US, Latin American and Caribbean Libraries*, München: K.G Saur, 2003, p.35.

et disponible sur Manioc fait ainsi écho à la base MedCarib développée autour du même sujet par l'Université des West Indies en Jamaïque.<sup>241</sup>

On pourrait de la même façon envisager de renforcer la coopération numérique avec les bibliothèques métropolitaines possédant des collections patrimoniales complémentaires aux ressources disponibles dans la Caraïbe. Le IIF est ainsi un protocole dont les nombreuses potentialités pourraient permettre de renforcer l'exposition des contenus numériques caribéens : en facilitant l'échange des métadonnées avec d'autres collections numériques, il serait ainsi envisageable de reconstituer des bibliothèques ou un ensemble d'archives d'intellectuels caribéens. L'adaptation aux normes de catalogage et de signalement (EAD, IIF) apparaît quoiqu'il en soit essentiel pour faciliter l'interopérabilité de ces différentes collections contemporaines. L'outil numérique servirait ainsi à décroquer les collections caribéennes en les mettant plus facilement en lien avec celles de la métropole.

Les bibliothèques sont ainsi des acteurs de premier plan pour mener cette coopération numérique autour du patrimoine contemporain de la Caraïbe grâce à leur intégration au sein de larges réseaux professionnels et leurs compétences techniques.

## Signaler ses ressources sur les portails français et francophones

L'autre piste pour améliorer la visibilité des collections contemporaines patrimoniales de la Caraïbe consiste à signaler ces collections sur des plateformes spécialisées qui ont de plus en plus tendance à agréger des ressources issues d'institutions variées. Ce positionnement pourrait permettre d'améliorer la connaissance des collections contemporaines antillaises en métropole en inscrivant ces dernières au sein de plus larges réseaux. La visibilité au sein de différentes plateformes institutionnelles est ainsi à même d'élargir le public intéressé initialement par ces collections et de faire de ce dernier un utilisateur et donc un promoteur des ressources caribéennes.

Le premier portail, et sans doute le plus évident, reste le Catalogue Collectif de France (CCFr). Piloté par le Département de la Coopération de la BnF, ce dernier vise à agréger l'ensemble des ressources documentaires disponibles sur le territoire français, qu'ils s'agissent de manuscrits, d'archives ou de documents multimédias. Ce catalogue peut par ailleurs être utilisé par tous les types d'établissement ce qui en fait donc une structure idéale pour signaler des fonds documentaires issus à la fois de bibliothèques universitaires, territoriales et spécialisées comme aux Antilles. Si ces dernières sont par ailleurs déjà toutes signalées au sein du CCFr dans la catégorie « Bibliothèques », il reste désormais à verser au CCFr les notices des différents documents patrimoniaux détenus par ces institutions, y compris les collections contemporaines. Pour l'instant, seule la bibliothèque Alexandre Franconie en Guyane s'est attelée à cette tâche mais ses versements concernent uniquement les documents antérieurs à 1900. Cette initiative devrait donc être étendue à l'ensemble de l'arc antillais afin d'améliorer la visibilité des fonds locaux.

---

<sup>241</sup> FERGUSON, Stephney, *op.cit.*, p.34.

De la même façon, il apparaît également essentiel que le SCD des Antilles, pour l'instant absent du Catalogne en ligne des archives et manuscrits de l'enseignement supérieurs (Calames), signale sur cette même plateforme les manuscrits d'écrivains qu'il est progressivement en train d'acquérir.

D'autres plateformes, plus spécialisées, peuvent également être invoquées : le Portail du patrimoine oral<sup>242</sup>, qui vise à fédérer les acteurs et actrices des musiques et danses traditionnelles pourrait ainsi tout à fait contribuer à signaler les collections audiovisuelles de la LAMECA via son catalogue collectif d'archives sonores. Pour l'instant, seul le Centre Régional des Musiques et Danses Populaires de la Guadeloupe est ainsi adhérent au sein du réseau<sup>243</sup>.

Les plateformes de données de la recherche sont enfin un dernier type de structures numériques sur lesquelles les bibliothèques caribéennes pourraient s'appuyer afin de signaler leurs collections patrimoniales contemporaines. Ces dernières sont en effet aujourd'hui des bases de données essentielles pour l'agrégation de contenus audiovisuels aux potentialités scientifiques : outre les documents audiovisuels produits par les chercheurs, ces plateformes mettent également en ligne des enquêtes menées il y a plusieurs dizaines d'années. Les contenus audiovisuels produits par la LAMECA pour sauvegarder la mémoire de la tradition vivante pourraient ainsi tout à fait trouver leur place au sein de bases de données variées : la Collection de Corpus oraux numériques (Cocoon)<sup>244</sup>, pilotée par la Très Grande Infrastructure de Recherche Huma-Num, accompagne ainsi les producteurs de ressources orales à la fois dans l'archivage et le catalogage de leurs ressources numériques.

Cette utilisation des différentes bibliothèques et portails numériques doit cependant s'accompagner d'une médiation appropriée du patrimoine contemporain, soumis à des questions de droit plus complexes que les collections anciennes en raison de la survivance de leurs auteurs ou de leurs ayant-droit. La mise en ligne de ces contenus doit ainsi toujours avoir été approuvée par leurs auteurs ou à défaut leur ayant-droit par le biais de contrats écrits, un système déjà mis en place par la LAMECA par exemple pour pouvoir diffuser ses entretiens oraux<sup>245</sup>. Plusieurs points d'attention peuvent également varier en fonction du type de documents mis en ligne. Tandis que les documents écrits inédits doivent veiller à respecter le droit de divulgation et la vie privée de leur auteur, les œuvres audiovisuelles et les œuvres iconographique doivent respecter les droits de l'ensemble des personnes impliquées dans leur réalisation (sujet, producteur, interprète etc ...) <sup>246</sup> : cet état de fait explique par exemple que la BNPM n'est pas jugé bon de diffuser en ligne les photos sur lesquelles figuraient des personnes aujourd'hui toujours potentiellement vivantes.

---

<sup>242</sup> Portail du Patrimoine Oral, <http://stq4s52k.es-02.live-paas.net/items/search>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>243</sup> Carte des adhérents de la Fédération des Acteurs des Musiques et Danses Traditionnelles, <http://www.famdt.com/carte-des-adherents/>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>244</sup> Cocoon, <https://cocoon.huma-num.fr/exist/crdo/>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>245</sup> SEPETJEAN, Sophie, *op.cit.*, p.60-63.

<sup>246</sup> *Ibid.*, p.56-59.

## RECONNAITRE LA VALEUR DU PATRIMOINE PAR LA MISE A DISPOSITION DE MOYENS POUR SA PRESERVATION

Sans moyens mis à disposition, la sensibilisation de publics variés à la question du patrimoine contemporain et le décloisonnement des collections antillaises reste cependant compliqué. Dès lors, la préservation de ce patrimoine nouveau consiste également en la mobilisation des décideurs et acteurs politiques afin d'obtenir les ressources nécessaires à une bonne conservation et médiation des collections antillaises.

### Des sources de financement variées

#### *Les programmes nationaux*

Des sources de financement peuvent dans un premier temps être envisagées en s'appuyant sur les dispositifs nationaux existants pour aider à la conservation patrimoniale. Les plus importants d'entre eux sont notamment par le Service du Livre et de la Lecture, au sein du Ministère de la Culture, qui propose ainsi plusieurs programmes pouvant s'appliquer aux collections antillaises. Le plus ancien d'entre eux, le Plan d'Action pour le Patrimoine Ecrit (PAPE), pourrait ainsi être sollicité pour les archives contemporaines de la Caraïbe : en effet, cet appel à projet a pour objectif d'accompagner les bibliothèques françaises dans la conservation de leurs documents<sup>247</sup>. Si la numérisation ou la création de portails numériques sont exclus de ce programme, ce programme permet en revanche d'aider à la conservation (conditionnement, désinfection etc ...) ou à la médiation du patrimoine écrit français. Les établissements relevant des collectivités territoriales ont été les premiers visés par cet appel à projet mais ce dernier est aujourd'hui étendu aux structures régionales pour le livre ainsi qu'aux établissements publics d'enseignements supérieurs et aux laboratoires de recherche<sup>248</sup>. Le montant de cet aide reste toutefois encadré : le PAPE ne peut s'appliquer qu'à des projets d'au moins 5.000 euros, inscrits dans une stratégie d'établissement pluriannuelle. Le taux maximal d'aide est fixé à 80 % du montant global hors taxes et peut s'appliquer à des dépenses aussi variées que des crédits de personnel, des achats de matériel (hors équipement informatique) ou des prestations diverses<sup>249</sup>. Ces différentes règles peuvent cependant s'appliquer au contexte antillais et le PAPE pourrait ainsi être sollicité pour aider à la conservation du patrimoine écrit contemporain en cours de constitution à l'Université des Antilles.

Le Programme national de Numérisation et de Valorisation des contenus culturels (PNV) est également un programme susceptible d'aider les bibliothèques antillaises dans la curation de leur patrimoine contemporain : succédant au Programme National de Numérisation du patrimoine et de la création, le PNV poursuit un double objectif : aider à la numérisation de contenus culturels ainsi que

<sup>247</sup> CLAERR, Thierry, « Inscrire son projet dans les politiques patrimoniales nationales et régionales », dans COQ, Dominique, *Apprendre à gérer des collections patrimoniales*, Villeurbanne : Enssib, 2012, p.153.

<sup>248</sup> Appel à projet Plan d'Action pour le Patrimoine Ecrit 2019, [file:///C:/Users/demo/Downloads/AAP-PAPE-2019-Presentation%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/demo/Downloads/AAP-PAPE-2019-Presentation%20(1).pdf) p.2, [consulté le 19 février 2019].

<sup>249</sup> *Ibid.*

leur mise à disposition à travers des outils numériques<sup>250</sup>. Tous les types de contenus sont éligibles à la numérisation (fonds d'archives, audiovisuels ...) et le PNV peut également accompagner les établissements dans la médiation de ces contenus en les aidant à l'indexation des contenus ou au « clairage des droits » (en identifiant les ayant-droits d'une œuvre<sup>251</sup>), un point clef dans la médiation du patrimoine contemporain.

Ces deux programmes valorisent quoiqu'il en soit l'ancrage territorial des projets et leur participation à l'attraction économique des régions : la mise en relation avec la Direction Régional des Affaires Culturelles (DRAC) par le biais des Conseillers Livre et Lecture (CLL) apparaît dont essentiel pour avoir un relais auprès du ministère.

### *Les aides régionales : faire appel aux ressources caribéennes*

Les bibliothèques détentrices de patrimoine contemporain ne doivent également pas hésiter à faire appel à des financements locaux, en s'appuyant notamment sur les aides mis en place à l'échelle régionale. La Collectivité Territoriale de Martinique), propose ainsi une aide « culture et patrimoine » permettant de financer un projet à hauteur de 50 %. Cette aide peut être d'autant plus intéressante que le dispositif accorde une place toute particulière au patrimoine audiovisuel local, en citant notamment les archives musicales et sonores porteuses de la tradition<sup>252</sup>. Les bibliothèques antillaises pourraient ainsi aisément s'inscrire dans ce programme pour aider à la préservation de leur patrimoine contemporain. Comme pour les programmes nationaux, cette sollicitation des différentes aides régionales nécessite une mise en relation avec le CLL de chaque département.

Les problématiques évoquées tout au long de ce mémoire pourraient enfin s'inscrire au sein de plusieurs plans d'aides régionales plus généraux, notamment avec le renouvellement des plans pluriannuels à partir de 2021, à savoir le Contrat de Plan Etat-Région (CPR) et le Fond Européen de Développement régional (FEDER).

### *A la recherche de nouvelles sources de financement*

Ces sources de financement peuvent être également complétées par la sollicitation de différentes institutions, une action du reste déjà en cours dans les bibliothèques antillaises. Le label CollEx, « Patrimoine des mondes créoles », attribué en janvier 2019 au SCD, permettra ainsi d'aider à la numérisation, au traitement documentaire et la valorisation des collections patrimoniales documentant la vie culturelle et intellectuelle aux Antilles et en Guyane française au

---

<sup>250</sup> Appel à projet pour le Programme National de Numérisation et de Valorisation des contenus culturels, <file:///C:/Users/demo/Downloads/AAP-Numerisation%20PNV%202018.pdf>, p.2, [consulté le 19 février 2019].

<sup>251</sup> *Ibid.*

<sup>252</sup> Aides pour les dispositifs culturels et patrimoniaux en Martinique, 2016, <http://www.collectivitedemartinique.mq/wp-content/uploads/2016/02/CTM-Criteres-et-dispositifs-Deliberation-cadre-Aides-Culturelles-et-Patrimoniales.pdf>, [consulté le 19 février 2019.]

XIXe et XXe siècle. Ce label permettra notamment de numériser les archives de René Maran et de Jean Bernabé<sup>253</sup>.

Les bibliothèques peuvent également s'appuyer sur les appels à projet qui sont la nouvelle norme d'obtention de crédits pour un certain nombre de projets innovants : la bibliothèque universitaire des Antilles avait ainsi déposé un dossier dans le cadre de l'ANR « Ouragan 2017, Catastrophe, risques et résilience » autour des archives Schwart-Batz. Si cette demande n'a pas abouti, le statut de l'établissement ne doit pas être remis en cause : la participation du Musée des Cultures Guyanaises au LaBex « Les passés dans le présent » montre ainsi que l'obtention de crédits par les appels à projets est tout à fait possible pour les établissements culturels. Une formation à la rédaction d'appels à projets et l'inscription dans un réseau plus large d'acteurs culturels ou de laboratoires peut ainsi permettre de répondre aux attentes des appels à projets. Par ailleurs, l'aide à la numérisation du patrimoine audiovisuel de la Caraïbe pourrait également être favorisée en faisant appel à des associations spécialisées, à l'instar de *L'association française des détenteurs de documents audiovisuels et sonores*<sup>254</sup> ou la *Fédération des Acteurs et actrices des Musiques et Danses Traditionnelles (FAMDT)*<sup>255</sup>.

### *Mutualiser les moyens*

Ces sollicitations de financement ne peuvent pas ailleurs pas se penser sans une réflexion parallèle sur les différents modes de coopération à plusieurs échelles. La mutualisation des moyens des établissements culturels, notamment pour mettre en œuvre des opérations de numérisation, est ainsi déjà expérimentée au niveau régional au sein de la BNPM pour laquelle les archives départementales de Martinique effectuent de manière ponctuelle des opérations de numérisation au sein de leur atelier installé à demeure. Cette numérisation de collections partenaires est intégrée au fonctionnement de l'établissement et chaque opérations est définie en début d'année en fonction des possibilités budgétaires.

Cette coopération pourrait aisément s'étendre à d'autres acteurs nationaux, favorisant le décloisonnement professionnel des bibliothèques patrimoniales aux Antilles. La BnF apparaît comme un interlocuteur de choix : il pourrait ainsi être envisageable de faire des établissements antillais des points-relais pour la conservation d'urgence de certains documents soumis à des risques de dégradation, comme les archives Schwart-Batz toujours présentes en Guadeloupe dans la maison familiale, contre une aide à la numérisation ou l'obtention de copies numérique des documents. Cette coopération pourrait par ailleurs être étendue à d'autres établissements métropolitains, dont nous avons détaillé les collections plus haut, ou encore à des établissements étrangers comme la bibliothèque de l'University of

<sup>253</sup> Patrimoine des mondes créoles, projet ColLEX, 2019, <http://www.collex.eu/wp-content/uploads/2019/01/Patrimoines-des-mondes-cr%C3%A9oles.pdf>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>254</sup> MOUREN, Raphaële, *op.cit.*, p.118.

<sup>255</sup> STEPHAN, Lena, *Les archives sonores : conservation et valorisation du patrimoine oral*, mémoire de master en sciences de l'information et des bibliothèques, Villeurbanne : Enssib, 2013, p.22.

Central Florida qui possède une collection patrimoniale d'ampleur sur la Caraïbe à l'époque contemporaine<sup>256</sup>.

Plusieurs pistes peuvent donc être creusées afin d'obtenir des financements pour la bonne préservation du patrimoine contemporain caribéen : en plus de mettre en cohérence son projet avec les politiques régionales et nationales, la complémentarité des modes de financement doit également être recherchée en faisant appel à des sources de financement moins traditionnelles et en coopérant avec d'autres établissements culturels.

### Les bibliothèques comme avocates : quels arguments auprès des décideurs ?

La mobilisation de moyens autour de la sauvegarde du patrimoine contemporain de la Caraïbe implique également des bibliothèques de ces territoires de se faire les avocates de leurs collections auprès des décideurs. Comme l'a ainsi résumé Florence Turcotte : « *advocacy ensures the future by preserving the past* »<sup>257</sup>.

Pour ce faire, les bibliothèques doivent notamment pouvoir inscrire leurs collections au sein des enjeux politiques, économiques et sociaux de leurs territoires afin d'en démontrer la plus-value<sup>258</sup>. L'évocation de la mobilisation citoyenne autour de cette question lors des Assises d'Outre-Mer, de l'exception culturelle antillaise ou encore de la plus-value sociale et économique de ces patrimoines contemporains, autant d'arguments égrenés tout au long de ce mémoire, sont ainsi autant d'enjeux qui peuvent être aisément rappelés pour investir les décideurs autour de cette question. L'usage du story-telling ou la mise en scène du patrimoine peuvent par ailleurs être mobilisés afin d'inscrire les collections patrimoniales contemporaines antillaises au sein de parcours individuels, plus à même de résonner auprès des différentes instances de décision<sup>259</sup>. Par ailleurs, dans la continuité de la reconnaissance de certains patrimoines contemporains caribéens, l'obtention de labels pourrait permettre de faciliter la mobilisation des décideurs : une mise en relation avec Comité Régional pour la Mémoire du Monde en Amérique Latine et aux Caraïbes (MOWLAC), tout particulièrement actif, pourrait ainsi être envisagée afin de faire inscrire au Registre de l'Unesco le patrimoine documentaire caribéen<sup>260</sup>.

Cette démarche volontariste pourrait ainsi permettre de sortir d'une aporie déjà décrite par Denis Pallier en 1999 : s'il pensait avant tout aux bibliothèques

---

<sup>256</sup> « Special Collections » sur le site Internet de l'University of Central Florida, <https://library.ucf.edu/about/departments/special-collections-university-archives/special-collections/special-collections-collection-guides/#WestIndies>, [consulté le 19 février 2019].

<sup>257</sup> TURCOTTE, Florence, *op.cit.*, p.100.

<sup>258</sup> TOUTOU, Cécile, « Library and Advocacy Now ! La valorisation de l'impact sociétal » dans TOUTOU, Cécile, *La valeur sociétale des bibliothèques : construire un plaidoyer pour les décideurs*, Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2017, p.137.

<sup>259</sup> BALLEY, Noëlle, « Réveiller un fonds patrimonial », dans COQ, Dominique, *Apprendre à gérer des collections patrimoniales*, Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2012, p.150.

<sup>260</sup> CUISSARD, Elodie, *op.cit.*, p.46.

universitaires, son appel peut être étendu à l'ensemble de la profession lorsqu'il enjoint les bibliothèques à devenir les avocates de leurs collections précieuses<sup>261</sup>.

---

<sup>261</sup> PALLIER, Denis, « Politique de conservation et bibliothèques universitaires », *Bulletin d'informations de l'Association des bibliothécaires français*, 2e trim. 1999, n°183, p. 99.

## CONCLUSION

---

Le patrimoine contemporain antillais, témoin d'un siècle intense de foisonnement intellectuel et de la tradition vivante régionale, est donc un point d'attention de plus en plus prégnant pour les bibliothèques caribéennes qui sont progressivement en train de constituer des collections de première importance. La préservation de ce patrimoine est cependant soumise à de nombreux risques (fragilité interne des supports, difficultés de conservation dans la Caraïbe) qu'il reste toutefois possible de minimiser en adaptant les normes de conservation internationales au contexte régional et en mobilisant des acteurs variés autour de cette question. La directrice de la National Library of Jamaica résume ainsi très bien les différents enjeux pour les bibliothèques caribéennes souhaitant conserver leur patrimoine contemporain :

*« I would advice that library to get trained staff to organize and provide access to the collection, ensure that the space is adequate and that the environment is suitable to sustain the collection and also market the collection to make the targeted persons aware of the collection ».*

Nous espérons avec ce travail avoir permis de décloisonner les pratiques professionnelles déjà en cours aux Antilles et de mieux faire connaître les enjeux propres à ces territoires en palliant les défauts de documentation professionnelle sur ce sujet. Loin d'être une étude de cas marginale, nous percevons en effet ces espaces comme le laboratoire, à petite échelle, des grands enjeux de conservation pour le futur, traversés par la double problématique de la constitution et de la préservation du patrimoine de demain, notamment numérique, ainsi que de la prévention face à des risques naturels de plus en plus violents.

Les efforts autour de la conservation de ce patrimoine doivent être d'autant plus déployés que la culture caribéenne est également au centre d'enjeux mondiaux : ainsi, l'agenda 2030 développé par l'Organisation des Nations Unies pour la mise en place d'un développement durable tient compte de la diversité culturelle. Ces objectifs seront au cœur du congrès annuel de l'ACURIL en 2019 dont l'un des sous-thèmes, intitulé « Bibliothèques et soutenabilité », propose de réfléchir à la conservation des savoirs autochtones<sup>262</sup>.

---

<sup>262</sup> « Appel à contribution pour le congrès ACURIL 2019 », <http://blog.manioc.org/2019/01/appel-contributions-congres-acuril-2019.html>, consulté le 19 février 2019.







## SOURCES

---

Toutes les références web ont été vérifiées au 19 février 2019.

### I. Collections contemporaines dans les territoires ultra-marins

#### *Collections à l'étranger*

« Center for Louisiana Studies », *University of Lafayette*:  
<https://louisianastudies.louisiana.edu/research/collections>

« Hurricane Katrina and Rita Collection », *University of Lafayette*:  
<https://library.louisiana.edu/collections/university-archives-manuscripts/acadiana-manuscripts-collections/manuscripts-collect-139>

« Collections Highlights », *Florida State University*:  
<https://www.lib.fsu.edu/sca/collection-highlights>

“Oral History”, *Historic New Orleans Collection*:  
<https://www.hnoc.org/research/oral-history>

“Special Collections” *University of West Indies*:  
<https://library.ucf.edu/about/departments/special-collections-university-archives/special-collections/special-collections-collection-guides/#WestIndies>

« Special Collections », *University of Virgin Island*:  
<https://www.uvi.edu/academics/libraries/special-collections.aspx>

“Special Interest Group”, *ACURIL* : <https://acuril.org/special-interest-groups/>

“Research”, *Historic New Orleans Collections*: <https://www.hnoc.org/research>

#### *Collections des bibliothèques antillaises*

Site Internet de la La Médiathèque Caraïbe : <http://www.lameca.org/>

« Fonds de collecte LAMECA » <http://www.lameca.org/fonds-de-collecte-lameca/>

« Fonds de collecte Alan Lomax » <http://www.lameca.org/fonds-alan-lomax/>

« Fonds disques vinyle » <http://www.lameca.org/fonds-disques-vinyles/>

« Fonds Rosan Girard » <http://www.lameca.org/fonds-rosan-girard/>

“Fonds interviews audio” <http://www.lameca.org/interviews-audio/>

“Le bâtiment” <http://www.lameca.org/le-batiment/>

« Recueil des mémoires de 1967 » <http://www.lameca.org/recueil-des-memoires-de-1967/>

Banque Numérique des Patrimoines Martiniquais : <http://www.patrimoines-martinique.org>

« Qu'est-ce-que la BNPM ? » <http://www.patrimoines-martinique.org/?id=1>

« La Martinique des années 60-70 en images » [http://www.patrimoines-martinique.org/?id=5\\_326](http://www.patrimoines-martinique.org/?id=5_326)

« Les ressources à venir » <http://www.patrimoines-martinique.org/?id=4>

Bibliothèque numérique de l'Université des Antilles : <http://www.manioc.org/>

« Programme Mémoires et Créations » <http://memoiresetcreations.manioc.org/>

« Archives de Maryse Condé » <http://maryse-conde.manioc.org/>

Bibliothèques de la Collectivité Territoriale de Guyane :  
<https://bibliotheques.cg973.fr/medias/>

« La bibliothèque Alexandre Franconie » :  
<[https://bibliotheques.cg973.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=exploitation&PORTAL\\_ID=portal\\_model\\_instance\\_franconie-pm-son\\_histoire.xml](https://bibliotheques.cg973.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=exploitation&PORTAL_ID=portal_model_instance_franconie-pm-son_histoire.xml)>

« Le fonds patrimonial » :  
<[https://bibliotheques.cg973.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=exploitation&PORTAL\\_ID=portal\\_model\\_instance\\_franconie-pm-fonds\\_patrimonial.xml](https://bibliotheques.cg973.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=exploitation&PORTAL_ID=portal_model_instance_franconie-pm-fonds_patrimonial.xml)>

« Les lieux d'accueil de la bibliothèque » :  
<[https://bibliotheques.cg973.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=exploitation&PORTAL\\_ID=portal\\_model\\_instance\\_franconie-pm-ses\\_espaces.xml](https://bibliotheques.cg973.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=exploitation&PORTAL_ID=portal_model_instance_franconie-pm-ses_espaces.xml)>

Médiathèques de la Collectivité Territoriale de Martinique :  
<http://mediatheques.collectivitedemartinique.mq/>

« La bibliothèque Schoelcher : le fonds patrimonial » :  
<<http://mediatheques.collectivitedemartinique.mq/BS/fonds-antillais.aspx>>

« Les bibliothèques et médiathèques en Martinique » :  
<<http://www.martinique.org/les-bibliotheques-et-mediatheques>>

« Equipe Manuscrits francophones, groupe Joseph Zobel », *Institut des Textes et Manuscrits Modernes* : <<http://www.item.ens.fr/groupe-zobel/>>

« Equipe Manuscrits francophones, groupe Schwart-Batz », *Institut des Textes et Manuscrits Modernes* : <<http://www.item.ens.fr/groupe-schwarz-bart/>>

« Les médiathèques en Guadeloupe », *La Médiathèque Numérique de Guadeloupe* : <<https://guadeloupe.mediatheques.fr/#modedemploi&temetid=6790>>

« Médiathèque du mémorial AcTe », *Mémorial AcTe*, <<http://memorial-acte.fr/venir-au-macte/mediatheque>>

« Plan de classement des collections de la Fondation Clément », *Fondation Clément*:  
[http://collections.fondation-clement.org/?id=recherche\\_guidee\\_plan\\_detail&raz=1&doc=accounts/mnesys\\_clement/datas/ir/plan%20de%20classement/CLEM972\\_000013.xml&action=full\\_open](http://collections.fondation-clement.org/?id=recherche_guidee_plan_detail&raz=1&doc=accounts/mnesys_clement/datas/ir/plan%20de%20classement/CLEM972_000013.xml&action=full_open)

Tramil, programme de recherche appliqué à l'usage populaire des plantes médicinales dans la Caraïbe : <http://www.tramil.net/fr>

## II. Evènements

ACURIL. *Open Access in Caribbean Libraries, Archives, and Museums : Opportunities, Challenge and Future Directions (Program)*. 2018  
<https://acuril2018republicadominicana.com/conference-program/>

« Appel à contribution pour le 85e congrès de l'IFLA : Forward thinking to lessen the effects of disasters or all types, weather and/or man-made ». 2019. <<https://2019.ifla.org/cfp-calls/preservation-and-conservation-with-rare-books-and-pac/>>

« Appel à contribution pour le congrès ACURIL » 2019. <<http://blog.manioc.org/2019/01/appel-contributions-congres-acuril-2019.html>>

« Appel au vote du public pour le projet Outre-Mer » 2018 : <<http://www.guadeloupe.gouv.fr/Politiques-publiques/Les-assises-des-Outre-mer-en-Guadeloupe/Assises-des-Outre-mer-Appel-au-vote-du-public-pour-le-Concours-projets-Outre-mer>>

« Auxence Cantout, chantre de la transmission ». Journées du Européenne du Patrimoine 2018. <https://openagenda.com/jep-2018-guyane/events/auxence-contout-chantre-de-la-transmission>.

« Colloque international Edouard Glissant du 20 au 23 mars 2018 ». <http://www.univ-antilles.fr/agenda/colloque-international-edouard-glissant>

« Sources du patrimoine oral francophone » : <<http://criham.labo.univ-poitiers.fr/themes-de-recherche/invention-modele-transfert/appel-a-communications-colloque-sources-du-patrimoine-oral-francophone-et-chemins-de-connaissance/>>

### III. Rapports et documents administratifs disponibles en ligne

*Aides pour les dispositifs culturels et patrimoniaux en Martinique*. Collectivité Territoriale de Martinique, 2016. <<http://www.collectivitedemartinique.mq/wp-content/uploads/2016/02/CTM-Criteres-et-dispositifs-Deliberation-cadre-Aides-Culturelles-et-Patrimoniales.pdf>>

*Appel à projet Plan d'Action pour le Patrimoine Ecrit*. Service du Livre et de la Lecture, 2019. <[file:///C:/Users/demo/Downloads/AAP-PAPE-2019-Presentation%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/demo/Downloads/AAP-PAPE-2019-Presentation%20(1).pdf)>

*Appel à projet pour le Programme National de Numérisation et de Valorisation des contenus culturels*. Service du Livre et de la Lecture, 2018. <<file:///C:/Users/demo/Downloads/AAP-Numerisation%20PNV%202018.pdf>>

*Memorandum of agreement between dLOC and Manioc*. 2010. <<https://fr.slideshare.net/scduag/memorandum-of-agreement-between-manioc-and-dloc>>

*Patrimoine des mondes créoles*. CollEx-Persée, 2019. <<http://www.collex.eu/wp-content/uploads/2019/01/Patrimoines-des-mondes-cr%C3%A9oles.pdf>>

*Rapport d'activité du Musée des Cultures Guyanaises* Musée des cultures guyanaises, 2015. <[http://amazonian-museum-network.org/sites/default/files/fichiers/rapport\\_mcg\\_2015.pdf](http://amazonian-museum-network.org/sites/default/files/fichiers/rapport_mcg_2015.pdf)>

*Rapport général des Assises d'Outre-Mers en Guadeloupe*. Préfet de la Région Guadeloupe, 2018. <http://www.guadeloupe.gouv.fr/content/download/13823/92326/file/Rapport%20ge%CC%81ne%CC%81ral%20des%20assises%20-%20VF%202018.pdf>.

*Sendai Framework* <<https://www.unisdr.org/we/coordinate/sendai-framework>>

*Synthèse de l'atelier « culture et mémoire »* - Assises des Outre-Mers, Guadeloupe, 2018 <<http://www.guadeloupe.gouv.fr/content/download/13833/92366/file/16.%20Synth%C3%A8se%20atelier%20culture%20et%20m%C3%A9moire.pdf>>

« *Synthèse atelier : Culture du risque naturel* », Assises des Outre-Mer, Guadeloupe, 2018, <<http://www.guadeloupe.gouv.fr/content/download/13827/92342/file/13.%20Synth%C3%A8se%20culture%20du%20risque%20naturel.pdf>>

#### IV. Offres de formation

« Archives audiovisuelles : appréhender les aspects techniques » : <<https://www.ina-expert.com/formation-professionnelle/archives-audiovisuelles-apprehender-les-aspects-techniques.html>>

*Caribbean Capacity Building Program*  
<https://whc.unesco.org/en/activities/475/>

« Catalogue de formation continue de l'INP » : <<http://www.inp.fr/Formation-initiale-et-continue/Formation-continue/Catalogue-de-formation>>

« Définir et appliquer un plan d'urgence », *Association des Archivistes de France*. 2019. <<https://www.archivistes.org/Definir-et-appliquer-un-plan-d-urgence-stage-atelier>>

« Formation à la demande ». *Ecole Nationale des Chartes* <<http://www.chartes.psl.eu/fr/rubrique-formation-continue/formation-demande>>

« Formations sur mesure/intra ». *Institut National du Patrimoine* <<http://www.inp.fr/Formation-initiale-et-continue/Formation-continue/Formations-sur-mesure-intra>>

« La conservation préventive en archives et en bibliothèques ». *CNFTP* <<http://www.cnfpt.fr/trouver-formation/detail/11-642j-P-1e6p2jg-1f84qv0?pager=1>>

« Offre de formation continue par la Délégation Générale du Patrimoine pour les services d'archives ». *Ministère de la Culture*. 2019. <<http://www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Organisation/La-direction-generale-des-patrimoines/Departement-de-la-formation-scientifique-et-technique/Offre-de-formation/Offre-de-formation-de-la-Direction-generale-des-patrimoines/Archives/Conservation-restauration>>

« Offre de formation sur-mesure ». *Institut National de l'Audiovisuel* <<https://www.ina-expert.com/espace-entreprises/formation-audiovisuel-intra-entreprise>>

« Programme de formation tout au long de la vie ». *Enssib*, 2019. <<https://www.enssib.fr/sites/enssib.fr/files/inline-files/Affiche-FTLV-2019.pdf>>

“Training”. *dLoC* <<http://dloc.com/info/training>>

## V. Plateformes de valorisation en ligne

*Carte des adhérents de la Fédération des Acteurs des Musiques et Danses Traditionnelles* [en ligne]. [s. d.]. Disponible à l'adresse : <http://www.famdt.com/carte-des-adherents/>

Catalogue Collectif de France : <https://ccfr.bnf.fr>

Collection de Corpus Oraux Numérique : <https://cocoon.humanum.fr/exist/crdo/>

Phonothèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme : <https://phonothèque.hypotheses.org/>

Plateforme Ouverte du Patrimoine : <https://www.pop.culture.gouv.fr>

Portail du Patrimoine Oral <<http://stq4s52k.es-02.live-paas.net/items/search>>



## BIBLIOGRAPHIE

---

Toutes les références Internet ont été vérifiées au 19 février 2019.

### I. Patrimoine contemporain : importance et enjeux en bibliothèque

BACHIMONT, Bruno. *Patrimoine et numérique: technique et politique de la mémoire*. Bry-sur-Marne : INA, 2017.

BALSAMO, Isabelle et VIGUTTO, Marie-Christine. *Tri, sélection, conservation: quel patrimoine pour l'avenir ?* Paris : Éditions du Patrimoine, 2001.

BLIN, Frédéric et POIROT, Albert. *Le patrimoine des bibliothèques universitaires. Bibliothèques universitaires, nouveaux horizons*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2015.

BONNENFANT, Bruno et VEYRON, Thierry. *Définir une politique d'archivage du web régional en bibliothèque municipale: l'exemple du web forézien*, mémoire pour l'obtention du diplôme de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne : Enssib, 2008.

CLERGEAU, Cécile et SPINDLER, Jacques. *L'immatériel touristique*. Paris : L'Harmattan, 2014.

CUISSARD, Élodie, *Les bibliothèques et le programme Mémoire du monde de l'Unesco*, mémoire pour l'obtention du diplôme de conservatrice des bibliothèques, Villeurbanne: Enssib, 2017.

DE LA SELLE, Xavier. *Quand bibliothèque et archives font mémoire commune*. *BBF*. Janvier 2010. Disponible sur Internet <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-03-0046-008>>

DEVILLE, Jacques. *La politique d'enrichissement du patrimoine des bibliothèques*. Paris : Editions du Patrimoine, 2001.

HEINICH, Nathalie. *La fabrique du patrimoine: « de la cathédrale à la petite cuillère »*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2009.

HOTTIN, Christian, VOISENAT, Claudie, LIÉVAUX, Pascal et HEINICH, Nathalie. *Le tournant patrimonial: mutations contemporaines des métiers du patrimoine*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2016.

LECOQ, Benoit. *Quelques réflexions sur les bibliothèques universitaires et leur patrimoine*. *Bibliothèques universitaires, nouveaux horizons*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2015.

LEMPEREUR, Françoise et KHAZNADAR, Chérif. *Patrimoine culturel immatériel*. Liège : Presses universitaires de Liège, 2017.

MONTARELLO, Francis. *Services culturels et mémoire vivante. Mémoire et bibliothèque*. Bordeaux : Coopération des bibliothèques en Aquitaine, 2001.

OURY, Clément. *Les fonds locaux nés numériques*. Dans HAQUET, Claire et HUCHET, Bernard (dir.), *Repenser le fonds local et régional en bibliothèque*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2016.

PINÇON, Juliette. *Les archives des écrivains, leur place en bibliothèque, mémoire pour l'obtention du diplôme de conservatrice des bibliothèques*. Villeurbanne : Enssib, 2017.

SEVERO, Marta et CACHAT, Séverine. *Patrimoine culturel immatériel et numérique: transmission, participation, enjeux*. Paris : L'Harmattan, 2016.

STÉPHAN, Léna. *Les archives sonores: conservation et valorisation du patrimoine oral*, mémoire FIBE. Villeurbanne : Enssib, 2013.

*Le fonds André et Simone Schwarz-Bart entre à la BnF*. 2017. <[http://www.bnf.fr/documents/cp\\_don\\_schwarz\\_bart.pdf](http://www.bnf.fr/documents/cp_don_schwarz_bart.pdf)>

*Les archives d'Edouard Glissant classées Trésor National*. 2016. <[http://www.bnf.fr/documents/dp\\_glissant.pdf](http://www.bnf.fr/documents/dp_glissant.pdf)>

## II. Conservation patrimoniale aux Antilles : état de l'art

BESSIÈRE, Stéphanie. *Le tourisme des Antilles françaises: le défi de la concurrence caribéenne*. Paris, France : L'Harmattan, 2010.

CABANE, Célia et DUPRAT, Julie. *Diffusion numérique du patrimoine des bibliothèques territoriales, Les collections de manuscrits et d'imprimés anciens restant à cataloguer ou à rétroconvertir*. Paris : Service du Livre et de la Lecture, 2017.

CALLU, Agnès et LEMOINE, Hervé. *Le Sud*. Paris : Belin, 2005. Patrimoine sonore et audiovisuel français, Tome 5

CAMAL, Jérôme. *From Gwoka Modènn to Jazz Ka : music, nationalism and creolization in Guadeloupe*, PhD. Los Angeles : University of California, 2011.

CIRILLO, Nancy, NARU, Linda et STARKMAN, Ellen. Building a digital library of the Caribbean. Dans PELTIER-DAVIS, Cheryl et RENWICK, Shamin (dir.), *Caribbean Libraries in the 21st century: Changes, Challenges and Choices*,. Medford, N.J., Etats-Unis d'Amérique : Information Today, 2007.

CRATÈRE, Floraline, RAIMBAUD, Baptiste et TREFOLONI, Dominique. Le tourisme aux Antilles : à la reconquête d'une plus large clientèle. *Insee Analyses Guadeloupe*. 2018, Vol n°33.

FONDATION DES BANQUES CIC POUR LE LIVRE et FRANCE (dir.). *Patrimoine des bibliothèques de France : un guide des régions*. Paris : Payot, 1995. Vol n°6 : Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Corse, Martinique.

GROGNET, Thierry et RICHARD, Hélène. *La gestion du dépôt légal imprimeur*. Paris : Inspection Générale des Bibliothèques, 2013. Disponible à l'adresse : <[https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2013/60/7/Rapport\\_DLI\\_definitif\\_octobre\\_280607.pdf](https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2013/60/7/Rapport_DLI_definitif_octobre_280607.pdf)>

PAJARD, Anne. *L'héritage malgré soi ? Le couple patrimoine/territoire à l'épreuve de la Caraïbe*, thèse en sciences de l'information et de la communication. Fort-de-France : Université des Antilles, 2017. Disponible à l'adresse : <<http://www.theses.fr/s108317>>

PAJARD, Anne. *Manioc.org, Ressources numériques pour les historiens de la Caraïbe et problématiques de la patrimonialisation*. 2014. Disponible à l'adresse <<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01538644/document>>.

PAJARD, Anne. Un patrimoine en devenir. Dans HAQUET, Claire et HUCHET, Bernard (dir.), *Repenser le fonds local et régional en bibliothèque*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2016.

PELTIER-DAVIS, Cheryl Ann. *An overview of English speaking Caribbean Management*. Conférence présentée au 77<sup>e</sup> congrès de l'IFLA à Puerto Rico, 2011. Disponible à l'adresse : <<https://www.ifla.org/past-wlic/2011/81-davis-en.pdf>>.

VINCY, Thomas. *Patrick Chamoiseau parmi les finalistes des National Book Critics Circle Award*. 23 janvier 2019. Disponible à l'adresse : <https://www.livreshebdo.fr/article/patrick-chamoiseau-parmi-les-finalistes-des-national-book-critics-circle-awards-2019>.

*Bibliothèque numérique des Caraïbes, Fiche d'informations*. Disponible à l'adresse : <<http://dloc.com/AA00001499/00003/pdf>>

Parcourir l'oeuvre d'Aimé Césaire par ses archives. *Actualité*, 2018. Disponible à l'adresse : <<https://www.actualite.com/article/patrimoine-education/parcourir-l-oeuvre-d-aime-cesaire-par-ses-archives/89592>>

### **III. Conservation du patrimoine contemporain : normes et recommandations**

ARNOULT, Jean-Marie (dir.). *Protection et mise en valeur du patrimoine des bibliothèques. Recommandations techniques*. Paris : Direction du livre et de la lecture, 1998.

COQ, Dominique. *Apprendre à gérer des collections patrimoniales en bibliothèque*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2012.

DELMAS, Bruno. L'archivage de l'audiovisuel : peut-on conserver et trier la production des medias audiovisuels ? Dans BALSAMO, Isabelle et VIGUTTO, Marie-Christine, *Tri, selection, conservation, quel patrimoine pour l'avenir ?*, table ronde de juin 1999. Paris : Editions du Patrimoine, 2001.

FERGUSON, Stephney, An Overview of Library Cooperation in the Caribbean. Dans MASSIS, Bruce Edward (dir.) *Models of cooperation in U.S., Latin American and Caribbean libraries: the first IFLA-SEFLIN international summit on library cooperation in the Americas*. München : K. G. Saur, 2003.

JACQUESSON, Alain et RIVIER, Alexis. *Bibliothèques et documents numériques: concepts, composantes, techniques et enjeux*. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 2005.

JANTZ, Ronald et GIARLIO, Michael. Digital Archiving and Preservation : technologies and processes for a trusted repository. Dans LANDIS, William E. et CHANDLER, Robin L. (dir.), *Archives and the digital library*. London New York : Routledge, 2009.

KOWALCZYK, Stacy T. *Digital curation for libraries and archives*. Santa Barbara, California : Libraries Unlimited, 2018.

LAVÉDRINE, Bertrand, GANDOLFO, Jean-Paul et MONOD, Sybille. *Les collections photographiques: guide de conservation préventive*. Paris : Arsag, 2000.

LAVÉDRINE, Bertrand, GANDOLFO, Jean-Paul, MONOD, Sybille et FRIZOT, Michel. *(Re)connaître et conserver les photographies anciennes*. Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2007.

LE GALEZE, Patricia et WESTEEL, Isabelle, Conserver les documents numérisés. Dans CLAERR, Thierry et WESTEEL, Isabelle, *Numériser et mettre en ligne*, Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2010.

MCDONOUGH, Jérôme et JIMENEZ, Mona. Video Preservation and Digital Reforming, Pain and Possibility. Dans LANDIS, William E. et CHANDLER, Robin L. (dir.), *Archives and the digital library*. London New York : Routledge, 2009.

MENSAH, Monica, ADJEI, Emanuel et MUSAH, Adams. Keeping our story : Preservation of audiovisual material in Ghana. *Library Philosophy and Practice*. 2017.

MOUREN, Raphaële. *Manuel du patrimoine en bibliothèque*. Paris : Éditions du Cercle de la librairie, 2007.

MUIR, Adrienne. Issues in the long term of digital management. Dans FEATHER, John Pliny (dir.), *Managing preservation for libraries and archives: current practice and future developments*. Aldershot, Hants (GB) Burlington. (V.T.) : Ashgate, 2004.

SCHÜLLER, Dietrich. Sound recording, Problem of preservation. Dans FEATHER, John Pliny (dir.), *Managing preservation for libraries and archives: current practice and future developments*. Aldershot, Hants (GB) Burlington. (V.T.) : Ashgate, 2004.

TEYGLER, Renée. Preserving paper, recent advances. Dans FEATHER, John Pliny (dir.), *Managing preservation for libraries and archives: current practice and future developments*. Aldershot, Hants (GB) Burlington. (V.T.) : Ashgate, 2004.

*Charte sur la conservation du patrimoine numérique*. Unesco, 2003. Disponible à l'adresse : [http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL\\_ID=17721&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=17721&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html).

#### **IV. Conservation en milieu tropical**

BARYLA, Christiane. Editorial. *International Preservation News*, 2011. N°54, "Preservation in tropical climate".

BOUVET, Stéphane. *Plan d'urgence pour le sauvetage des collections en cas de sinistre : du projet au déploiement*. Paris : BnF, 2007. Disponible à l'adresse : [http://www.bnf.fr/documents/plan\\_urgence.pdf](http://www.bnf.fr/documents/plan_urgence.pdf).

CHRISTENSEN, Jens et KUMAR, Krishna. Climate Phenomena and their Relevance for Future Regional Climate. Dans *Climate Change 2013 : The Physical Science Basis*. Cambridge : Cambridge University Press, 2013.

DARGAUD, Stephanie. Des ouragans dans un service d'archives, les Archives territoriales de Saint-Martin (1/5). *France Archives*. 2017. Disponible à l'adresse : <https://francearchives.fr/fr/actualite/81983199n>

DARGAUD, Stephanie. Des ouragans dans un service d'archives, les Archives territoriales de Saint-Martin (2/5). *France Archives*. 2018. Disponible à l'adresse : <https://francearchives.fr/fr/actualite/91635030>

DEAN, John F. Preservation in Tropical Climate, an Introduction. *International Preservation News*. 2011. N°54, "Preservation in tropical climate".

MAEKAWA, Shin, CARVALHO, Claudia et TOLEDO, Franciza. Climate Control in an Historic House Museum in the Tropics : a case study of collection care and human comfort. *International Preservation News*. 2011. N°54, “Preservation in tropical climate”.

MAEKAWA, Shin et TOLEDO, Franciza. A Collection Climate Control System for an Ethnographic Storage of a Museum in North of Brazil. *International Preservation News*. 2011. N°54, “Preservation in tropical climate”.

MANTILLA, Belyamara et MASCARENO, Graciela. Preservation of Photographs Collection in Tropical Climate. *International Preservation News*. 2011. N°54, “Preservation in tropical climate”.

FEATHER, John Pliny. The Disaster Control Plan. Dans MATTHEWS, Graham, FEATHER, John Pliny et MANSELL, Heather (dir.), *Disaster management for libraries and archives*. Aldershot, Hampshire, England Burlington, VT : Ashgate Pub, 2003.

PÉROTIN, Yves. *Manuel d'archivistique tropicale*. Paris : Mouton & Co, 1966.

PINNIGER, David. *Preservation Advisory Centre : Managing Pests in paper-based collections*. London : British Library, 2012.

SCHÜLLER, Dietrich. Preservation of Audio and Video Materials in Tropical Countries. *International Preservation News*. 2011. N°54, “Preservation in tropical climate”.

STOVEL, Herbet. *Programme de renforcement des capacités dans les Caraïbes, Gestion des risques, module 3*. [S. l.] : Unesco, [s. d.]

TEYGLER, Renée. *Preservation of Archives in Tropical Climate : an Annotated Bibliography*. Paris Budapest Torino : International Council on Archives, 2001.

VINOD, Daniel. Insect Control : a total approach for small and remote museums in the tropics. *International Preservation News*. 2011. N°54, “Preservation in tropical climate”.

Conservation des documents en milieu tropical. Dans : *Gestion des collections*. Paris : Direction du livre et de la lecture, [s. d.]

## V. Médiation du patrimoine contemporain

BALLEY, Noëlle. Réveiller un fonds patrimonial. Dans COQ, Dominique (dir.), *Apprendre à gérer des collections patrimoniales*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2012.

CLAERR, Thierry. Inscrire son projet dans les politiques patrimoniales nationales et régionales. COQ, Dominique (dir.), *Apprendre à gérer des collections patrimoniales en bibliothèque*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2012.

MEYER, Anne. La fabrique des fonds locaux : construire des partenariats. Dans HAQUET, Claire et HUCHET, Bernard (dir.), *Repenser le fonds local et régional en bibliothèque*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2016.

PALLIER, Denis. Politique de conservation et bibliothèques universitaires. *Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaire Français*. 1999, n° 83.

POTTER, Ned. *The library marketing toolkit*. London : Facet Publishing, 2012.

SEPETJEAN, Sophie. Respecter le droit de la propriété littéraire et artistique. Dans CLAERR, Thierry et WESTEEL, Isabelle (dir.), *Numériser et mettre en ligne*. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2017.

TOUITOU, Cécile. Library and Advocacy Now ! La valorisation de l'impact sociétal. Dans TOUITOU, Cécile (dir.), *La valeur sociétale des bibliothèques: construire un plaidoyer pour les décideurs*. Paris : Éditions du cercle de la librairie, 2017.

TURCOTTE, Florence. Outreach in Special Collection Librarianship Dans COURTNEY, Nancy (dir.), *Academic library outreach: beyond the campus walls*. Westport (Conn.) : Libraries Unlimited, 2009.

## ANNEXES

---

### *Table des annexes*

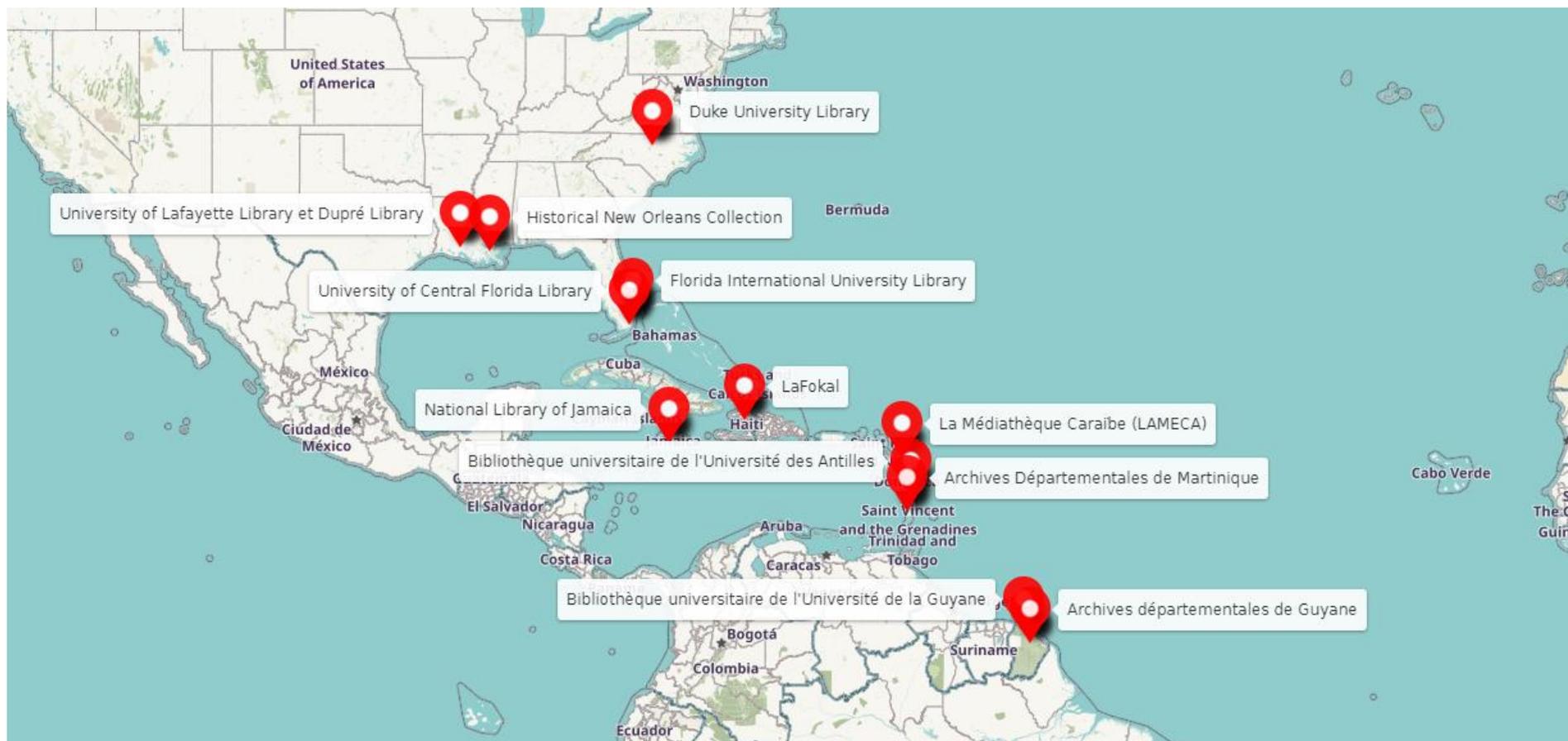
<b>ANNEXE 1 : LISTE DES ETABLISSEMENTS CONTACTES ET/OU AYANT REPONDU A L'ENQUETE (EN GRAS) .....</b>	<b>90</b>
<b>ANNEXE 2 : CARTE DES ETABLISSEMENTS AYANT REPONDU A L'ENQUETE .....</b>	<b>92</b>
<b>ANNEXE 3 : GRILLE DE QUESTIONS (EN ANGLAIS) ADRESSEE AUX ETABLISSEMENTS .....</b>	<b>93</b>

**ANNEXE 1 : LISTE DES ETABLISSEMENTS CONTACTES  
ET/OU AYANT REPONDU A L'ENQUETE (EN GRAS)**

Name	Institution	Date de la réception du questionnaire ou de l'entretien
<b>Himel, Sandra</b>	<b>University of Lafayette</b>	<b>12/09/2018</b>
<b>Smith, Rebecca</b>	<b>Historical New Orleans Collections</b>	<b>09/07/2018</b>
<b>Silvera, Althea</b>	<b>Florida International University</b>	<b>09/08/2018</b>
<b>Fraser, Yvonne</b>	<b>National Library of Jamaica</b>	<b>07/02/2019</b>
<b>Benjamin, David</b>	<b>University of Central Florida</b>	<b>12/09/2018</b>
<b>Zach Stein</b>	<b>Dupré Library</b>	<b>12/09/2018</b>
<b>Michaux, Gustav</b>	<b>LAMECA</b>	<b>04/06/2018</b>
<b>Condé, Marilyn</b>	<b>LAMECA</b>	<b>05/07/2018</b>
<b>Gartrell, John</b>	<b>Duke University Library</b>	<b>04/10/2018</b>
<b>Narcissa-Zonzon, Fabienne</b>	<b>Archives départementales de Martinique</b>	<b>14/12/2018</b>
<b>Kouby, Frédéric</b>	<b>Archives départementales de Martinique</b>	<b>28/01/2019</b>
<b>Vaudran, Freddy</b>	<b>Archives départementales de Martinique</b>	<b>26/02/2019</b>
<b>Pierre-Louise, Elisabeth</b>	<b>LaFokal</b>	<b>19/10/2018</b>
<b>Rech, Georges</b>	<b>Archives Départementales de Guyane</b>	<b>10/01/2018</b>
<b>Boumedmadjen, Camel</b>	<b>Université de la Guyane</b>	<b>31/01/2018</b>
	University of West Indies	
	Universidad de Puerto Rico	
	Center for Louisiana Studies	
	Florida International University	
	Digital Library of the Caribbean	
	Historical New Orleans Collections	
	Bibliothèque Alexandre Franconie	
	Fondation Clément	
	Archives départementales de Guadeloupe	
	Musée de la culture guyanaise	
	Biblioteca Nacional Aruba	
	Public Library of Nassau	
	Biblioteca Nacional Cuba	
	Florida State University	



## ANNEXE 2 : CARTE DES ETABLISSEMENTS AYANT REPONDU A L'ENQUETE



## **ANNEXE 3 : GRILLE DE QUESTIONS (EN ANGLAIS)**

### **ADRESSEE AUX ETABLISSEMENTS**

1. What types of XXth material content are you holding for permanent perservation (apart from books and periodics) ?

-photographs

-manuscripts

-oral content

-film

-others

Could you give a hint of the volume of each item ?

2. What's your criteria of choice to decide if those documents should be preserved ?

3. What's your storage conditions for those documents (humidity & temperature) ? Did you adapt these storage conditions to the sub-tropical weather of your region ?

4. Are your audiovisual material preserved with specifics storage conditions ?

5. Are some of these XXth documents deteriorated ? If so, could you describe the type of deterioration and what caused it ?

6. What's your practice for digital preservation (eg : several repositories ...) ?

7. Are your team trained to the preservation of XXth material, especially audiovisual ? If so, who was in charge of this training ?

8. What's your emergency plan in case of hurricanes ? Did you update it recently and why ?

9. Do you have a partnership with others libraries, cultural institutions (eg : museum, archives) or associations to improve the preservation of your XXth Heritage ? If, so, which one and for which purposes ?
10. Are this XXth Heritage partly or totally available online ? Are these collections present in another web portal than yours ?
11. Who is interested by these documents (researchers, associations, public schools ...)  
?
12. How do you imagine your XXth collections in the future ?
13. What would be your advices for a library starting a XXth Heritage program, with few resources ?
14. Would you have anything to add which may seem you relevant ?





# INDEX

---

- Anguilla**, 51  
**Antilles néerlandaises**, 51  
Archives départementales de Guadeloupe (Saint-Charles, Guadeloupe), 26  
Archives départementales de Martinique (Fort-de-France, Martinique), 26, 38, 39, 46, 48, 70  
**Bahamas**, 51  
**Barbades**, 51  
Bibliothèque Alexandre Franconie (Cayenne, Guyane), 24, 29, 44, 45, 61, 62, 66  
Bibliothèque de l'Assemblée Nationale (Paris, France), 21  
Bibliothèque de l'Institut de France (Paris, France), 21  
Bibliothèque de l'Université de Guyane (Cayenne), 25  
Bibliothèque de l'Université des Antilles (Guadeloupe et Martinique), 25, 28, 29, 31, 44, 46, 59, 65, 67, 69  
Bibliothèque départementale Victor Schoelcher (Fort-de-France, Martinique), 23, 24, 29, 31, 43, 46  
Bibliothèque littéraire Jacques Doucet (Paris, France), 21  
Bibliothèque municipale classée de Clermont-Ferrand (Clermont-Ferrand, France), 22  
Bibliothèque municipale de Bordeaux (Bordeaux, France), 22, 62  
Bibliothèque nationale de France (Paris, France), 20, 21, 25, 29, 36, 39, 44, 55, 60, 66, 70  
Bibliothèque municipale de Marseille (Marseille, France), 22  
**Caroline du Nord (USA)**, 12  
**Cayenne (Guyane)**, 56  
**Cuba**, 51  
Duke University Library (North Carolina, USA), 47, 54, 59  
Florida International University Library (Miami, Florida), 19, 42, 48  
Florida State University (Miami, Florida), 19  
**Floride (USA)**, 12  
Fondation Clément (Le François, Martinique), 26, 64, 65  
**Fort-de-France (Martinique)**, 45  
**Guadeloupe**, 11, 13, 21, 23, 25, 27, 29, 30, 43, 51, 56, 61, 64, 70  
**Guyane**, 12, 13, 23, 24, 27, 56, 69  
**Haïti**, 12  
Historic New Orleans Society (Louisiana, USA), 20, 48, 51, 53, 55, 62  
**Jamaïque**, 12, 51  
La Contemporaine (Nanterre, France), 22  
Lafayette University Library (Louisiane, USA), 19, 51  
LaFokal (Port-au-Prince, Haïti), 18, 51  
LAMECA (Basse-Terre, Guadeloupe), 23, 29, 30, 31, 44, 45, 46, 57, 60, 62, 64, 67  
Louisiana State University (Bâton-Rouge, Louisiane), 59  
**Louisiane (USA)**, 12  
**Martinique**, 13, 23, 25, 26, 31, 43, 56, 61, 64, 69  
Médiathèque Caraïbe. *See* LAMECA  
Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine (Charenton le Pont, France), 22  
Médiathèque de Saint-Martin, 42  
Médiathèque du mémorial AcTe (Pointe-à-Pître, Guadeloupe), 27  
Montserrat, 51  
Musée d'Histoire et d'Ethnographie (Fort-de-France, Martinique), 26  
Musée départemental d'Archéologique (Fort-de-France, Martinique), 26  
Musée des cultures guyanaises (Cayenne, Guyane), 27  
National Library of Jamaica (Kingston, Jamaïca), 18, 43, 48, 51, 53, 73

National Library of Trinidad and Tobago (Port of Spain, Trinidad and Tobago), 18

**Pointe-à-Pître (Guadeloupe)**, 45

**Rio de Janeiro (Brasil)**, 49

**Sainte-Lucie**, 19, 51

**Saint-Martin**, 42

SCD des Antilles. *See* Bibliothèque de l'Université des Antilles (Martinique et Guadeloupe)

**Trinidad et Tobago**, 19, 51

University of Central Florida Library (Miami, Florida), 19, 48, 71

University of Virgin Island Library (Charlotte Amalie West, Virgin Islands), 19

University of West Indies, 57

University of West Indies Library (Jamaïque et Barbade), 19, 66

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

---

<i>Figure 1 : Les archives territoriales de Saint-Martin, après le passage de l'ouragan Irma le 2 septembre 2017</i> .....	42
<i>Figure 2: Un livre de la bibliothèque Schwart-Batz abîmé par les champignons</i> .....	44
<i>Tableau 1: Prescriptions pour la conservation des documents contemporains</i> .....	37



# TABLE DES MATIERES

---

<b>SIGLES ET ABRÉVIATIONS .....</b>	<b>9</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>11</b>
<b>CONSTITUER UN NOUVEAU PATRIMOINE : LE PATRIMOINE ANTILLAIS, UNE RICHESSE A EXPLOITER.....</b>	<b>15</b>
<b>Le patrimoine contemporain ultra-marin, nouveau point d’attention</b>	<b>15</b>
<i>Le patrimoine contemporain ultra-marin, mémoire de demain .....</i>	<i>15</i>
<i>Une mission prise en charge par les bibliothèques à l’étranger .....</i>	<i>17</i>
Les bibliothèques de lecture publique .....	18
Les bibliothèques universitaires .....	19
Les centres de documentation .....	20
<i>Des initiatives en métropole .....</i>	<i>20</i>
Les institutions parisiennes.....	20
Les bibliothèques municipales ou universitaires métropolitaines, témoins des liens avec les Antilles .....	21
<b>La place des bibliothèques au sein des institutions de conservation aux Antilles .....</b>	<b>22</b>
<i>Les bibliothèques municipales.....</i>	<i>23</i>
<i>Le réseau des bibliothèques universitaires.....</i>	<i>24</i>
<i>Des institutions locales complémentaires aux bibliothèques.....</i>	<i>25</i>
<b>Les bibliothèques, actrices de la patrimonialisation .....</b>	<b>27</b>
<i>Les manuscrits et papiers d’écrivains.....</i>	<i>27</i>
<i>Les fonds audiovisuels .....</i>	<i>29</i>
<i>Les collections photographiques .....</i>	<i>31</i>
<b>DES OBJETS FRAGILES A PROTEGER DANS UN ENVIRONNEMENT A HAUT RISQUE .....</b>	<b>33</b>
<b>Conserver le patrimoine contemporain : le discours normatif .....</b>	<b>33</b>
<i>La conservation physique.....</i>	<i>33</i>
Les manuscrits .....	33
Les photographies .....	34
Les supports audiovisuels .....	35
<i>Conserver les documents numériques .....</i>	<i>37</i>
Une double problématique .....	37
Des bonnes pratiques.....	38
<b>Préserver en milieu tropical : de nombreuses difficultés .....</b>	<b>40</b>
<i>Les spécificités du contexte antillais.....</i>	<i>40</i>
Des conditions climatiques difficiles .....	41

Des catastrophes naturelles récurrentes .....	41
Des insectes et micro-organismes spécifiques .....	43
<i>Etat de l'art des bâtiments de conservation .....</i>	<i>44</i>
Des bâtiments non-conçus pour la conservation patrimoniale .....	44
La difficile mise en place d'un environnement stable .....	45
<b>Adapter les normes à la réalité ? .....</b>	<b>46</b>
<i>La mise en place d'un environnement stable : le cœur du problème ...</i>	<i>47</i>
Quelles normes retenir dans les régions tropicales ? .....	47
Mettre en place un environnement stable : quelques pistes d'aménagement.....	48
<i>Quelques bonnes pratiques à retenir .....</i>	<i>50</i>
<i>Réfléchir aux plans d'urgence .....</i>	<i>51</i>
<b>LES BIBLIOTHEQUES CARIBEENNES, AVOCATES DU PATRIMOINE CONTEMPORAIN : METTRE EN PLACE UNE SENSIBILISATION ACTIVE.....</b>	<b>54</b>
<b>Faire connaître pour mieux protéger .....</b>	<b>54</b>
<i>Auprès des professionnels .....</i>	<i>54</i>
Les formations en présentiel en métropole.....	55
Les formations en présentiel dans les territoires antillais .....	56
Les formations personnalisées : formations à distance et auto- formation.....	57
<i>Comment médier le patrimoine contemporain dans les bibliothèques caribéennes ? .....</i>	<i>59</i>
Les universitaires .....	59
Le grand public .....	61
<b>Etendre sa visibilité par la valorisation en ligne .....</b>	<b>63</b>
<i>Améliorer la visibilité des collections caribéennes en renforçant la coopération numérique.....</i>	<i>63</i>
Des portails numériques disséminés dans la Caraïbe francophone....	63
Manioc et la dLOC : deux plateformes numériques à vocation internationale.....	64
D'autres partenariats potentiels.....	65
<i>Signaler ses ressources sur les portails français et francophones.....</i>	<i>66</i>
<b>Reconnaître la valeur du patrimoine par la mise à disposition de moyens pour sa préservation .....</b>	<b>68</b>
<i>Des sources de financement variées .....</i>	<i>68</i>
Les programmes nationaux .....	68
Les aides régionales : faire appel aux ressources caribéennes .....	69
A la recherche de nouvelles sources de financement.....	69
Mutualiser les moyens .....	70

<i>Les bibliothèques comme avocates : quels arguments auprès des décideurs ?</i> .....	71
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>73</b>
<b>SOURCES</b> .....	<b>77</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>83</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>89</b>
<b>INDEX</b> .....	<b>97</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	<b>99</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>101</b>